

Mémorial de Sainte-Hélène

par le comte de Las Cases



herodote.net

herodote.net vous propose ses ouvrages numériques sous deux versions différentes, lisibles à tout instant sur tous vos appareils (ordinateur, tablette, liseuse et smartphone). Ces versions vous offrent une navigation interactive, des liens vers des contenus externes (nécessite une connexion internet) et un système d'annotation et de signets.

Le format **pdf**, format standard Adobe©, est similaire à un livre imprimé. Sa mise en page étant fixe, nous vous recommandons sa lecture sur ordinateur et/ou tablette. Téléchargez au préalable le logiciel Adobe Reader (gratuit) pour plus de confort.

Le format **epub**, format ouvert, s'adapte à la taille de l'écran, même petit. Il vous permet de modifier – selon les options de votre appareil –, la police d'écriture, la taille de caractères, la couleur du fond ou encore de régler les marges ou l'interlignage.



Les **Amis d'herodote.net** peuvent découvrir en grand format les illustrations marquées d'une loupe sur simple clic après s'être identifiés (connexion requise).

[Pour plus d'informations](#)

Mémorial de Sainte-Hélène

Par le comte de Las Cases

Tome XII

Sommaire

- Samedi 21 septembre 1816. Fameuse créance de Saint-Domingue. – Inspecteurs aux revues, etc. Projets administratifs ; composition de l'armée. – Gaudin, Mollien, Defermont, Lacuée, etc. – Ministre du Trésor ; Ministre secrétaire d'État ; leur importance.
- Dimanche 22 septembre 1816. Intentions de Napoléon sur les classiques anciens. – Révision et refonte des chapitres de l'armée d'Italie.
- Lundi 23 septembre 1816. Sur la sensibilité. – Sur les Occidentaux et les Orientaux ; leur différence, etc.
- Mardi 24 septembre 1816. Sur la Hollande et le roi Louis. – Humeur, plaintes contre les siens. – Haute politique, etc. – Lettre à son frère le roi Louis.
- Mercredi 25 au vendredi 27 septembre 1816. Ferveur de travail. Idées et projets de Napoléon sur notre histoire, etc. – Sur les ouvrages publiés, etc. – M. Méneval ; détails curieux, etc.
- Samedi 28 septembre 1816. Paroles caractéristiques touchant ma femme. – Dictée de l'Empereur pour une nouvelle partie de ses Mémoires.
- Dimanche 29 septembre 1816. Sur un trou dans le jardin.
- Mardi 1^{er} octobre 1816. Mon *Atlas*. – Fatalisme, etc. – Le gouverneur insiste vainement pour être reçu de l'Empereur.
- Mercredi 2 octobre 1816.
- Jeudi 3 octobre 1816. Jurisprudence, Code ; Merlin, etc. – Monuments d'Égypte. – Projet d'un temple égyptien à Paris.
- Vendredi 4 octobre 1816. Ressources dans l'émigration ; anecdotes, etc. – Communications officielles. – Nouvelles offenses.

Samedi 5 octobre 1816. L'Empereur lit mon journal et me dicte. –
Conférence entre le grand-maréchal et le gouverneur.

Dimanche 6, lundi 7 octobre 1816. Mon Journal ; circonstance particulière.
– Empire de l'opinion. Talma ; Crescentini, etc.

Mardi 8 octobre 1816. Combat d'Ulysse et d'Irus. – Noverraz serait notre
roi, etc.

Mercredi 9 octobre 1816. Le Polonais aux arrêts par le gouverneur. – Paroles
de l'Empereur sur son fils et sur l'Autriche. – Nouvelles vexations.
– Nouveaux outrages. – Paroles sur lord Bathurst. – Nouvelles
restrictions. – Observations dictées par Napoléon.

RESTRICTIONS DE SIR H. LOWE

De l'ouvrage de M. O'Meara ; procès qui lui est intenté en ce moment par
sir Hudson Lowe. – Quelques mots en défense du Mémorial.

Lundi 10 octobre 1816. Nos inquiétudes, nos peines au sujet des nouvelles
restrictions. – Anecdotes de Campo-Formio ; MM. de Cobenzl,
Gallo, Clarke. – Le comte d'Antraigues.

Vendredi 11, samedi 12 octobre 1816. Un rêve de l'Empereur.

Dimanche 13 octobre 1816. Besoins de l'Empereur. – Ses reprises sur le
prince Eugène.

Lundi 14 octobre 1816. Déclaration exigée envoyée au gouverneur. –
Beaucoup de livres modernes, pures spéculations. – Fausseté des
portraits créés par l'esprit de parti, etc. – Général Maison.

Mardi 15 octobre 1816. Difficultés du gouverneur sur nos déclarations ;
sentiment de l'Empereur. – Entretiens du gouverneur avec chacun de
nous ; observations de l'Empereur. – Notre esclavage consommé.

Mercredi 16 octobre 1816. Anecdotes sur Sieyès ; nuances. – L'Empereur
souvent déguisé dans les fêtes populaires. – Visites au faubourg Saint-
Antoine, après Moscou et l'île d'Elbe. – Mœurs sous le Directoire. –
Note officielle remarquable.

Jeudi 17 octobre 1816. Louis XVI. – Marie-Antoinette. – Mme Campan.
– Léonard. – Princesse de Lamballe.

Vendredi 18 octobre 1816. On nous enlève quatre des nôtres. – Premières années de l'Empereur.

Samedi 19 octobre 1816. Romans de Mme de Genlis.

Dimanche 20 octobre 1816. Estimation de la bibliothèque. – La famille du grand-maréchal se rapproche de nous.

Lundi 21 octobre 1816. Expédition de Saint Louis en Égypte. – Nos femmes auteurs ; Mme de Staël. – Les écrivains ennemis de Napoléon ne mordront que sur du granit.

Mardi 22, mercredi 23 octobre 1816. Soins des blessés aux armées ; le baron Larrey ; circonstance caractéristique.

Jeudi 24 octobre 1816. L'Empereur accepte mes quatre mille louis.

Samedi 21 septembre 1816.

Fameuse créance de Saint-Domingue. – Inspecteurs aux revues, etc. Projets administratifs ; composition de l'armée. – Gaudin, Mollien, Defermont, Lacuée, etc. – Ministre du Trésor ; Ministre secrétaire d'État ; leur importance.

L'amiral Malcolm m'a fait une petite visite. Il venait prendre congé de nous tous. Il allait partir le lendemain pour le Cap, et comptait faire une absence de deux mois.

Nous le regrettons : ses formes toujours polies, une espèce de sympathie tacite entre nous le met sans cesse dans notre esprit en opposition avec sir Hudson Lowe, qui lui ressemble si peu.

L'amiral avait été reçu de l'Empereur, qui a aussi un penchant pour lui. Ils avaient fait ensemble quelques tours de jardin, et l'amiral me disait avoir recueilli des choses bien précieuses sur l'Escaut et sur le Nievendip, établissement maritime en Hollande, qui lui est tout à fait étranger, et dont Napoléon était le créateur.

Après le dîner, la conversation s'est trouvée amenée sur ce que l'Empereur appelait la fameuse créance de Saint-Domingue. Elle a fait naître les détails curieux que voici :

« L'ordonnateur de Saint-Domingue, disait l'Empereur, s'avisait de tirer tout à coup du Cap, et sans autorisation, la somme de soixante millions de lettres de change sur le Trésor de Paris, ces lettres de change étaient toutes payables le même jour. La France n'était pas assez riche pour un pareil acte ; elle ne l'avait jamais été peut-être. D'ailleurs, où et comment l'administration de Saint-Domingue pouvait-elle avoir conquis un tel crédit ? Le Premier consul ne le possédait pas à Paris ; c'est tout ce qu'eût pu obtenir M. de Necker au fort de sa popularité.

Quoi qu'il en soit, quand ces lettres parurent à Paris, précédant les lettres d'avis mêmes, on accourut du Trésor chez le Premier consul, pour savoir ce qu'il y aurait à faire. – Attendre les lettres d'avis, répondit-il, et connaître la négociation. Le Trésor est un propriétaire ; il a leurs droits, et doit avoir leurs marches. Ces lettres ne sont point acceptées, elles ne sont point payables.

« Les renseignements, les pièces comptables arrivèrent. Ces lettres de change, mentionnées valeurs reçues comptant, ne portaient dans le reçu des caissiers qui en avaient perçu la valeur, qu'un dixième, un cinquième, un tiers du montant. Dès lors, on ne voulut au Trésor reconnaître et rembourser que la somme réellement versée ; et les lettres de change dans leur teneur furent arguées de faux. Ce fut au même moment un bruit terrible dans tout le commerce. On s'agita beaucoup, on fit une députation auprès du Premier consul, qui, loin de l'éviter, l'aborda de front ; demanda si on le prenait pour un enfant, si l'on croyait qu'il se jouait ainsi du plus pur sang du peuple, qu'il fût un administrateur aussi tiède des intérêts publics ? Ce qu'il refusait de laisser prendre, observait-il, ne tenait nullement à sa personne, n'attaquait point sa liste civile ; mais c'était l'argent du public, dont il était le gardien, et il lui était d'autant plus sacré. Puis interpellant les deux chefs de la députation : Vous qui êtes négociants, messieurs, banquiers, faiseurs d'affaires, répondez catégoriquement ! Si un de vos agents au loin tirait sur vous des sommes énormes, contre votre attente et vos intérêts, accepteriez-vous ces lettres de change ? Il leur fallut bien répondre que non. Eh bien ! dit le Premier consul, vous, simples propriétaires, vous majeurs, maîtres de vos propres actions, vous voudriez avoir un droit que vous refuseriez à moi, propriétaire au nom de tous, à moi, en cette qualité, toujours mineur et sujet à révision ! Je jouirai de vos droits au nom et pour le bien de tous. Vos lettres de change ne seront payées que sur leur versement réel. Je ne

demande pas que le commerce prenne les lettres de change de mes agents : c'est un honneur, un crédit que je n'ambitionne point ; s'il l'accorde, que ce soit à ses risques et périls ; je ne reconnais et ne tiens pour sacré que l'acceptation de mon ministre du Trésor. On se récria de nouveau, on dit beaucoup de paroles inutiles. On serait obligé de faire banqueroute, disait-on ; on avait reçu ces lettres pour argent comptant ; des agents éloignés en avaient fait la faute par respect et par confiance dans le gouvernement, etc. Eh bien ! répondait le Premier consul, faites banqueroute. Mais ils ne le firent point, observait l'Empereur, ils n'avaient point reçu ces lettres pour argent comptant, et leurs agents n'avaient point commis de faute.

« Ils sortirent tous convaincus dans l'âme des raisons du Premier consul ; mais n'en firent pas moins remplir Paris de leurs clabauderies et de leurs mensonges, en dénaturant toute l'affaire.

« Cet exemple et ces détails, disait l'Empereur, deviennent la clef d'un grand nombre d'autres affaires célèbres dont on a beaucoup parlé à Paris, sous l'administration impériale.

« Le commerce avait dit surtout et répété que c'était une chose sans exemple qu'une pareille marche ; qu'une telle violation était inconnue jusque-là ; mais à cela, le Premier consul répondait que ce serait trancher la difficulté contre eux que d'invoquer l'exemple, et leur citait les billets de Louis XIV, les liquidations du Régent, la société du Mississippi¹, les liquidations de la guerre de 1763 ; celles de la guerre de 1782, etc. ; et il leur prouva que ce qu'ils disaient être sans exemple, avait été la pratique constante de la monarchie. »

1. La *Compagnie du Mississippi*, a fait partie du système de Law, après le rachat de la *Compagnie de la Louisiane* fondée par Antoine Crozat, qui avait été déclarée en faillite. (JMS)

De là, l'Empereur est passé à diverses branches de l'administration ; il a défendu l'institution des inspecteurs aux revues. « Par eux seuls, disait-il, on pouvait s'assurer du nombre des hommes présents ; avec eux seuls, on avait pu obtenir cet avantage, et il était immense pour l'actif et le personnel de la guerre. Quant à la partie de l'administration de la guerre, ces inspecteurs n'étaient pas moins avantageux encore, quelques petits abus qui fourmillassent dans les détails ; c'était en grand qu'il fallait considérer ; et, pour bien juger l'institution, il fallait se demander quels autres abus n'auraient pas lieu si elle n'existait pas. Pour moi, disait Napoléon, je dois dire que, faisant la contre-épreuve des dépenses, c'est-à-dire regardant la somme qu'aurait dû coûter la totalité des hommes à leurs taux arrêtés, le paiement au Trésor était toujours au-dessous de l'estimation. L'armée coûtait donc moins qu'elle n'eût dû coûter. Quel autre plus heureux résultat pouvait-on demander ? »



L'amiral Denis Decrès, ministre de la Marine et des Colonies.

L'Empereur citait l'administration de la marine pour avoir été la plus régulière, la plus pure ; elle était devenue un chef-d'œuvre. Là, avait été le grand mérite de Decrès², disait-il.

L'Empereur trouvait que la France était trop grande pour un ministre de l'administration de la guerre. « C'était au-dessus des forces d'un homme, disait-il ; on

2. Denis Decrès (1761-1820), officier de marine, amiral, homme politique du Consulat et de l'Empire. Il fut ministre de la Marine et des Colonies (1801-1814) et duc de l'Empire. (JMS)

avait centralisé à Paris les décisions, les marchés, les fournitures, les confections, et subdivisé la correspondance du ministre en autant de personnes qu'il y avait de régiments et de corps. Il fallait, au contraire, centraliser les correspondances, et subdiviser les ressources, en les transportant dans les localités mêmes. Aussi j'avais longtemps médité le projet de former en France vingt ou vingt-cinq arrondissements militaires, qui eussent composé autant d'armées. Il n'y eût plus eu que ce nombre de dépôts de comptabilités, etc. C'eût été vingt sous-ministres ; il eût fallu trouver vingt honnêtes gens. Le ministre n'eût plus eu que vingt correspondances. Il eût centralisé le tout, et fait mouvoir la machine avec rapidité, etc. »

Ce sujet l'a conduit à traiter les bases de l'armée d'une grande nation telle que la nôtre. Il a développé ce qu'il se proposait d'exécuter à la paix générale, s'il eût pu l'obtenir. Ces objets, extrêmement curieux, étaient si confusément exprimés dans mon manuscrit, que je les ai passés tout d'abord, dans la crainte de ne pas les rendre avec exactitude ; mais je les retrouve dictés plus tard par lui-même, tome I, page 226, publication de M. de Montholon, et je ne puis me refuser aujourd'hui à reproduire quelques-unes de ses principales idées, telles que cette publication récente m'a mis à même de les redresser dans mon manuscrit ; elles seront agréables aux gens du métier.

« Napoléon voulait composer son armée de 1,200,000 hommes ; savoir : 600,000 pour l'armée de ligne, 200,000 pour l'armée de l'intérieur, et 400,000 pour l'armée de réserve ; et tout cela ne devait soustraire constamment à l'agriculture que 288,000 hommes.

« Il devait être de principe, disait-il, que l'infanterie d'une armée étant représentée par 1, la cavalerie serait un quart, qui pourrait se réduire à un cinquième, à cause des pays de montagne ; l'artillerie un

huitième, les troupes du génie un quarantième, les équipages militaires un trentième.

« D'après ces bases, il arrêta les 600,000 hommes de ligne de la manière suivante :

« 1° Quarante régiments d'infanterie de 12 bataillons, chacun de 910 hommes, ayant un escadron d'éclaireurs de 360 chevaux, une batterie de 8 canons, servie par 280 hommes, une compagnie de sapeurs de 150 hommes, un bataillon d'équipages militaires de 22 voitures et de 210 hommes, nombre rond par régiment 12,000 hommes.

Total : 480,000

« 2° Vingt régiments de cavalerie de 3,600 hommes, savoir : 8 de cavalerie légère, 6 de dragons, 6 de cuirassiers ; chaque régiment de 10 escadrons de 360 hommes, partagés en trois compagnies.

Total : 72,000

« 3° Dix régiments d'artillerie formant 8 bataillons de 500 hommes.

Total : 40,000

« 4° Un régiment de génie de 8 bataillons de 500 hommes.

Total : 40,000

« 5° Un régiment d'équipages militaires de 4,000 hommes.

Total : 4,000

Somme égale : 600,000

« L'Empire, observait-il, contenait plus de 40 millions de population ; il eût été divisé en quarante arrondissements, chacun d'un

million, lesquels eussent été assignés à chacun des quarante régiments d'infanterie pour leur recrutement ; si l'on eût craint comme obstacles l'esprit de fédéralisme, on y eût remédié en n'introduisant dans les régiments que des officiers et partie des sous-officiers étrangers à l'arrondissement.

« L'armée de l'intérieur de 200,000 hommes eût été composée de 200 bataillons d'infanterie et de 400 compagnies de canoniers, destinés, en temps de guerre, à défendre les places fortes et les côtes. Cette armée n'eût eu que les officiers d'existant ; les sous-officiers et les soldats n'eussent été réunis que le dimanche au chef-lieu de leur commune.

« Les 400,000 hommes de l'armée de réserve n'eussent existé que sur le papier ; ils eussent seulement été soumis à une revue tous les trois mois, pour certifier leur existence et rectifier leur signalement.

« Ces 1,200,000 hommes n'eussent cependant soustrait à l'agriculture que 288,000 hommes ; car sur les 600,000 hommes de l'armée de ligne on n'en eût tenu que 240,000 sous les armes pendant douze mois, 160,000 pendant trois mois, et 200,000 pendant quinze jours, ce qui n'eût fait en réalité que 288,000 hommes seulement de soustraits à l'agriculture ; les 600,000 de l'armée de l'intérieur et de réserve n'étant en rien distraits de leurs travaux ni éloignés de leurs foyers. »

L'Empereur, continuant à passer en revue des principes de haute administration, disait que « MM. *Gaudin*³ et *Mollien*⁴ étaient pour

3. Martin Michel Gaudin (1756-1846) duc de Gaëte. Créateur de la Banque de France en 1800, ministre des Finances durant l'Empire. (*JMS*)

4. Nicolas François Mollien (1758-1850) comte de l'Empire. Ministre du Trésor de 1806 à 1814. (*JMS*)



Nicolas-François Mollien,
ministre du Trésor.

que les receveurs généraux, les hommes de finance publique, les fournisseurs eussent de très grandes fortunes, pussent faire de très grands profits et les avouer, de manière qu'ils eussent une considération à ménager, un honneur à ne pas compromettre. Cela ne pouvait pas être autrement, disait-il, si l'on voulait tirer d'eux, au besoin, du soutien, du service, du crédit.

« Un autre parti, continuait-il, Defermon⁵, Lacuée⁶, Marbois⁷, pensait, au contraire, qu'on ne pouvait être trop regardant, trop économique, trop rigoureux.

Moi, je penchais, concluait-il, pour l'opinion des premiers, jugeant que les vues des derniers étaient petites, n'étaient que celles qui convenaient à un régiment, et non pas à une armée, à un ménage privé, et non pas à un grand empire. Je les appelais les puritains, les jansénistes du métier. »

5. Jacques Defermon (1752-1831) comte d'Empire. Conseiller d'État, président de la section des finances ; ministre d'État et directeur des finances en 1808. (JMS)

6. Jean-Girard Lacuée (1732-1841) général de la Révolution, ministre de la Guerre en 1807. (JMS)

7. François Barbé-Marbois (1745-1837), premier président de la Cour des comptes, Garde des Sceaux ministre de la Justice (1815-1816). (JMS)

L'Empereur disait que le ministre du Trésor et le ministre secrétaire d'État⁸ étaient deux de ses institutions dont il se félicitait davantage, et qui lui avaient rendu le plus de services.

« Le ministre du Trésor concentrait toutes les ressources et contrôlait toutes les dépenses de l'Empire. Du ministre secrétaire d'État émanaient tous les actes. C'était le ministre des ministres, donnant la vie à toutes les actions intermédiaires ; le grand notaire de l'Empire, signant et légalisant toutes les pièces. Avec le premier, je connaissais à chaque instant l'état de mes affaires ; avec le second, je faisais parvenir toutes mes décisions et mes volontés dans toutes les directions et partout. Si bien qu'avec mon ministre du Trésor et mon ministre secrétaire d'État seuls, et une douzaine de scribes, je me fusse fait fort de gouverner l'Empire du fond de l'Illyrie, ou des rives du Niémen, avec autant de facilité que dans ma capitale. »

L'Empereur ne comprenait pas que les affaires pussent aller avec les quatre ou cinq secrétaires d'État de nos rois. « Aussi comment allaient-elles ? disait-il. Tous concevaient, exécutaient et se contrôlaient chacun de son côté. Ils pouvaient exécuter au rebours les uns des autres ; car les rois se contentant de signer en marge les projets ou légalisant seulement le bordereau de leurs ordonnances, les secrétaires d'État pouvaient exécuter ou remplir à leur gré, sans danger de responsabilité matérielle. Ajoutez qu'ils avaient *la griffe*⁹, *qu'on avait voulu me faire adopter, et que j'avais repoussée comme l'arme des rois fainéants*. Parmi ces ministres, les uns pouvaient avoir de l'argent sans emploi, et les autres ne pas marcher faute d'avoir un denier. Point de centralité qui pût coordonner leurs mouvements, disposer leurs besoins, ajuster leur exécution. »

8. Sous l'Empire, le poste a été confié à Hugues-Bernard Maret, puis à Pierre Daru. (JMS)

9. Marque représentant la signature d'une personne. (JMS)

L'Empereur observait que le ministre secrétaire d'État était précisément le véritable lot des princes incapables, mais susceptibles, lesquels auraient besoin d'un Premier ministre et n'en voudraient point convenir. « Mon ministre secrétaire d'État, disait-il, une fois qu'il eût été nommé président du Conseil d'État, se serait trouvé, dès cet instant, un véritable Premier ministre dans toute l'étendue du terme ; car il eût porté ses idées au Conseil d'État, pour les faire rédiger en lois, et eût signé au nom du prince. Aussi avec les mœurs de la première race, disait-il, ou des princes à l'avenant, mon ministre secrétaire d'État n'eût pas manqué en peu de temps d'être *un maire du palais*¹⁰. »

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Dimanche 22 septembre 1816.

Intentions de Napoléon sur les classiques anciens. – Révision et refonte des chapitres de l'armée d'Italie.

L'Empereur est revenu à ses recherches sur l'Égypte. Il m'a donné Strabon¹¹ à feuilleter : c'était l'édition qu'il avait fait faire ; il en vantait le soigné et le fini, et disait que son projet avait été de nous donner ainsi, avec le temps, tous les Anciens par la voie officielle de l'Institut.

Avant dîner, l'Empereur m'a fait appeler avec mon fils, et a passé au moins six heures à relire et à refondre les chapitres du Tagliamento, de Leoben et de Venise.

10. Grand administrateur des affaires de l'État sous les Carlovingiens.

11. Géographe grec, auteur d'une *Geographica* où il décrit le monde connu de son époque (entre 20 avant et 23 après J.-C.) (JMS)

Tout est beau dans ces chapitres de la Campagne d'Italie. Dans celui du Tagliamento, on voit qu'une seule disposition prise sur les bords du fleuve et à peine aperçue, ce que l'Empereur appelle *la pensée de la bataille*, doit conduire forcément aux portes de Vienne.

Le chapitre de Venise est un morceau à la manière des Anciens. Du reste, le dernier chapitre qu'on lit semble toujours celui qui attache davantage ; aussi sans doute le lecteur me saura-t-il gré de lui avoir fait connaître tout ce qui m'en était demeuré entre les mains.

J'étais fort souffrant et très fatigué, moins du travail que de disposition de santé. Notre récréation du soir a été Ulysse quittant Calypso, et arrivant chez les Phéaciens.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Lundi 23 septembre 1816.

Sur la sensibilité. – Sur les Occidentaux et les Orientaux ; leur différence, etc.

Le matin, dans sa chambre, l'Empereur, à travers une foule d'objets, est venu à causer sentiment, sensations, sensibilité ; et, citant à ce sujet l'un de nous qui, observait-il, ne prononçait le nom de sa mère que les larmes aux yeux, il a dit : « Mais cela ne lui est-il pas particulier ? Est-ce donc général ? Êtes-vous de même, ou suis-je dénaturé ? Pour moi, j'aime assurément ma mère, et de tout mon cœur ; il n'est rien que je ne fisse pour elle, et cependant si j'apprenais sa perte, je ne crois pas que je pusse exprimer ma douleur par une larme ; et je n'affirmerais pas qu'il en fût de même pour la perte d'un ami, celle de ma femme ou de mon fils. Cette différence est-elle dans la nature ? Quel peut en être le motif ? Ne serait-ce pas que la raison m'a accoutumé

d'avance à la perte de ma mère qui est dans l'ordre naturel des choses, tandis que celle de ma femme et de mon fils est une surprise, une rigueur du sort contre laquelle je cherche à me débattre ? Et puis tout bonnement encore est-ce peut-être le penchant naturel à l'égoïsme ? J'appartiens à l'un, et les autres m'appartiennent. » Et il a multiplié les motifs avec sa profusion accoutumée, toujours neuve, toujours piquante ; mais je ne les retrouve pas.

Il est sûr qu'il aimait tendrement sa femme et son fils. Les personnes qui ont servi dans son intérieur nous laissent connaître à présent combien il se livrait aux sentiments de famille, et nous développent des nuances de caractère que nous étions loin dans le temps de lui soupçonner. Il serrait parfois son fils dans ses bras avec effusion et à l'étouffer ; mais le plus souvent encore sa tendresse s'exprimait par des contrariétés et des niches. S'il le rencontrait dans les jardins, il le jetait par terre ou renversait ses joujoux. On le lui amenait tous les jours à déjeuner, et il manquait rarement de le barbouiller avec tout ce qui se trouvait à sa portée sur la table. Quant à sa femme, il n'était pas de jour où elle ne reparût ici dans ses conversations privées ; pour peu qu'elles se prolongeassent, elle finissait tôt ou tard, de manière ou d'autre, par y être pour quelque chose, ou par en devenir tout l'objet. Il n'est point de circonstances, de plus petits détails relatifs à elle qu'il ne m'ait répétés cent fois. Pénélope, après dix ans d'absence, croit ne pouvoir s'assurer de la vérité qu'en faisant à Ulysse des questions auxquelles lui seul pouvait répondre ; eh bien ! je crois que je ne serais pas embarrassé de présenter mes lettres de créance à Marie-Louise.

Dans la conversation du soir, l'Empereur, parlant des nations, disait qu'il ne connaissait que deux peuples : les Orientaux et les Occidentaux.

« Les Anglais, les Français, les Italiens, etc., disait-il, ne composaient qu'une même famille, les Occidentaux ; ils avaient mêmes lois, mêmes mœurs, mêmes usages ; ils différaient entièrement des Orientaux, surtout dans les deux grands rapports de leurs femmes, de leurs domestiques : les Orientaux ont des esclaves, nos domestiques sont de condition libre ; les Orientaux enferment leurs femmes, les nôtres partagent tous nos droits ; ils ont un sérail, et jamais, dans aucun temps, la polygamie n'a été admise dans l'Occident. Il existe encore une foule d'autres oppositions, observait l'Empereur ; on dit en avoir compté jusqu'à quatre-vingts ; ce sont donc réellement, disait-il, des peuples différents.

« Tout est calculé, continuait-il, chez les Orientaux, pour qu'ils puissent garder leurs femmes et s'assurer d'elles. Toute notre vie au contraire, dans l'Occident, est calculée pour que nous ne puissions les garder, et que nous soyons obligés de nous en rapporter à elles-mêmes. Tout homme chez nous, sous peine d'idiotisme, doit avoir une occupation : or, quand il vaquera à ses affaires ou remplira ses fonctions, qui surveillera pour lui ? Il faut donc chez nous tout à fait compter sur l'honneur des femmes, et y avoir aveugle confiance. Pour moi, disait-il gaiement, j'ai eu femmes et maîtresses, et jamais il ne m'est venu l'idée d'une surveillance particulière, parce que je pensais qu'il devait en être pour cela comme des poignards et du poison dans certaine situation ; le tourment des précautions l'emporte encore sur le danger que l'on veut éviter ; il vaut mieux s'abandonner à sa destinée.

« Prononcer du reste quelle est la meilleure méthode, de la nôtre ou de celle des Orientaux, est une fort grande question ; pas pour vous, sans doute, mesdames, disait-il, en lançant un regard malin sur ces dames ; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'on se tromperait fort,

si on supposait moins de jouissances aux Orientaux, si on les croyait moins heureux que nous dans notre Occident. Chez eux les maris y aiment beaucoup leurs femmes, les femmes y aiment beaucoup leurs maris. Ils ont tout autant de chances de bonheur que nous, quelques différences d'ailleurs qui semblent se présenter ; car tout est convention parmi les hommes, jusqu'à des sentiments qui sembleraient ne devoir venir que de la nature ; et puis encore ces femmes ont leurs droits chez elles, comme les nôtres chez nous. On ne pourrait pas les empêcher d'aller au bain public, pas plus qu'on n'empêcherait chez nous les femmes d'aller à l'église ; et les unes en abusent comme les autres. Vous voyez que l'espèce



Le Bain Turc,
par Ingres.

humaine, son imagination, ses sentiments, ses vertus, ses fautes parcourent un cercle assez étroit. Tout cela se retrouve, à bien peu de chose près, de même partout. »

Et il prétendait expliquer ou justifier la polygamie chez les Orientaux d'une manière fort ingénieuse. « Elle n'avait jamais existé, disait-il, dans l'Occident ; les Grecs, les Romains, les Gaulois, les Germains, les Espagnols, les Bretons n'avaient jamais eu qu'une femme. En Orient, au contraire, la polygamie avait toujours existé : les Juifs, les Assyriens, les Tartares, les Persans, les Turcomans avaient tous eu plusieurs femmes. D'où pouvait venir cette universelle et constante différence ? N'aurait-elle donc tenu qu'au hasard et à la seule bizarrerie ? Dépendait-elle des causes physiques dans les individus ? Non. Les femmes, proportion gardée, étaient-elles moins nombreuses chez nous qu'en Asie ? Non. Étaient-elles en Orient en plus grand nombre

que les hommes ? Non. Ceux-ci y étaient-ils plus gigantesques que nous, autrement constitués ? Non. C'est que tout bonnement le législateur, ou la sagesse d'en haut qui en tient lieu, aura été guidé par la force des choses dérivant des localités respectives. Tous les Occidentaux ont même forme, même couleur ; ils ne composent qu'un même peuple, une seule famille ; il a été possible, comme à l'instant de la création, de ne leur assigner qu'une compagne. Loi heureuse, admirable, bienfaisante, qui épure le cœur de l'homme, relève la condition de la femme et ménage à tous deux un torrent de jouissances morales.

« Les Orientaux, au contraire, diffèrent entre eux autant que le jour et la nuit, dans leurs formes et dans leurs couleurs ; ils sont blancs, noirs, cuivrés, mélangés, etc. Il a fallu, avant tout, songer à leur conservation, à établir entre eux une fraternité consanguine, sous peine de les voir s'exterminer ou se persécuter, s'opprimer éternellement, ce qu'on n'a pu obtenir qu'en établissant la polygamie, et en donnant la possibilité d'avoir à la fois une femme blanche, une femme noire, une mulâtre, une cuivrée. Dès lors, les différentes couleurs faisant partie d'une même famille, se sont trouvées confondues dans les affections de leurs chefs et dans les opinions de chacune entre elles.

« Mahomet, ajoutait-il, semble avoir connu le secret, et s'être déterminé d'après lui ; autrement, comment celui qui marche de si près sur les traces du christianisme, et s'en éloigne si peu, n'aurait-il pas supprimé la polygamie ? Dirait-on qu'il ne l'a conservée que parce que sa religion était toute sensuelle ; mais alors il eût permis aux musulmans un nombre indéfini de femmes, tandis qu'il l'a restreint à quatre seulement, ce qui pourrait impliquer une Blanche, une Noire, une cuivrée, une mélangée.



Le Harem, par Lewis.

« Et qu'on n'imagine pas, du reste, que cette faveur de la loi soit mise en pratique par toute la nation ; il ne se trouverait pas de femmes pour tous. Au vrai, les onze douzièmes de la population n'en ont qu'une, parce qu'ils ne sauraient en nourrir davantage ; mais la polygamie dans les chefs suffit pour atteindre le grand but ; car la confusion des races et des couleurs existant, par la polygamie, dans la haute classe, c'est assez pour établir l'union et la parfaite égalité entre tous. Convenons donc, concluait-il, que, si la polygamie n'était pas le fait d'une combinaison politique, si elle ne dérivait que du hasard, celui-ci aurait, en cette occasion, produit autant que la sagesse consommée. »

L'Empereur disait avoir eu sérieusement la pensée d'appliquer ce principe à nos colonies, pour assortir le bien-être des nègres à la nécessité de les employer. Il avait même, disait-il, consulté à cet égard des théologiens, pour savoir s'il n'y aurait pas moyen, vu les circonstances locales, de ployer nos croyances à cet usage, etc., etc.

L'Empereur a causé de la sorte jusqu'au-delà de minuit.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Mardi 24 septembre 1816.

Sur la Hollande et le roi Louis. – Humeur, plaintes contre les siens. – Haute politique, etc. – Lettre à son frère le roi Louis.

L'Empereur m'a fait appeler vers midi et demi dans son cabinet. Nous avons causé de la chaîne des auteurs qui fait descendre la lumière historique depuis les premiers temps jusqu'à nous, ce qui l'a porté à lire la partie du tableau premier de l'*Atlas historique* qui en présente l'ensemble et le résumé.

La conversation l'a fait tomber sur la variété de l'espèce humaine. Il a envoyé chercher Buffon¹² pour éclairer cet objet, et s'en est occupé assez longtemps.

Après sa toilette, l'Empereur a fait venir mon fils, et nous avons travaillé trois ou quatre heures aux chapitres de la Campagne d'Italie.

12. *L'Histoire naturelle*, œuvre maîtresse de Buffon. (JMS)

Ce travail fini, la diversité des objets a conduit la conversation sur la Hollande et le roi Louis¹³, sur lesquels il a dit des choses très remarquables.

« Louis a de l'esprit, disait l'Empereur, n'est point méchant ; mais, avec ces qualités, un homme peut faire bien des sottises et causer bien du mal. L'esprit de Louis est naturellement porté au travers et à la bizarrerie. Il a été gâté encore par la lecture de Jean-Jacques¹⁴. Courant après une réputation de sensibilité et de bienfaisance, incapable par lui-même de grandes vues, susceptible tout au plus de détails locaux, Louis ne s'est montré qu'un roi préfet.



Louis Bonaparte, roi de Hollande,
par Hodges.

« Dès son arrivée en Hollande, et n'imaginant rien de beau comme de faire dire qu'il n'était plus qu'un bon Hollandais, il s'y est livré tout à fait au parti anglais, a favorisé la contrebande et s'est mis en rapport avec nos ennemis. Il a fallu le surveiller aussitôt et menacer même de le combattre ; réfugiant alors son manque de caractère dans un entêtement obstiné, et prenant un esclandre pour de la gloire, il

13. Louis Bonaparte (1778-1846), frère de Napoléon, fut roi de Hollande de 1806 à 1810 sous le nom de Louis-Napoléon. Marié à Hortense de Beauharnais en 1802, il est le père de Charles Louis Napoléon, le futur empereur Napoléon III. (JMS)

14. Jean-Jacques Rousseau. (JMS)

s'est enfui du trône en déclamant contre moi, contre mon insatiable ambition, mon intolérable tyrannie, etc. Que me restait-il à faire ? Fallait-il laisser la Hollande à la disposition de nos ennemis ? Fallait-il nommer un nouveau roi ? Mais devais-je attendre de lui plus que de mon frère ? Tous ceux que je faisais n'agissaient-ils pas à peu près de même ? Je réunis la Hollande, et toutefois cet acte eut le plus mauvais effet en Europe, et n'a pas peu contribué à préparer nos malheurs.

« Louis avait été charmé de prendre Lucien pour modèle. Lucien en avait agi à peu près de même ; et si, plus tard, il s'est repenti, il s'est rallié même noblement, cela a pu honorer son caractère, mais non raccommo-der les affaires.

« À mon retour de l'île d'Elbe, en 1815, Louis m'écrivit une longue lettre de Rome et m'envoya une ambassade : c'était son traité, disait-il, ses conditions pour revenir auprès de moi. Je répondis que je n'étais nullement dans le cas de faire des traités avec lui ; que, s'il revenait, il était mon frère, il serait bien reçu.

« Croirait-on bien qu'une de ses conditions était qu'il aurait la liberté de divorcer avec Hortense. Je maltraitai fort le négociateur, pour avoir osé se charger d'une telle absurdité, avoir pu croire qu'une pareille chose fût négociable. Nos statuts de famille le défendaient formellement, faisais-je rappeler à Louis ; la politique, la morale et l'opinion ne s'y opposaient pas moins encore, lui faisais-je dire ; l'assurant de plus qu'à cause de tous ces titres réunis, si ses enfants venaient, par lui, à perdre leur état, je m'intéresserais bien plus à eux qu'à lui-même, bien qu'il fût mon frère.

« Peut-être trouverait-on une atténuation au travers d'esprit de Louis dans le cruel état de sa santé ; l'âge où elle s'est dérangée, les

circonstances atroces qui l'ont causé et qui doivent avoir singulièrement influé sur son moral ; il faillit en mourir, et en a conservé toujours depuis de cruelles infirmités : il demeure à peu près perclus de tout un côté.

« Il est sûr, du reste, continuait l'Empereur, que j'ai été peu secondé des miens, et qu'ils ont fait bien du mal à moi et à la grande cause. On a souvent vanté la force de mon caractère ; je n'ai été qu'une poule mouillée, surtout pour les miens ; et ils le savaient bien : la première bourrade passée, leur persévérance, leur obstination l'emportaient toujours ; et, de guerre lasse, ils ont fait de moi ce qu'ils ont voulu. J'ai fait là de grandes fautes. Si, au lieu de cela, chacun d'eux eût imprimé une impulsion commune aux diverses masses que je leur avais confiées, nous eussions marché jusqu'aux pôles ; tout se fût abaissé devant nous ; nous eussions changé la face du monde ; l'Europe jouirait d'un système nouveau, nous serions bénis !... Je n'ai pas eu le bonheur de Gengis Khan avec ses quatre fils, qui ne connaissaient d'autre rivalité que celle de le bien servir. Moi, nommais-je un roi, il se le croyait tout aussitôt *par la grâce de Dieu*, tant le mot est épidémique. Ce n'était plus un lieutenant sur lequel je devais me reposer, c'était un ennemi de plus dont je devais m'occuper. Ses efforts n'étaient pas de me seconder, mais bien de se rendre indépendant. Ils avaient tout aussitôt la manie de se croire adorés, préférés à moi. C'était moi désormais qui les gênais, qui les mettais en péril. Des légitimes n'auraient pas agi autrement ; ils ne se seraient pas crus plus ancrés. Pauvres gens ! qui, quand j'ai eu succombé, ont pu se convaincre qu'ils n'avaient pas même l'honneur de voir leur destitution exigée ou mentionnée par l'ennemi ; et aujourd'hui encore, si on gêne leur personne, si on les tourmente, ce ne peut être, de la part du victorieux, que le besoin de faire peser le pouvoir ou la bassesse d'exercer la vengeance. Si les miens inspirent un grand intérêt aux

peuples, c'est qu'ils tiennent à moi, à la cause commune ; mais qu'aucun d'eux puisse causer un mouvement, assurément on peut être bien tranquille ; et pourtant, malgré la philosophie de plusieurs d'entre eux, car n'en était-il pas qui, pour régner, s'étaient dits *forcés* à la façon des chambellans du faubourg Saint-Germain, leur chute a dû leur être bien sensible ; ils s'étaient faits promptement aux douceurs du poste : ils ont tous été réellement rois. Tous, à l'abri de mes travaux, ont joui de la royauté ; moi seul n'en ai connu que le fardeau. Tout le temps j'ai porté le monde sur mes épaules, et ce métier, après tout, ne laisse pas que d'avoir sa fatigue, etc.

« On me dira peut-être : pourquoi m'obstiner à créer des États, des royaumes ? Mais les mœurs et la situation de l'Europe le commandaient ainsi. Chaque nouvelle réunion à la France accroissait les alarmes de tous. Elle faisait pousser les hauts cris et reculait la paix. Mais alors, continuera-t-on, pourquoi avoir la vanité de placer chacun des miens sur un trône ? car le vulgaire n'y aura vu que cela. Pourquoi ne pas s'arrêter plutôt sur de simples particuliers plus capables ? À cela je réponds qu'il n'en est pas des trônes héréditaires comme d'une simple préfecture. La capacité, les moyens sont aujourd'hui si communs dans la multitude, qu'il faut bien se donner de garde d'éveiller l'idée du concours. Dans l'agitation où nous nous trouvons plongés, et avec nos mœurs modernes, il fallait bien plutôt songer à la stabilité et à la centralisation héréditaire ; autrement, que de combats, que de factions, que de malheur !!! Dans l'harmonie que je méditais pour le repos et le bien-être universels, s'il fut un défaut dans ma personne et dans mon élévation, c'était d'avoir surgi tout à coup de la foule. Je sentais mon isolement ; aussi je jetais de tous côtés des ancres de salut au fond de la mer. Quels appuis plus naturels pour moi que mes proches ? Pouvais-je mieux attendre de la part des étrangers ? et, si les miens ont eu la folie de manquer à ces liens sacrés, la moralité

des peuples, supérieure à leur aveuglement, remplissait une partie de mon objet. Avec eux, ils se croyaient plus en repos, plus en famille.

« En somme, de si grands actes n'étaient ni des caprices, ni des plaisanteries ; ils tenaient aux considérations de l'ordre le plus élevé ; ils se rattachaient au repos de la race humaine et à la possibilité d'améliorer sa condition. Que si, malgré les combinaisons faites de la meilleure foi, on s'est trouvé encore n'avoir rien fait qui vaille, c'est qu'il faut en revenir à une grande vérité, savoir, qu'il est bien difficile de gouverner, quand on veut le faire en conscience, etc. »

* * *

N. B. La lettre suivante, d'une date fort antérieure, va jeter un grand jour sur les paroles de Napoléon, rapportées quelques pages plus haut, au sujet de la conduite de son frère en Hollande. Plus tard, le roi Louis a publié une espèce de compte rendu de son administration à la nation hollandaise ; c'est surtout à la suite de l'article ci-dessus et de la lettre qui l'accompagne, qu'il devient curieux de lire ce document du roi Louis, afin de pouvoir, en connaissance de cause, fixer ses idées sur le sujet.

Château de Marach. le 3 avril 1808.

« Monsieur mon frère, l'auditeur D...t m'a remis il y a une heure votre dépêche du 22 mars. Je fais partir un courrier qui vous portera cette lettre en Hollande.

« L'usage que vous venez de faire du droit de grâce ne peut qu'être d'un très mauvais effet. Le droit de grâce est un des plus beaux et des plus nobles attributs de la souveraineté. Pour ne pas le discréditer, il ne faut l'exercer que dans le cas où la clémence royale ne peut déconsidérer l'œuvre de la justice ; que dans le cas où la clémence royale doit laisser, après les actes qui émanent d'elle, l'idée de sentiments généreux. Il s'agit ici d'un rassemblement de bandits qui vont attaquer et égorger un parti de douaniers, pour ensuite faire la contrebande. Ces gens sont condamnés à mort ; Votre Majesté leur fait grâce !... Elle fait grâce à des meurtriers, à des assassins, à des individus auxquels la société ne peut accorder aucune pitié ! Si ces individus avaient été pris faisant la contre-

bande ; si même, en se défendant, ils avaient tué des employés, alors vous auriez pu peut-être considérer la position de leurs familles, leur position particulière, et donner à votre gouvernement une couleur de paternité, en modifiant, par une commutation de peine, la rigueur des lois. C'est dans les condamnations pour contraventions aux lois de fiscalité, c'est plus particulièrement encore dans celles qui ont lieu pour des délits politiques, que la clémence est bien placée. En ces matières, il est de principe que si c'est le souverain qui est attaqué, il y a de la grandeur dans le pardon. Au premier bruit d'un délit de ce genre, l'intérêt public se range du côté du coupable, et point de celui d'où doit partir la punition. Si le prince fait la remise de la peine, les peuples le placent au-dessus de l'offense, et la clameur s'élève contre ceux qui l'ont offensé. S'il suit le système opposé, on le répute haineux et tyran. S'il fait grâce à des crimes horribles, on le répute faible ou malintentionné.

« Ne croyez pas que le droit de faire grâce puisse être exercé impunément, et que la société applaudisse toujours à l'usage qu'en peut faire le monarque. Elle le blâme lorsqu'il l'applique à des scélérats, à des meurtriers, parce que ce droit devient nuisible à la famille sociale. Vous avez trop souvent et en trop de circonstances usé du droit de grâce. La bonté de votre cœur ne doit point être écoutée, lorsqu'elle doit nuire à vos peuples. Dans l'affaire des *Juifs*, j'aurais fait comme vous, dans celle des contrebandiers de *Middelbourg*, je me serais bien gardé de faire grâce.

« Mille raisons devaient vous porter à laisser la justice faire une exécution exemplaire qui aurait eu l'excellent effet de prévenir beaucoup de crimes, par la terreur qu'elle aurait inspirée. Des gens du roi sont égorgés au milieu de la nuit, les assassins sont condamnés... Votre Majesté commue la peine de mort en quelques années de prison ! Quel découragement n'en résultera-t-il point parmi les gens qui font rentrer vos impôts ? L'effet politique est très mauvais : je m'explique.

« La Hollande était le canal par lequel, depuis plusieurs années, l'Angleterre introduisait sur le continent ses marchandises. Les marchands hollandais ont gagné à ce trafic des sommes immenses : voilà pourquoi les Hollandais aiment la contrebande et les Anglais ; et voilà les raisons pour lesquelles ils n'aiment point la France, qui défend la contrebande et qui combat les Anglais. La grâce que vous avez accordée à ces *contrebandiers assassins* est une espèce d'hommage que vous rendez au goût des Hollandais pour la contrebande. Vous paraissez faire cause commune avec eux, et contre qui ?... Contre moi.

« Les Hollandais vous aiment ; vous avez de la simplicité dans les manières, de la douceur dans le caractère... Vous les gouvernez selon eux ; si vous vous montriez fermement résolu à réprimer la contrebande, si vous les éclairiez sur leur position, vous useriez sagement de votre influence : ils croiraient que le système prohibitif est bon, puisque le roi en est le propagateur. Je ne vois pas quel parti pourrait tirer Votre Majesté d'un genre de popularité qu'elle acquerrait à mes dépens. Assurément la Hollande n'est pas au temps de *Ryswick*, et la France aux dernières années de Louis XIV. Si la Hollande ne peut suivre un système politique indépendant de celui de la France, il faut qu'elle remplisse les conditions de l'alliance.

« Ce n'est point au jour la journée que doivent travailler les princes, mon frère, c'est sur l'avenir qu'il faut jeter les yeux. Quel est aujourd'hui l'état de l'Europe ? l'Angleterre, d'un côté : elle possède, *par elle-même*, une domination à laquelle jusqu'à présent le monde entier a dû se soumettre. De l'autre, l'Empire français et les puissances continentales, qui avec toutes les forces de leur union, ne peuvent s'accommoder du genre de suprématie qu'exerce l'Angleterre. Ces puissances avaient aussi des colonies, un commerce maritime : elles possèdent en étendue de côtes bien plus que l'Angleterre. Elles se sont désunies ; l'Angleterre a combattu séparément leur marine ; elle a triomphé sur toutes les mers, toutes les marines ont été détruites. La Russie, la Suède, la France, l'Espagne, qui ont tant de moyens d'avoir des vaisseaux et des matelots, n'osent hasarder une escadre hors de leur rade. Ce n'est donc plus d'une confédération des puissances maritimes, confédération, d'ailleurs, qu'il serait impossible de faire subsister à cause des distances et des croisements d'intérêts, que l'Europe peut attendre sa libération maritime et un système de paix qui ne pourra s'établir que par la volonté de l'Angleterre.

« Cette paix, je la veux par tous les moyens conciliables avec la dignité de la puissance de la France ; je la veux au prix de tous les sacrifices que peut permettre l'honneur national. Chaque jour je sens qu'elle devient plus nécessaire : les princes du continent la désirent autant que moi : je n'ai contre l'Angleterre ni *prévention passionnée*, ni *haine invincible*. Les Anglais ont suivi contre moi un système de répulsion ; j'ai adopté le système continental, beaucoup moins, comme le supposent mes adversaires, par jalousie d'ambition, que pour amener le cabinet anglais à en finir avec nous. Que l'Angleterre soit riche et prospère, peu m'importe, pourvu que la France et ses alliés le soient comme elle.

« Le système continental n'a donc d'autre but que d'avancer l'époque où le droit public sera définitivement assis pour l'Empire français et pour l'Europe. Les souverains du Nord maintiennent sévèrement le régime prohibitif ; leur commerce y a singulièrement gagné : les fabriques de la Prusse peuvent rivaliser avec les nôtres. Vous savez que la France et le littoral qui fait aujourd'hui partie de l'Empire, depuis le golfe du Lion jusqu'aux extrémités de l'Adriatique, sont absolument fermés aux produits de l'industrie étrangère. Je vais prendre un parti dans les affaires d'Espagne, qui aura pour résultat d'enlever le Portugal aux Anglais, et de mettre au pouvoir de la politique française les côtes que l'Espagne a sur les deux mers. Le littoral entier de l'Europe sera fermé aux Anglais, à l'exception de celui de la Turquie. Mais comme les Turcs ne trafiquent point en Europe, je ne m'en inquiète pas.

« Voyez-vous, par cet aperçu, quelles seraient les funestes conséquences des facilités que la Hollande donnerait aux Anglais pour introduire leurs marchandises sur le continent. Elle leur procurerait l'occasion de lever sur nous-mêmes les subsides qu'ils offriraient ensuite à certaines puissances pour nous combattre. Votre Majesté est plus intéressée que moi à se garantir de l'astuce de la politique anglaise. Encore quelques années de patience, et l'Angleterre voudra la paix autant que nous la voulons nous-mêmes.

« Considérez la position de vos États, vous remarquerez que ce système vous est plus utile qu'à moi. La Hollande est une puissance maritime commerçante : elle a des ports magnifiques, des flottes, des matelots, des chefs habiles, et des colonies qui ne coûtent rien à la métropole ; ses habitants ont le génie du commerce, comme les Anglais. N'a-t-elle pas tout cela à défendre aujourd'hui ? La paix ne peut-elle pas la remettre en possession de son ancien état ? Sa situation, peut-être pénible pendant quelques années, n'est-elle pas préférable à faire du monarque hollandais un gouverneur pour l'Angleterre ? de la Hollande et de ses colonies un fief de la Grande-Bretagne ? L'encouragement que vous donneriez au commerce anglais vous conduirait à cela : vous avez sous les yeux l'exemple de *la Sicile* et du *Portugal*.

« Laissez marcher le temps : si vous avez besoin de vendre vos genièvres, les Anglais ont besoin de les acheter. Désignez les points où les smo-

gleurs¹⁵ anglais viendront les prendre ; mais qu'ils les payent avec de l'argent, et jamais avec des marchandises. *Jamais, entendez-vous ?* Il faudra bien enfin que la paix se fasse ; vous signerez en son lieu un traité



Contrebandiers débarquant leurs marchandises pendant le blocus continental.

de commerce avec l'Angleterre. J'en signerai peut-être un aussi ; mais les intérêts réciproques seront garantis. Si nous devons laisser exercer à l'Angleterre une sorte de suprématie sur les mers, qu'elle aura achetée au prix de ses trésors et de son sang, une prépondérance qui tient à sa position géographique et à ses occupations territoriales dans les trois parties du monde, au moins nos pavillons pourront se montrer sur l'Océan sans craindre l'insulte ; notre commerce maritime cessera d'être ruineux. C'est à empêcher l'Angleterre de se mêler des affaires du continent qu'il faut travailler aujourd'hui.

« Votre affaire de grâce m'a entraîné dans ces détails ; je m'y suis livré parce que j'ai craint que vos ministres hollandais n'aient fait entrer de fausses idées dans l'esprit de Votre Majesté.

« Je désire que vous réfléchissiez à cette lettre, que vous fassiez, des sujets qu'elle traite, l'objet des délibérations de vos conseils ; enfin que vos ministres impriment à l'administration le mouvement qui lui convient.

« Sous aucun prétexte la France ne souffrira que la Hollande se sépare de la cause continentale¹⁶.

« Quant à ces contrebandiers, puisque la faute a été commise, il n'y a plus à revenir sur le passé ; je vous conseille seulement de ne pas les laisser

15. Smogleurs, nom donné aux contrebandiers britanniques sur le littoral français, en particulier breton. C'est une déformation de l'anglais *smuggler, contrebandier*. (JMS)

16. Sur ce sujet et bien d'autres, Louis refusa de suivre les ordres de son frère et fut contraint à l'abdication en 1810. (JMS)

dans les prisons de Middelbourg ; c'est trop près du lieu où le crime a été commis ; renvoyez-les dans le fond de la Hollande.

« Cette lettre n'étant à autre fin, etc.

« Signé : Napoléon. »

À dîner, l'Empereur a demandé à son piqueur comment était son cheval ; celui-ci a répondu qu'on le nourrissait bien, qu'il était fort gai et en fort bon état. « J'espère qu'il ne se plaint pas de moi, a dit l'Empereur, s'il fut jamais un chanoine au monde, c'est celui-là. » En effet, il y a deux ou trois mois que l'Empereur n'est monté à cheval.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Mercredi 25 au vendredi 27 septembre 1816.

Ferveur de travail. Idées et projets de Napoléon sur notre histoire, etc. – Sur les ouvrages publiés, etc. – M. Méneval ; détails curieux, etc.

L'Empereur, depuis quelques jours, a une grande ferveur de travail. Toutes les matinées se sont passées à des recherches sur l'Égypte, dans les auteurs anciens. Nous avons parcouru de concert Hérodote, Pline, Strabon, etc., ne prenant guère d'autre interruption que l'instant du déjeuner sur sa petite table. Le temps demeurait toujours mauvais, et l'Empereur a dicté littéralement durant ces deux jours dans tout leur entier.

À dîner, il nous disait qu'il se trouvait beaucoup mieux, et nous lui avons fait observer, à ce sujet, que depuis quelque temps néanmoins il ne sortait plus, et travaillait huit, dix, douze heures par jour.

« C'est cela même, disait-il : le travail est mon élément ; je suis né et construit pour le travail. J'ai connu les limites de mes jambes, j'ai connu les limites de mes yeux ; je n'ai jamais pu connaître celles de mon travail. Aussi j'ai manqué tuer ce pauvre Méneval ; j'ai été obligé de le faire relever, et de le mettre en convalescence auprès de Marie-Louise, chez laquelle son emploi n'était plus qu'une véritable sinécure. »

L'Empereur ajoutait que, s'il était en Europe, et tranquille, son plaisir serait d'écrire l'histoire. Il se plaignait de la manière pitoyable dont il la voyait traitée partout. Les recherches qu'il faisait chaque jour le lui démontraient, disait-il, au-delà de tout ce qu'il avait pu soupçonner.

« Nous n'avions pas de bonne histoire, et nous n'avions pu en avoir. La plupart des peuples de l'Europe étaient dans le même cas que nous, observait-il ; les moines et les privilégiés, c'est-à-dire les gens à abus, les ennemis de la vérité et des lumières, avaient seuls exercé ce monopole : ils nous avaient raconté tout ce qu'ils avaient voulu, tout ce qui leur avait plu, ou mieux encore tout ce qui était dans leur intérêt, leurs passions ou leurs vues ! »

Il avait, disait-il, conçu le projet de redresser tout cela autant qu'il était possible ; ainsi il eût nommé des commissions de l'Institut, ou des savants indiqués par l'opinion publique, pour revoir, critiquer et reproduire nos annales. Il eût voulu aussi, de la sorte, accompagner les classiques, dont on nourrit notre jeunesse, de commentaires propres à les mettre en harmonie avec nos institutions modernes. « Un bon programme, le concours et des récompenses, et l'on eût, disait-il, tout obtenu ; rien ne résistait à une pareille voie. »

Il répétait, ce que je crois avoir déjà dit, que son intention avait été de faire écrire les derniers règnes de notre monarchie sur les pièces mêmes tirées des archives de nos Relations extérieures. Il était encore une foule de manuscrits antiques et modernes de la Bibliothèque impériale qu'il voulait faire imprimer, en les coordonnant en corps de doctrine, soit dans les sciences, soit dans la morale, la littérature et les arts, etc.

Il avait encore, assurait-il, beaucoup d'autres plans de la sorte. Et quelle époque se présenta jamais aussi favorable pour de pareilles idées et leur accomplissement ! Quand leur retrouverait-on, dans la même personne, le génie pour les concevoir, la puissance pour les exécuter !

Pour obvier, sans blesser même la liberté de la presse, au déluge de mauvais ouvrages dont le public était inondé, il demandait quel inconvénient eût pu présenter un tribunal d'opinion, composé de membres de l'Institut, de membres de l'Université, et de délégués du gouvernement, qui eussent considéré les ouvrages sous le triple rapport de la science, des mœurs et de la politique. Ils en eussent fait la critique, et eussent assigné le degré de leur mérite. « C'eût été, disait-il, le flambeau du public ; la garantie, la fortune des bons ouvrages ; la ruine, le découragement des mauvais ; l'aiguillon des talents, la palme des auteurs. »

Toutes nos soirées ont été consacrées à l'*Odyssée*, dont nous demeurons enchantés. Polyphème¹⁷, Tirésias¹⁸, les Sirènes, nous ont ravés.

17. Cyclope anthropophage qui retint captif Ulysse, dans le récit de l'*Odyssée*. (JMS)

18. Dans la mythologie de la Grèce antique, devin aveugle de Thèbes. (JMS)

Voici quelques détails relatifs à M. Méneval¹⁹, cité plus haut par l'Empereur ; ces détails seront jugés précieux, parce qu'ils sont autant de traits propres à faire connaître les circonstances privées de Napoléon.

L'Empereur, encore Premier consul, se plaignait d'être sans secrétaire ; il venait de se défaire de celui qu'il avait eu durant ses campagnes d'Italie et son expédition d'Égypte, son ancien camarade de collège, homme de beaucoup d'esprit et qu'il aimait fort, mais dont il venait



⊕ Claude François de Méneval, secrétaire du portefeuille.

d'être forcé de se séparer. Son frère Joseph lui offrit alors le sien, qu'il avait depuis peu de temps ; et Napoléon, en l'acceptant, acquit un trésor ; il l'a répété plusieurs fois : c'était Méneval, que depuis il a fait baron, maître des requêtes et secrétaire des commandements de l'impératrice Marie-Louise.

Son titre auprès du Premier consul fut celui de *secrétaire du portefeuille* ; il fut même fait à son sujet un fort long règlement, dont l'article le plus essentiel était qu'il ne devait jamais, sous

aucun prétexte, avoir à lui ni secrétaire, ni copiste : ce qui fut toujours strictement observé.

19. Claude-François de Méneval (1778-1850), secrétaire particulier et proche collaborateur de Napoléon, de 1802 à 1813. (JMS)

M. Méneval était doux, réservé, fort secret, travaillant à toute heure et en tout temps ; aussi l'Empereur n'en a-t-il jamais éprouvé que satisfaction, agrément, et l'a fort aimé. Le secrétaire du portefeuille était généralement chargé de tout le courant, et de tout ce qui était instantané ou d'improvisation. Que d'affaires, de projets et de pensées ont été traités et transmis par son intermédiaire ! Il ouvrait et lisait toutes les lettres adressées directement à l'Empereur ; les classait pour son examen, et écrivait sous sa dictée.

On sait avec quelle célérité l'Empereur dictait, si bien que le plus souvent, et pour gagner du temps, le secrétaire devait chercher à retenir les mots plutôt qu'à les transcrire, ce dont s'acquittait merveilleusement M. Méneval, qui, par la suite, eut autorité de répondre par lui-même à bien des objets. Il aurait pu facilement acquérir beaucoup d'importance ; mais c'était tout à fait hors de son inclination naturelle.

L'Empereur était la plus grande partie du temps dans son cabinet ; on eût pu dire qu'il y passait le jour et souvent une partie de la nuit. Il se couchait à dix ou onze heures, et se relevait vers minuit pour travailler de nouveau quelques heures. Il faisait parfois appeler M. Méneval, le plus souvent non ; et comme il arrivait à celui-ci de s'y rendre de lui-même, l'Empereur, connaissant tout son zèle, répondait d'ordinaire à cet empressement : « Il ne faut pas vous tuer. »

L'Empereur, en reparaissant le matin au cabinet, y trouvait des liasses mises en ordre à l'avance par M. Méneval, qui l'avait précédé. S'il y manquait parfois vingt-quatre heures ou deux jours, son secrétaire le prévenait qu'il allait se laisser encombrer, et que le cabinet serait bientôt plein, ce à quoi l'Empereur répliquait d'ordinaire gaiement : « Ne vous effrayez pas, cela sera bientôt net. » Et en effet, en peu

d'heures, l'Empereur s'était mis au courant. Il est vrai qu'il répondait beaucoup en ne répondant pas, en jetant tout ce qu'il jugeait inutile, même de ses ministres, ce à quoi ils étaient faits. Ne voyant pas arriver de réponse, ils savaient à quoi s'en tenir. Il lisait lui-même toutes les lettres, répondant par un mot à la marge de certaines, et dictant la réponse à d'autres. Celles qui étaient d'une haute importance étaient toujours mises de côté, relues deux fois, et jamais répondues qu'après quelque intervalle.

Il avait pour coutume, en sortant du cabinet, de rappeler les objets essentiels, et de dire qu'ils devaient être prêts à heure fixe ; et ils l'étaient toujours. Si, à cette heure, l'Empereur ne venait point, M. Méneval le pourchassait dans le palais, souvent à différentes reprises, pour le lui rappeler. Parfois l'Empereur terminait ; parfois encore il répondait : « *À demain, la nuit porte conseil.* » C'était sa phrase habituelle ; aussi disait-il avoir travaillé plus la nuit que le jour. Ce n'est pas que les affaires lui causassent des insomnies ; mais seulement parce qu'il dormait à heures interrompues, suivant son besoin, et que peu lui suffisait.

Il arrivait souvent à l'Empereur, dans le cours de ses campagnes, qu'on le réveillait subitement pour des circonstances instantanées : il se levait aussitôt ; on n'eût pas deviné à ses yeux qu'il venait de dormir : il donnait ses décisions ou dictait des réponses avec la même clarté, la même fraîcheur d'esprit que si c'eût été en tout autre moment. C'est ce qu'il appelait *la présence d'esprit d'après minuit* : elle était complète et extraordinaire chez lui. Il est arrivé, dans ces circonstances, qu'on l'a réveillé peut-être jusqu'à dix fois dans la même nuit, et on le trouvait toujours rendormi, parce qu'il n'avait pas encore satisfait tout son besoin de sommeil. Se vantant un jour de cette facilité de sommeil, et du peu qu'il lui en fallait, à un de ses ministres (le général

Clarke), celui-ci lui répondit plaisamment : « C'est bien ce qui nous désole, sire ; car c'est souvent à nos dépens ; il nous en descend parfois quelque chose. »

L'Empereur faisait tout par lui-même, et presque tout par la voie de son cabinet. Il nommait à toutes les places, substituant la plupart du temps de nouveaux noms à ceux dont ses ministres lui adressaient la proposition. Il lisait leurs projets, les adoptait, les rayait ou les modifiait. Il faisait jusqu'aux notes mêmes de son ministre des Relations extérieures, qu'il dictait à son secrétaire Méneval, pour lequel il n'avait nul secret. C'était encore par l'intermédiaire de celui-ci qu'il écrivait aux souverains, observant avec eux un formulaire qu'il lui avait fait rédiger sur les protocoles du passé, et à la rigueur duquel il attachait beaucoup d'importance. Les ministres travaillaient tous en commun avec l'Empereur un jour fixe de la semaine, à moins de cas particuliers ou accidentels dans les affaires ou dans un des ministères. Le travail de chacun se faisait en présence de tous les autres, qui pouvaient y prendre part. Chacun vidait de la sorte son portefeuille. Un registre consacrait les délibérations ; il doit en exister un grand nombre de volumes. Les objets arrêtés demeuraient pour la signature, qui se faisait par l'intermédiaire du ministre secrétaire d'État, qui la certifiait. Parfois, quelques-uns de ces objets, bien qu'arrêtés, passaient au cabinet avant la signature, pour y être revus et modifiés. Le ministre des Relations extérieures était le seul qui, prenant part au travail général des autres ministres, avait en outre, par la nature secrète de ses fonctions, un travail particulier avec l'Empereur. L'Empereur confiait le travail du personnel de la guerre à un de ses aides de camp de prédilection. Duroc a joui longtemps de cette confiance ; puis Bertrand et Lauriston ; le comte de Lobau a été le dernier.

M. Méneval, d'une santé très faible, et usé par le travail, eut besoin de repos. L'Empereur le plaça alors auprès de Marie-Louise. C'était un canonicat, disait-il, une vraie *sinécure* ; mais il ne s'en sépara néanmoins que sous la condition de revenir à lui dès qu'il serait rétabli ; ce qu'il ne manquait pas de lui rappeler toutes les fois qu'il le voyait.

Avec Méneval finit l'*unité* de travail dans le cabinet ; il eut plusieurs successeurs ensemble, et le cabinet de l'Empereur devint alors un bureau, une espèce d'administration assez nombreuse²⁰. L'Empereur y admit, sur la recommandation d'autres qui croyaient pouvoir en répondre comme d'eux-mêmes, quelqu'un qui, en 1814, au moment de la crise, reçut l'ordre de brûler certaines pièces du cabinet. La Restauration assise, il écrivit à un des ministres du roi pour lui offrir celles qui restaient encore. L'Empereur en trouva la preuve au 20 mars dans les papiers laissés aux Tuileries, et se contenta d'écrire en marge de la lettre même du dépositaire infidèle : *un tel est un traître, un tel est un traître* ; et rendit le papier en cet état, tout en l'accompagnant de paroles pleines de bonté, à celui-là même qui lui avait recommandé le coupable, homme, du reste, pour son propre compte, disait l'Empereur en parlant du recommandant, d'un dévouement et d'une fidélité à toute épreuve. Ce fut là tout le reproche que lui fit Napoléon, et toute la vengeance qu'il fit peser sur le coupable.

Il doit donc être resté beaucoup de traces ou de pièces du travail du cabinet. Les débats du parlement d'Angleterre en ont fait connaître que les réclamations solennelles de Napoléon, lors de son retour au

20. Depuis la publication du *Mémorial*, des renseignements plus authentiques que ceux que j'avais recueillis de pure tradition, m'ont appris que j'avais été tout à fait dans l'erreur en cet endroit. L'unité de travail dans le cabinet, sa marche, n'ont jamais cessé d'être les mêmes. À la retraite du baron Méneval, le baron Fain, qui avait été son second durant six ans, devint son successeur avec les mêmes attributions et les mêmes fonctions, et le cabinet, bien qu'en éprouvant des mutations dans les personnes et dans leurs titres, continua d'être numériquement le même. (Las Cases.)

20 mars, ont données pour falsifiées. Les pièces du cabinet ne seraient pas les seuls documents qui nous resteraient de cette administration à jamais célèbre. Il doit exister vingt ou trente volumes in-4° de la correspondance des campagnes d'Italie et d'Égypte, recueillie et classée par ordre.

Il doit exister aussi peut-être soixante ou quatre-vingts volumes in-folio des délibérations du conseil des ministres, recueillies par les secrétaires d'État duc de Bassano²¹ et comte Daru.

Enfin, les procès-verbaux du Conseil d'État, rédigés et mis en ordre par M. Locré²².

Voilà de vrais et grands titres de gloire pour Napoléon. C'est sur ces monuments immortels, et avec eux, qu'ont marché les gouvernements qui ont suivi, et c'est là que viendront inévitablement puiser désormais les administrations de tous les temps et de tous les pays ; les bases posées par lui ont été sûres et solides, tant les jalons ont été bien placés, tant les racines ont été profondes, tant enfin tout cet ensemble porte le caractère du génie et la rectitude de la durée !



🔍 Hugues-Bernard Maret duc de Bassano, ministre secrétaire d'État.

21. Hugues-Bernard Maret, duc de Bassano (1763-1839). Secrétaire d'État durant le Consulat, ministre secrétaire d'État sous l'Empire (1804-1811 et 1813-1814). (JMS)

22. M. Locré : cf. tome 2, 1^{er} au 4 novembre 1815, Conseil d'État. (JMS)

Samedi 28 septembre 1816.

Paroles caractéristiques touchant ma femme. – Dictée de l'Empereur pour une nouvelle partie de ses Mémoires.

Aujourd'hui, l'Empereur a profité d'un peu de beau temps pour faire deux tours en calèche. Il avait besoin, disait-il, d'être secoué. Il lui restait un peu de fluxion ; sa joue gauche demeurait enflée. Il est rentré sur les trois heures. Quelque temps après, le travail lui manquant, il m'a fait appeler ; nous avons fait quelques tours de jardin. Ayant aperçu le docteur, il l'a fait approcher et en a appris que, la veille, les commissaires russe et autrichien s'étaient présentés à la porte de Longwood, mais qu'ils en avaient été repoussés par la consigne imposée par le gouverneur.

Demeurés seuls, l'Empereur, après bien des objets, est venu à parler de ma femme, de ce qu'elle pouvait faire, de ce qu'elle serait devenue, etc.

« Il est hors de doute, disait-il ensuite, que votre situation à Sainte-Hélène ne la fasse rechercher beaucoup, et n'inspire un vif intérêt. Tout ce qui se rattache à ma personne reste cher à bien du monde. D'ici je donne encore des couronnes !... Oui, mes chers amis, quand vous retournerez en Europe, vous recevrez des couronnes ! »

Et puis revenant à ma femme : « Son meilleur parti, disait-il avec une grâce et une bonté touchante, serait d'aller passer son veuvage auprès de Madame, ou de quelqu'un des miens. Ils auraient sans doute bien du plaisir à prendre soin d'elle, etc. »

Au retour, l'Empereur s'est mis au travail. La Campagne d'Italie était à peu près finie. Il m'a pourvu d'un nouveau sujet.

Note, écrivez : C'est ainsi que s'exprimait soudainement l'Empereur quand il lui venait une idée. Voici ce qu'il dicta littéralement en ce moment ; il n'y a rien eu de changé ; il ne l'a jamais relu.

* * *

NOTE. « La Campagne d'Italie se trouvant finie. *Las Cases*, d'ici à huit jours, entreprendra l'époque depuis la rupture du traité d'Amiens, jusqu'à la bataille d'Iéna.

« – En 1802, toute l'Europe est pacifiée. Bientôt après toute l'Europe se met en guerre. La République change et devient Empire. La question maritime devient la question dominante dans la rupture de la paix d'Amiens.

« – Las Cases commencera par faire analyser sous ses yeux, au petit Emmanuel, les *Moniteurs* de cette époque ; il en fera au moins six ou sept par jour, ce qui fera cent quatre-vingts dans un mois, ou une époque de six mois d'analysés avant que nous commencions le travail.

« – La partie antérieure à cette époque, et celle qui suivra, seront préparées et faites par ces messieurs. Il faudra, dans l'analyse, suivre le modèle déjà prescrit à M. de Montholon, c'est-à-dire analyser le tout par événement, avec indication de page et de mois sans distinction de matières.

Nous aurons pour grands faits :

- « 1° Histoire de la flottille ;
- « 2° déclaration de l'Autriche ;
- « 3° mouvement des escadres ;
- « 4° bataille de Trafalgar ;
- « 5° Ulm, Austerlitz ;
- « 6° paix de Vienne ;
- « 7° négociation de lord Lauderdale à Paris ;
- « 8° bataille d'Iéna.

À reporter à leurs places :

- « 1° Conjuración de Georges²³ ;
- « 2° affaire du duc d'Enghien ;
- « 3° sacre de l'Empereur par le pape ;
- « 4° organisation impériale.

« Ce sera une des plus belles parties de l'histoire de France, puisque d'un côté, et dans l'intervalle d'une année, on voit un pape venir en France, sacrer un empereur, ce qui ne s'était pas renouvelé depuis mille ans ; et que de l'autre, on voit les drapeaux français flotter sur Vienne et sur Berlin ; l'Empire romain dissous et la monarchie prussienne disparue. »

Je me complais à consigner ici littéralement cette dictée brute, ou les idées premières de l'Empereur, afin de mieux connaître toute sa manière.

On conçoit toute l'ardeur avec laquelle, mon fils et moi, nous nous consacraâmes dès cet instant à ce travail, dont nous sentions tout le

23. Georges Cadoudal : cf. tome 6 au 30 mai 1816. (JMS)

prix. Toutefois nous n'avions point encore complété l'analyse de nos six mois quand j'ai été arraché de Longwood. Si ce travail n'a pas été accompli, quelle perte pour l'histoire²⁴ !!!

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Dimanche 29 septembre 1816.

Sur un trou dans le jardin.

Pendant le dîner, on parlait d'une mare d'eau qui se trouve dans notre jardin, fort près de nous, et assez profonde pour qu'un agneau s'y fût jadis noyé en voulant y boire. L'Empereur, à ce sujet, a dit à quelqu'un de la maison : « Est-il possible, monsieur, que vous ne l'ayez pas encore fait combler ? Combien vous seriez responsable, et quel chagrin vous vous prépareriez, si votre fils venait à s'y noyer, et rien n'est plus possible. » Comme on lui répondait qu'on l'avait voulu souvent, mais qu'il était impossible d'avoir des ouvriers : « Ce n'est pas une excuse, a repris vivement l'Empereur ; si mon fils était ici, j'eusse été le combler de mes propres mains. »

L'Empereur, déjà au lit, m'a fait appeler ; il avait, disait-il, des renseignements et des dates à me demander sur des objets qui nous concernaient essentiellement.....


* * *

24. Il paraît que les campagnes d'Italie et d'Égypte sont les deux seuls ouvrages, de la vie de Napoléon, complètement finis. Du reste, nous ne tarderons pas, assure-t-on, à jouir de toute la collection des manuscrits, le bruit étant que MM. les frères Bossange doivent bientôt en donner une édition de luxe au public. (LC)

nombreuses escadres, et de les préserver des glaces de la mer ; les ouvrages hydrauliques de Dunkerque, du Havre, de Nice ; le gigantesque bassin de Cherbourg ; les ouvrages maritimes de Venise ; les belles routes d'Anvers à Amsterdam, de Mayence à Metz, de Bordeaux à Bayonne ; les passages du Simplon, du Mont-Cenis, du Mont-Genèvre, de la Corniche, qui ouvrent les Alpes dans quatre directions ; dans cela seul vous trouveriez plus de huit cents millions. Ces passages surpassent en hardiesse, en grandeur et en efforts de l'art, tous les travaux des Romains. Les routes des Pyrénées aux Alpes, de Parme à la Spezia, de Savone au Piémont ; les ponts d'Iéna, d'Austerlitz, des Arts, de Sèvres, de Tours, de Roanne, de Lyon, de Turin, de l'Isère, de la Durance, de Bordeaux, de Rouen, etc. ; le canal qui joint le Rhin au Rhône par le Doubs, unissant les mers de Hollande avec la Méditerranée ; celui qui unit l'Escaut à la Somme, joignant Amsterdam à Paris ; celui qui joint la Rance à la Vilaine ; le canal d'Arles, celui de Pavie, celui du Rhin ; le dessèchement des marais de Bourgoin, du Cotentin, de Rochefort ; le rétablissement de la plupart des églises démolies pendant la Révolution, l'élévation de nouvelles, la construction d'un grand nombre d'établissements d'industrie pour l'extirpation de la mendicité ; la construction du Louvre, des greniers publics, de la Banque, du canal de l'Ourcq ; la distribution des eaux dans la ville de Paris ; les nombreux égouts, les quais, les embellissements et les monuments de cette grande capitale ; ses travaux pour l'embellissement de Rome ; le rétablissement des manufactures de Lyon ; la création de plusieurs centaines de manufactures de coton, de filature et de tissage qui emploient plusieurs millions d'ouvriers ; des fonds accumulés pour créer plus de quatre cents manufactures de sucre de betterave, pour la consommation d'une partie de la France, qui auraient fourni le sucre au même prix que celui des Indes, si elles eussent continué d'être encouragées seulement encore quatre ans ; la substitution du pastel à l'indigo, qu'on fût venu à bout de se procurer

en France à la même perfection et à aussi bon marché que cette production des colonies ; le nombre des manufactures pour toute espèce d'objets d'art, etc. ; cinquante millions employés à réparer et à embellir les palais de la couronne ; soixante millions d'ameublements placés dans les palais de la couronne en France, en Hollande, à Turin, à Rome ; soixante millions de diamants de la couronne, tous achetés avec l'argent de Napoléon ; *le Régent*²⁵ même, le seul qui restât des anciens diamants de la couronne de France, ayant été retiré par lui des mains des Juifs de Berlin, auxquels il avait été engagé pour trois millions ; le Musée Napoléon, estimé plus de quatre cents millions, et ne contenant que des objets légitimement acquis, ou par de l'argent, ou par des conditions de traités de paix connus de tout le monde, en vertu desquels ces chefs-d'œuvre furent donnés en commutation de cession de territoire ou de contributions ; plusieurs millions amassés pour l'encouragement de l'agriculture, qui est l'intérêt premier de la France ; l'institution des courses de chevaux : l'introduction des mérinos, etc.



 Le Régent sur la garde de l'épée de Napoléon, détail du tableau peint par François Gérard.

25. Ce diamant provenant des mines de Goconde (Inde) a été acheté par Philippe d'Orléans, régent de France, en 1717. Il pèse 140,5 carats, après la taille. Volé pendant la Révolution puis retrouvé, il fut mis en gage en 1797 pour financer, entre autres, la campagne d'Italie. Racheté par Napoléon en 1802, il en orna son épée du sacre. (JMS)

« Voilà qui forme un trésor de plusieurs milliards qui durera des siècles !

« Voilà les monuments qui confondront la calomnie !!!... L'histoire dira que tout cela fut accompli au milieu de guerres continuelles, sans aucun emprunt, et même lorsque la dette publique diminuait tous les jours, et qu'on avait allégé les taxes de cinquante millions. Des sommes très considérables demeuraient encore dans son trésor particulier ; elles lui étaient conservées par le traité de Fontainebleau, comme résultant des épargnes de sa liste civile et de ses autres revenus privés. Elles furent partagées, et n'allèrent pas entièrement dans le trésor public, ni entièrement dans celui de la France !!! »

Dans une autre occasion, l'Empereur lisant dans un journal que lord Castlereagh, dans une assemblée en Irlande, avait dit que Napoléon avait déclaré à Sainte-Hélène qu'il n'aurait jamais fait la paix avec l'Angleterre que pour la tromper, la suspendre et la détruire, et que, si l'armée française était attachée à Napoléon, c'est parce qu'il donnait en mariage à ses soldats les filles des plus riches familles de son empire ; l'Empereur, ému, dicta : « Ces calomnies contre un homme qu'on opprime avec une telle barbarie, et qu'on prend à la gorge pour l'empêcher de parler, seront repoussées par toutes personnes bien nées et capables de sentir. Quand Napoléon était sur le premier trône du monde, alors sans doute ses ennemis ont eu le droit de dire tout ce qu'ils ont voulu ; sa conduite était publique et servait de suffisante réponse ; quoiqu'il en fût, elle était du département de l'opinion et de l'histoire ; mais aujourd'hui de nouvelles et basses calomnies tiennent à la dernière lâcheté, et ne rempliront pas leur but. Des millions de libelles ont paru et paraissent tous les jours ; ils sont sans effet : soixante millions d'hommes des contrées les plus policées de l'univers élèvent leurs voix pour les confondre, et cinquante mille

Anglais qui voyagent maintenant sur le continent apportent chez eux la vérité aux peuples des trois royaumes, qui rougiront d'avoir été si grossièrement trompés.

« Quant au bill qui a traîné Napoléon sur un roc, c'est un acte de proscription semblable à ceux de Sylla, et pire encore. Les Romains poursuivirent Annibal jusqu'au fond de la Bithynie ; Flaminius obtint du roi Prusias la mort de ce grand homme, et pourtant à Rome Flaminius fut accusé d'avoir agi ainsi pour satisfaire sa haine personnelle. En vain alléqua-t-il qu'Hannibal, encore dans la vigueur de l'âge, pouvait être dangereux, que sa mort était nécessaire ; mille voix répondirent que ce qui était injuste et ingéneux ne peut jamais être avantageux à une grande nation ; que de tels prétextes justifieraient les assassinats, les empoisonnements et toute espèce de crimes !... Les générations qui suivirent reprochèrent cette lâcheté à leurs ancêtres : elles auraient payé bien cher pour effacer une telle tache de leur histoire. Depuis le renouvellement des lettres parmi les nations modernes, il n'est point de génération qui n'ait uni ses imprécations à celles que proféra Annibal au moment de boire la ciguë : il maudissait cette Rome, qui, à une époque où ses flottes et ses légions couvraient l'Europe, l'Asie et l'Afrique, assouvissait sa colère sur un homme seul et désarmé, parce qu'elle le craignait, ou qu'elle prétendait le craindre.

« Mais les Romains ne violèrent jamais l'hospitalité : Sylla trouva un asile dans la maison de Marius ; Flaminius, avant de proscrire Annibal, ne le reçut pas à bord de son vaisseau, et ne lui déclara point qu'il avait des ordres de le bien recevoir ; la flotte romaine ne le transporta pas au port d'Ostie ; bien loin d'avoir recours à la protection des lois romaines, Annibal préféra confier sa personne à un roi d'Asie. Lorsqu'il fut proscrit, il n'était pas sous la protection de l'étendard romain : il était sous les drapeaux d'un roi ennemi de Rome.

« Si jamais, dans les révolutions des siècles, un roi d'Angleterre vient à comparaître devant le redoutable tribunal de sa nation, ses défenseurs insisteront sur l'auguste caractère de roi, le respect dû au trône, à toute tête couronnée, à l'oint du Seigneur ! Mais ses adversaires ne seront-ils pas en droit de répondre : un de ses ancêtres proscrit son hôte en temps de paix ; n'osant pas le mettre à mort en présence d'un peuple qui avait ses lois positives et ses formes régulières et publiques, il fit exposer sa victime sur le point le plus insalubre d'un roc situé au milieu de l'Océan, dans un autre hémisphère. Cet hôte y périt après une longue agonie, tourmenté par le climat, les besoins et les injures de toute espèce ! Eh bien ! cet hôte était aussi un grand souverain, élevé sur le bouclier de trente-six millions de citoyens. Il fut maître de presque toutes les capitales de l'Europe ; il vit à sa cour les plus grands rois ; il fut généreux envers eux tous, il fut pendant vingt ans l'arbitre des nations ; sa famille était alliée à toutes les familles souveraines, même à celle de l'Angleterre ; il fut deux fois l'oint du Seigneur : il fut deux fois consacré par la religion !!! »

Ce dernier morceau est certainement très beau de vérité, de diction et surtout de richesses historiques.

L'Empereur dictait toujours sans nulle préparation. Je ne lui ai jamais vu, dans aucun cas, faire de recherche sur notre histoire, ni sur aucune autre ; pourtant personne n'a jamais plus heureusement cité l'histoire, avec plus de justesse, plus à propos, ni plus souvent. On eût dit même qu'il ne la savait qu'en citations, et que ces dernières lui venaient comme par inspirations. C'est ici pour moi le lieu de dire quelque chose qui m'a souvent occupé, sans que j'aie pu me l'expliquer, mais qui est trop remarquable, et dont j'ai été trop souvent le témoin pour le passer, sous silence ; c'est qu'on eût dit qu'il existait en Napoléon une foule d'objets qui y demeuraient comme en réserve

pour apparaître avec éclat dans les circonstances soignées ; qui, dans les moments d'insouciance, semblaient plus que sommeiller, lui être pour ainsi dire étrangers. Sur l'histoire, par exemple, combien de fois ne m'a-t-il pas demandé si Saint Louis était avant ou après Philippe le Bel, ou autre chose semblable. Eh bien, l'occasion arrivait-elle pour lui ? alors il faisait sans hésiter les citations les plus minutieuses ; et, lorsqu'il m'est arrivé de douter parfois et que j'ai été vérifier, le tout était de la plus scrupuleuse exactitude ; je ne l'ai jamais trouvé en défaut.

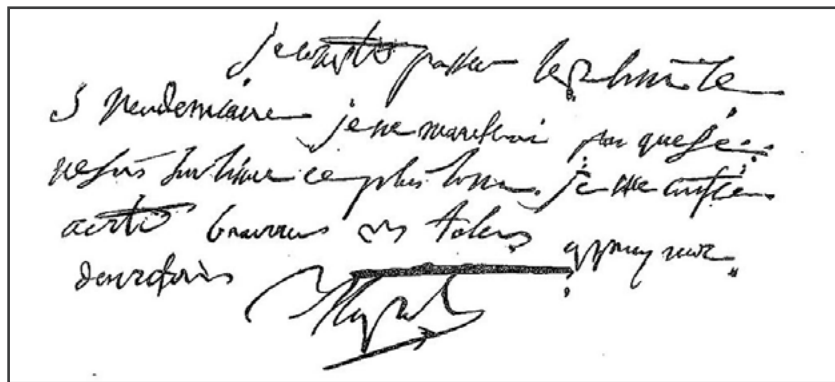
Autre singularité de même nature : l'Empereur, dans l'oisiveté de la vie et le bavardage, estropiait souvent les noms les plus familiers, même les nôtres ; et je ne crois pas que cela lui fût arrivé en public. Je l'ai entendu cent fois, dans nos promenades, réciter la fameuse tirade d'Auguste, et jamais il n'a manqué de dire : « Prends un siège, Sylla²⁶. » Il faisait, la plupart du temps, des noms propres à sa fantaisie ; et, une fois adoptés, ils demeuraient toujours, bien que nous prononçassions les véritables cent fois par jour à ses côtés ; et si nous eussions adopté les siens, son oreille en eût été choquée. Il en était de même de l'orthographe ; la plupart du temps il n'en écrivait pas un mot, et si nos copies lui eussent été portées avec de pareilles fautes, il s'en fût plaint.

Un jour, l'Empereur me disait : « Vous n'écrivez pas l'orthographe, n'est-ce pas ? » Ce qui fit sourire malignement le voisin, qui prenait cela pour un jugement. L'Empereur, qui s'en aperçut, reprit : « Du moins, je le suppose ; car un homme public et dans les grandes affaires, un ministre, ne peut, ne doit pas écrire l'orthographe. Ses idées doivent courir plus vite que sa main ; il n'a le temps que de jeter

26. Napoléon utilise Sylla au lieu de Cinna dans le vers célèbre de Corneille. (*JMS*)

des jalons ; il faut qu'il mette des mots dans des lettres, et des phrases dans des mots ; c'est ensuite aux scribes à débrouiller tout cela. » Or, l'Empereur laissait beaucoup à faire aux scribes ; il était leur désolation ; son écriture composait de véritables hiéroglyphes ; elle était illisible souvent pour lui-même. Un jour mon fils, lui lisant un des chapitres de la Campagne d'Italie, s'arrête court, cherchant à déchiffrer : « Comment, le petit âne, dit l'Empereur, ne peut pas relire son écriture ? – Sire, c'est que ce n'est pas la mienne. – Et de qui donc ? – Celle de Votre Majesté. – Comment, petit drôle, prétendez-vous m'insulter ? » Et l'Empereur, prenant le cahier, fut fort longtemps à chercher ; et puis le jeta en disant : « Il a ma foi raison, je ne saurais dire ce qu'il y a. »

Il lui est arrivé souvent de me renvoyer les copistes pour essayer de leur déchiffrer ce qu'il n'avait pu retrouver lui-même.



Exemple de l'écriture autographe de Napoléon.

L'Empereur expliquait la netteté de ses idées et la faculté de pouvoir, sans se fatiguer, prolonger à l'extrême ses occupations, en disant que les divers objets et les diverses affaires se trouvaient casés dans sa tête

comme ils eussent pu l'être dans une armoire. « Quand je veux interrompre une affaire, disait-il, je ferme son tiroir, et j'ouvre celui d'une autre. Elles ne se mêlent point, et ne me gênent ni ne me fatiguent point l'une par l'autre. »

Jamais non plus il n'avait éprouvé, disait-il, d'insomnies par la préoccupation involontaire de ses idées. « Veux-je dormir, je ferme tous les tiroirs, et me voilà au sommeil. » Aussi observait-il qu'il avait toujours dormi quand il en avait besoin, et à-peu-près à volonté.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Mardi 1^{er} octobre 1816.

Mon *Atlas*. – Fatalisme, etc. – Le gouverneur insiste vainement pour être reçu de l'Empereur.

Quand je suis entré chez l'Empereur, il avait mon *Atlas* entre les mains. Il allait et revenait sur diverses feuilles généalogiques, dont il tient à merveille, désormais, tous les rapports et les nombreuses corrélatons. Il l'a refermé disant : « Quel enchaînement ! Comme tout se suit et s'appuie ! comme tout se débrouille, se grave dans l'esprit ! Mon cher, quand vous n'auriez fait que montrer la véritable manière d'apprendre, vous auriez rendu un grand service. Libre à chacun désormais d'habiller votre squelette à sa façon ; on le perfectionnera sans doute encore ; mais l'idée mère vous demeurera, etc. »

Dans divers sujets de conversation qui ont suivi, *le fatalisme* s'est trouvé mentionné, et l'Empereur a dit à cet égard des choses curieuses et remarquables ; entre autres : « Ne me fait-on pas passer pour imbu du fatalisme ? m'a-t-il demandé. – Mais, oui, sire, du moins parmi

beaucoup de gens. – Eh bien !... Eh bien ! il faut laisser dire ; aussi bien, on peut vouloir imiter, et cela peut avoir parfois son utilité... Ce que sont les hommes pourtant !... On est plus sûr de les occuper, de les frapper davantage par des absurdités, que par des idées justes ; mais un homme de bon sens peut-il bien s'y arrêter un instant ! Ou le fatalisme admet le libre arbitre, ou il le repousse. S'il l'admet, qu'est-ce qu'un résultat déjà fixé d'avance, vous dit-on, et que pourtant la moindre détermination, un seul pas, une seule parole vont faire varier à l'infini ? Si le fatalisme, au contraire, n'admet pas le libre arbitre, c'est bien autre chose ; alors, quand vous venez au monde, il n'y a plus qu'à vous jeter dans votre berceau, sans vous donner aucun soin ; s'il est irrévocablement fixé que vous vivrez, bien qu'on ne vous donne à boire ni à manger, vous grandirez toujours. Vous voyez bien que ce n'est pas une doctrine soutenable, ce n'est qu'un mot. Les Turcs eux-mêmes, ces patrons du fatalisme, n'en sont pas persuadés ; autrement il n'y aurait plus de médecine chez eux, et celui qui occupe un troisième étage ne se donnerait pas la peine de descendre longuement les escaliers ; il descendrait tout de suite par la fenêtre, et vous voyez à quelle foule d'absurdités cela conduit, etc. »

Sur les trois heures, on est venu dire à l'Empereur que le gouverneur désirait lui communiquer des instructions qu'il venait de recevoir de Londres. L'Empereur a fait répondre qu'il était malade, qu'on pouvait les lui faire parvenir, ou les communiquer à quelqu'un des siens ; mais le gouverneur insistait, disant qu'il voulait lui en faire part directement. Il avait aussi, disait-il, à nous entretenir en particulier, après avoir parlé au *Général*. L'Empereur ayant refusé de nouveau de le recevoir, il s'est retiré en disant qu'on voulût bien lui faire connaître quand il pourrait voir le *Général* : ce qui pourrait être fort long, l'Empereur, auprès duquel j'étais à cet instant, m'ayant dit qu'il était déterminé à ne jamais plus le recevoir.

Après dîner, l'Empereur s'est fait apporter Valmont de Bomare²⁷ et Buffon²⁸. Il a cherché ce que ces auteurs disaient sur les différentes espèces humaines, sur la différence du nègre et du blanc : il en a été très peu satisfait, il nous a quittés de bonne heure : il souffrait.



Bandeau de l'Histoire naturelle de l'Homme,
in tome 2 de l'*Histoire Naturelle* de Buffon, édition de 1749.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Mercredi 2 octobre 1816.

L'Empereur m'avait dit qu'il voulait absolument se remettre à l'anglais, qu'il fallait que je le forçasse chaque matin à prendre sa leçon.

27. Jacques-Christophe Valmont de Bomare, ou Valmont-Bomare (1731-1807), auteur d'un *Dictionnaire raisonné d'histoire naturelle*. (JMS)

28. Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon (1717-1788), auteur, avec ses collaborateurs, dont Daubenton et Lacépède, d'une monumentale *Histoire naturelle, générale et particulière...*, en 36 volumes illustrés. (JMS)

Fidèle à cet ordre, je me suis rendu chez lui vers midi et demi ; j'ai été malheureux dans le choix du moment ; l'Empereur, étendu sur son canapé, sommeillait après son déjeuner. J'ai dû le contrarier, et je l'étais fort pour mon compte. Toutefois il n'a pas voulu me laisser ressortir, et a lu de l'anglais pendant près d'une demi-heure. Il n'était pas très bien. Il a fait sa toilette. Comme je lui ai dit que notre travail était prêt, il s'est proposé d'abord de s'occuper des chapitres de la Campagne d'Italie, mais il a changé de pensée et a travaillé toute la journée à d'autres objets.....

.....

Vers les cinq heures, il a voulu sortir ; il a trouvé qu'il faisait trop froid. Après dîner, il a voulu vainement essayer de la lecture ; il n'a pu continuer : il se trouvait fatigué, endormi, souffrant, et s'est retiré presque aussitôt.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Jeudi 3 octobre 1816.

Jurisprudence, Code ; Merlin, etc. – Monuments d'Égypte. – Projet d'un temple égyptien à Paris.

L'Empereur, après son déjeuner, a fait quelques tours de jardin. Nous étions tous autour de lui ; il a causé des communications que le gouverneur avait à nous faire, et a passé en revue les diverses conjectures que chacun de nous formait à cet égard, les unes bonnes, les autres mauvaises. Le temps était supportable : il a demandé la calèche, et nous avons fait le tour du bois. La chaleur, la pesanteur de

l'atmosphère, bien que le soleil fût couvert, l'a forcé de rentrer. Il s'est mis au travail, et a dicté à mon fils jusqu'à cinq heures.

Nous avons essayé de nouveau quelques tours de jardin ; mais déjà le froid et l'humidité étaient sensibles : il est rentré et m'a dit de le suivre pour causer. Il a feuilleté un ouvrage anglais, et s'est arrêté sur la jurisprudence, les procédures civiles et criminelles des deux pays de France et d'Angleterre, cherchant à les comparer. On sait combien il est fort sur nos codes ; mais il connaît peu ceux d'Angleterre ; et, à l'exception de quelques points généraux, je n'ai pu répondre à ses questions. Dans le cours du sujet, il a dit : « Les lois qui sont, en théorie, le type de la clarté, ne deviennent que trop souvent un vrai chaos dans l'application. C'est que les hommes et leurs passions détériorent tout ce qu'ils manient, etc.... On ne peut échapper à l'arbitraire du juge qu'en se plaçant sous le despotisme de la loi, etc.... J'avais d'abord rêvé qu'il serait possible de réduire les lois à de simples démonstrations de géométrie, si bien que quiconque aurait su lire, et eût pu lier deux idées, eût été capable de prononcer ; mais je me suis convaincu presque aussitôt que c'était une idéalité absurde. Toutefois, ajoutait-il, j'aurais voulu partir d'un point arrêté, suivre une route unique, connue de tous ; n'avoir d'autres lois que celles inscrites dans le seul code, et proclamer, une fois pour toutes, nul et non avenu tout ce qui ne s'y trouverait pas compris ; mais avec les praticiens, il n'est pas facile d'obtenir de la simplicité ; ils vous prouvent d'abord qu'elle est impossible, que c'est une véritable chimère ; puis ils essaient de démontrer qu'elle est même incompatible avec la sûreté, l'existence du pouvoir. Celui-ci demeure seul et constamment exposé, disent-ils, aux machinations improvisées de tous ; il lui faut donc au besoin des armes en réserve pour les cas imprévus. Si bien, observait Napoléon, qu'avec quelques vieux édits de Chilpéric ou de Pharamond, déterrés

au besoin, il n'est personne qui puisse se dire à l'abri d'être dûment et légalement pendu.



Philippe-Antoine
Merlin, dit Merlin de
Douai,
gravé par Bonneville.

« Au Conseil d'État, disait l'Empereur, j'étais très fort, tant qu'on demeurait dans le domaine du code ; mais dès qu'on passait aux régions extérieures, je tombais dans les ténèbres, et *Merlin*²⁹ alors était ma ressource, je m'en servais comme d'un flambeau. Sans être brillant il est fort érudit, puis sage, droit et honnête ; un des vétérans de la vieille et bonne cause ; il m'était fort attaché.

« À peine le Code eut paru, qu'il fut suivi presque aussitôt, et comme en supplément, de commentaires, d'explications, de développements, d'interprétations, que sais-je ? et j'avais coutume de m'écrier : Eh ! messieurs, nous avons nettoiyé l'écurie d'Augias, pour Dieu, ne l'encombrons pas de nouveau ! etc. »

À dîner, l'Empereur a dit des choses fort curieuses sur l'Égypte, touchant un des chapitres qu'il avait dictés sur la religion, les usages, etc. Il faisait observer, comme bien digne de remarque, que du même coin de terre étaient sortis les trois cultes qui avaient déraciné le polythéisme, et couvert tout le globe de la connaissance d'un seul

29. Philippe-Antoine Merlin, dit Merlin de Douai (1754-1838), comte de l'Empire. Député, membre du Directoire exécutif, conseiller d'État, il fut un des rédacteurs du Code civil des Français. (JMS)

Dieu. Alors, analysant de la manière la plus ingénieuse les deux religions de l'Orient et de l'Occident, il disait que la nôtre était toute *spirituelle*, et celle de Mahomet toute *sensuelle* ; que les châtimens dominaient chez nous : c'était l'enfer et ses supplices éternels, tandis que ce n'était que récompenses chez les musulmans : les houris aux yeux bleus, les bocages riants, les fleuves de lait ; et de là il concluait, en opposant les deux religions, que l'on pourrait dire que l'une était une *menace*, elle se présentait comme la religion de la crainte ; que l'autre, au contraire, était une *promesse*, et devenait la religion des attrait, etc. On trouvera du reste toutes ces choses et une foule d'autres aperçus, aussi neufs que piquants, dans les chapitres du grand-maréchal.

De là l'Empereur est revenu à son expédition de Syrie, et a posé comme principal but de l'expédition d'Égypte l'ébranlement de la puissance anglaise dans les quatre parties du monde, en amenant une révolution capable de changer toute la face de l'Orient, et de donner de nouvelles destinées aux Indes. L'Égypte, disait-il, devait nous tenir lieu de Saint-Domingue et de nos colonies d'Amérique, concilier la liberté des Noirs avec la prospérité de notre commerce, etc. Cette nouvelle colonie eût ruiné les Anglais en Amérique, dans la Méditerranée, et jusque sur les bords du Gange, etc.

Puis répondant aux reproches qu'on lui avait faits d'avoir déserté son armée, il disait : « Je n'avais fait qu'obéir au cri de la France, qui me rappelait pour la sauver, et j'en avais le droit : j'avais reçu du Directoire carte blanche pour toutes mes opérations dans le bassin de la Méditerranée, en Afrique et en Asie ; j'avais des pouvoirs en règle pour traiter avec les Russes, les Turcs, les Barbaresques et les princes de l'Inde. Je pouvais à mon gré me nommer un successeur, ramener l'armée, ou revenir de ma personne si je le jugeais à propos. »

Et revenant au sol égyptien, il trouvait que tout ce qu'il avait vu en Égypte, et principalement tous ces fameux débris tant vantés, ne sauraient néanmoins supporter la comparaison, ni donner l'idée de Paris et des Tuileries. La seule différence de l'Égypte à nous était, à son avis, que l'Égypte, grâce à la pureté de son ciel et à la nature de ses matériaux, laissait subsister des ruines éternelles, tandis que notre température européenne n'en admettait point chez nous, où tout se trouvait rongé et disparaissait en peu de temps. Des milliers d'années, disait-il, laissaient des vestiges sur les bords du Nil ; on n'en trouverait pas après cinquante ans sur les bords de la Seine. Il regrettait fort, du reste, de n'avoir pas fait construire un temple égyptien à Paris : c'était un monument, disait-il, dont il voudrait avoir enrichi la capitale, etc., etc.



Bonaparte contemplant le Sphinx, par Jérôme.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Vendredi 4 octobre 1816.

Ressources dans l'émigration ; anecdotes, etc. – Communications officielles. –
Nouvelles offenses.

Sur le midi, je suis entré chez l'Empereur, qui a pris une très bonne leçon d'anglais dans Télémaque ; il s'est résolu à reprendre ma méthode ; il l'apprécie, et en éprouve, dit-il, tout le bénéfice. Il me trouvait, observait-il, de grandes dispositions à être un fort bon maître d'école ; et je répondais que c'était le fruit de mon expérience. Il m'a fait entrer alors dans beaucoup de détails sur le temps où je donnais des leçons à Londres, durant mon émigration, et s'en amusait fort. « Mais au fait, a-t-il dit, vous autres, vous avez dû honorer le métier, sinon par votre science, du moins par vos manières. » Et je lui ai appris alors qu'un de nos princes avait donné des leçons de mathématiques dans son émigration. « Et ce seul acte, s'est-il écrié vivement, en fait un homme ; il atteste quelque mérite ; assurément, voilà un des plus grands succès de Mme de Genlis³⁰. » Et je lui ai rendu une anecdote singulière qu'on m'avait racontée à ce sujet.

« Le prince, disais-je, était en Suisse ; il se trouvait avoir besoin de cacher soigneusement son existence, et voulait prendre un nom qui eût l'air de quelque vérité. Un de nos évêques du Midi n'imagina rien de mieux que de lui donner celui d'un jeune Languedocien alors à Nîmes, et très zélé protestant, ce qui convenait fort en cet instant, parce que le prince se trouvait dans un canton protestant, n'y ayant certainement nulle apparence, observait l'évêque, qu'il vînt jamais le démentir. Or, il était arrivé que le jeune homme avait marché aux armées, qu'il était devenu aide de camp de M. de Montesquiou, et

30. La comtesse de Genlis, femme de lettres, auteure de Mémoires célèbres, connue également pour avoir assuré l'éducation du futur roi Louis-Philippe, dont il est question ici donnant des leçons de mathématiques. (JMS)

qu'à peu de temps de là, il avait précisément émigré en Suisse, avec son général. Quelle ne fut pas sa surprise de se trouver à table d'hôte avec quelqu'un qui avait son nom, sa religion, était de sa ville ! C'était précisément la scène des deux Sosie³¹ ; mais ce qu'il y avait de plus plaisant, c'est que le nouveau venu avait aussi changé son nom et se cachait soigneusement. On ne trouve de ces incidents que dans les romans, et on ne les croit pas possibles. Peut-être celui-ci a-t-il été un tant soit peu arrangé ; cependant, je croirais presque pouvoir affirmer le tenir de la bouche même du véritable Sosie. »

« Mais, observait ensuite l'Empereur, ceux de vous autres émigrés qui vous étiez créé des ressources au-dehors, en rentrant en France, vous avez dû vous trouver dépayés, ruinés de nouveau ? – Oui, sans doute, Sire ; car nous ne retrouvions rien, et nous venions d'abandonner le peu que nous nous étions fait, mais nous n'avions pas calculé. L'impatience de revoir le sol natal l'avait emporté ; aussi beaucoup se trouvèrent bientôt dans le plus grand dénuement, sans quoi que ce fût au monde, bien que de grandes connaissances d'intimité, de familiarité même avec beaucoup de grands personnages du jour, de vos ministres, Sire, de vos conseillers d'État et autres ; circonstance qui suscita une saillie assez plaisante à l'un de nos *esprits* : rencontrant, dans le salon de la Marine, l'un des siens, et tous deux fort embarrassés de leur subsistance, il s'écria en forme de consolation : Mon cher, si nous venons à mourir de faim, nous pourrions encore avoir deux ou trois ministres à notre enterrement. » L'Empereur en a beaucoup ri, et convenait que le mot peignait à merveille la situation du temps et des choses.

31. Dans *Amphitryon*, pièce de Molière, Sosie est un serviteur dont le dieu Mercure prend l'apparence. (JMS)

Après la leçon d'anglais, et la conversation qui a suivi, l'Empereur est sorti pour se promener. Nous avons gagné le fond du bois où la calèche est venue nous joindre.

Au retour de la promenade, le docteur est venu dire à l'Empereur que le colonel Reade, qu'il avait consenti de recevoir en lieu et place du gouverneur, demandait à lui être présenté. Cet officier a remis à l'Empereur une note assez longue. L'Empereur m'a appelé pour en être l'interprète. C'étaient les communications que sir Hudson Lowe avait vainement essayé, durant trois ou quatre jours, de faire lui-même en personne. C'était une satisfaction qu'il se ménageait vis-à-vis de l'Empereur, car elles étaient exprimées dans les termes les plus offensants. Ce trait est caractéristique, il n'a pas besoin de commentaire. On trouvera cette note aux pièces officielles, où j'y reviendrai lorsqu'elle aura amené un résultat³². La dureté des expressions, et surtout la menace qui s'y trouvait souvent répétée contre nous, d'être arrachés d'auprès de l'Empereur, nous a occupés désagréablement et a répandu, sur nous tous, beaucoup de sombre tout le reste du jour.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

32. On a dû voir que je renvoie souvent aux pièces officielles. Si on ne les trouve pas ici, ce n'est pas ma faute. L'Empereur m'avait chargé, à Longwood, de les garder toutes et de les tenir classées ; leur ensemble composait nos petites archives ; je comptais y avoir recours au besoin ; mais lors de mon enlèvement par sir Hudson Lowe, et de la saisie de tous mes papiers, je me trouvai séparé de ces pièces, que je n'ai plus le moyen de me procurer aujourd'hui. (LC)

Samedi 5 octobre 1816.

L'Empereur lit mon journal et me dicte. – Conférence entre le grand-maréchal et le gouverneur.

J'étais encore couché lorsque, d'assez bon matin, j'ai entendu la porte de ma chambre s'ouvrir doucement : elle est si encombrée par mon lit et celui de mon fils, qu'on arrive difficilement à moi. J'ai aperçu un bras entrouvrant avec autorité mon rideau ; c'était celui du maître. Heureusement je me trouvais entre les mains un ouvrage de géométrie, ce qui l'a édifié, et savait, a-t-il dit, ma réputation. Je me suis jeté à bas, et en peu d'instant j'ai eu rejoint l'Empereur, qui seul gagnait le bois. Il a causé fort longtemps des événements de la veille. Il est rentré pour se mettre au bain, étant fort souffrant ; il avait passé une mauvaise nuit.

À une heure, il m'a fait appeler ; il était au salon : il désirait prendre sa leçon d'anglais. La chaleur était forte, le temps très lourd. L'Empereur, fort abattu, n'a pu se livrer au travail ; il a sommeillé à diverses reprises ; je veillais à côté de lui. Enfin il s'est décidé à prendre le dessus, a-t-il dit en se levant ; il a gagné la salle de billard, pour respirer un peu le grand air.

Causant des Campagnes d'Italie, il m'a demandé ce que j'avais fait des premiers brouillons, remarquant que tous les chapitres avaient dû être recopiés plusieurs fois. Je lui ai dit que j'avais conservé le tout précieusement. Il m'en a fait apporter tout ce qui demeurerait en dehors de deux exemplaires complets, et l'a envoyé brûler au feu de la cuisine.

Je dois avoir dit plus d'une fois que l'Empereur savait que je tenais mon Journal. C'était demeuré un secret rigoureux pour tout le

monde, aussi l'Empereur ne m'en parlait-il jamais qu'à la dérobée, ou quand nous nous trouvions seuls. Il me demandait souvent si je le continuais toujours, et ce que je pouvais y mettre : « Sire, tout ce que dit et fait Votre Majesté du matin au soir et chaque jour. – Vous devez donc avoir là, disait-il, un furieux rabâchage, et beaucoup de choses inutiles ? Mais n'importe, continuez, un jour nous le verrons ensemble. »

Toutes les fois qu'il entra dans ma chambre, il y apercevait le fidèle Ali³³, dont la complaisance, dans ses moments perdus, était employée à recopier discrètement ce Journal. D'ordinaire l'Empereur venait alors jeter les yeux sur le travail d'Ali, et après en avoir parcouru deux ou trois lignes, c'est-à-dire après l'avoir reconnu, il s'en éloignait ou parlait d'autre chose, sans jamais avoir touché ce sujet. Cela lui était arrivé précisément encore ce matin ; il se l'est rappelé, et m'a dit qu'il voulait voir enfin *ce fameux fatras*. Mon fils a été chercher le premier cahier, et la lecture a duré plus de deux heures. Le préambule, qui m'est tout à fait personnel, a mérité son attention ; il s'en est montré satisfait, l'a relu et a terminé en disant : « C'est bien, très bien ; voilà un bel héritage pour le petit Emmanuel. » Quant au journal il en a approuvé la forme et l'ensemble ; il a fait quelques corrections de sa propre main, sur ce qui concernait sa famille et son enfance, et faisant prendre la plume à mon fils, il s'est mis à dicter des détails sur Brienne, le père Patrault, etc.

En finissant, il m'a dit vouloir reprendre ce travail désormais ; qu'il lui plaisait, et qu'il me promettait, puisque je semblais les aimer, bon

33. Louis-Étienne Saint-Denis (1788-1856), fidèle serviteur de Napoléon, qu'il suit à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène. Suite à la défection en 1804 de Roustam Raza, le 1^{er} mamelouk, il prend sa place et devient 1^{er} mamelouk, il prend le surnom de son prédécesseur et devient le fidèle Ali. Ses Souvenirs seront publiés en 1826. (JMS)

nombre d'anecdotes, surtout sur Alexandre et les autres souverains, etc., etc.

Puis il a gagné la calèche, où je suis monté seul avec lui, et le journal a fait la conversation de toute la promenade. L'Empereur s'est fort étendu sur ce sujet ; l'idée lui en plaisait beaucoup : il m'a dit plusieurs choses à cet égard, concluant que ce pourrait devenir, par les circonstances particulières, un ouvrage unique, un trésor sans prix pour son fils, etc., etc.

Au retour de la promenade, nous avons trouvé le grand-maréchal ; il arrivait de Plantation-House, où il avait été au sujet des communications d'hier. Nous avons attendu avec inquiétude ce qu'il pourrait rapporter. Il nous a appris qu'il ne s'était agi de rien moins que de voir quatre de nous séparés de l'Empereur. Il était encore un grand nombre d'autres points fort mauvais ; mais celui-là les absorbait tous dans notre esprit ; enfin le gouverneur avait conclu à n'éloigner que le Polonais et trois domestiques. Toutefois j'étais celui, à ce que rapportait le grand-maréchal, sur lequel l'orage avait grondé ; j'étais celui dont le gouverneur s'était plaint davantage ; celui qu'il eût indiqué, s'il ne m'eût cru trop utile à l'Empereur, avait-il dit. Il se plaignait de ce que j'écrivais sans cesse en Europe, déclamant toujours, disait-il, contre le gouvernement, son injustice, les oppressions qu'on exerçait sur nous ici, etc.... Il se plaignait de ce que j'entretenais les étrangers qui venaient à Longwood de l'Empereur, de manière à les y intéresser ; de ce que je cherchais partout à lier des communications au-dehors, et il a rappelé Mme Sturmer ; de ce que j'avais adressé en Europe, ou essayé d'y faire parvenir diverses pièces, etc., etc. Toutefois, après s'être montré si fort animé contre moi, et quel qu'ait été son motif, il a complètement adouci la chose par des observations emmiellées tout à fait obligeantes, disant qu'il n'avait pas dû avoir lieu d'attendre tout

cela d'une personne de tant d'instruction et d'une si belle réputation, connue aujourd'hui, pouvait-il dire, de toute l'Europe, etc., etc.

Après dîner, l'Empereur s'est amusé à résoudre des problèmes de géométrie et d'algèbre : cela lui rappelait son jeune temps, disait-il, et il nous étonnait fort de l'avoir si peu oublié.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Dimanche 6, lundi 7 octobre 1816.

Mon Journal ; circonstance particulière. – Empire de l'opinion. Talma ; Crescentini, etc.

Ces deux jours ont amené une circonstance particulière, qui tient de trop près à la nature de mon recueil, pour que je pense à l'omettre. On vient de lire tout à l'heure que l'Empereur avait été fort content de mon Journal ; il y était revenu maintes fois dans le courant du jour, témoignant constamment qu'il aurait un vrai plaisir désormais à le parcourir et à le rectifier. De mon côté, on doit juger quelle devait être toute ma joie et ma satisfaction. Je touchais donc enfin à ce moment tant désiré, et sur lequel je n'avais jamais cessé de compter, où ce que j'avais recueilli à la hâte, et peut-être fautivement, allait recevoir un salutaire redressement, une inestimable sanction. Les points incomplets seraient développés, les lacunes se rempliraient, les obscurités recevraient la lumière. Quel trésor de vérités historiques, de nœuds, de secrets politiques j'allais recevoir ! C'était dans ces dispositions, et triomphant, que je me présentai le premier jour, à l'heure habituelle, avec mon Journal ; mais l'Empereur se mit à dicter sur tout autre sujet et force fut de se plier au contretemps. Le lendemain même chose. Cette fois je voulus rappeler à l'Empereur

mon Journal ; mais il ne m'entendit pas ; et je compris. Je connaissais désormais Napoléon si bien ! il avait au dernier degré l'art de ne pas entendre : il l'employait souvent et toujours avec intention. C'en fut donc assez pour moi, je n'y revins plus. Toutefois son motif m'occupa d'abord beaucoup, et je finis par en trouver plusieurs que le lecteur supposera peut-être aussi ; et puis encore, c'est que l'occasion ne se représenta plus. À peu de jours de là, je fus arraché d'auprès de lui, car mon heure était venue, sans que rien néanmoins m'eût fait pressentir le moindrement du monde ce sinistre événement.

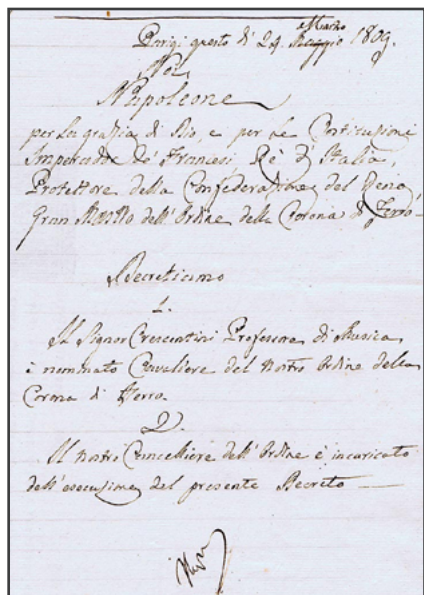
Je viens d'appuyer sur cette circonstance, avec une scrupuleuse exactitude, comme un nouveau garant de ma bonne foi, et afin d'assigner la nature précise de mon Journal. Le fond des idées, les grandes surtout, ne saurait être douteux ; mais quant aux détails, que d'erreurs involontaires peuvent s'être glissées dans une rédaction rapide, qui n'a pas été redressée par le seul qui pouvait le faire.

L'Empereur, durant sa toilette, et en attendant le grand-maréchal pour retravailler encore, s'est mis à causer d'objets divers.

La conversation l'a conduit à parler de l'empire de l'opinion, sur lequel il revient souvent. Il peignait le mystérieux de sa marche, l'incertitude, le caprice de ses décisions. De là il est passé à notre délicatesse nationale, exquise, disait-il, en fait de bienséance ; à la susceptibilité louable de nos mœurs ; à la grâce, à la légèreté qu'elles requéraient dans le pouvoir, si celui-ci est tenté d'oser les manier.

« Dans mon système, observait-il, de mêler tous les genres de mérite, et de rendre une seule et même récompense universelle, j'eus la

pensée de donner la croix de la Légion d'Honneur à *Talma*³⁴ ; toutefois je m'arrêtai devant le caprice de nos mœurs, le ridicule de nos préjugés, et je voulus, au préalable, faire un essai perdu et sans conséquence : je donnai la Couronne de Fer à *Crescentini*³⁵. La décoration



Fac-similé du décret signé de Napoléon, conférant la dignité de Chevalier de la Couronne de fer à Girolamo Crescentini, en 1809.

était étrangère, l'individu aussi ; l'acte devait être moins aperçu, et ne pouvait compromettre l'autorité, tout au plus que lui attirer quelques mauvaises plaisanteries. Eh bien ! résumait l'Empereur, voyez pourtant quel est l'empire de l'opinion et sa nature ; je distribuais des sceptres à mon gré, l'on s'empressait de venir se courber devant eux, et je n'aurais pas eu le pouvoir de donner avec succès un simple ruban ; car je crois que mon essai tourna fort mal ? – Oui, sire, a répondu quelqu'un, très mal. Il fit grand bruit dans tout Paris ; il emporta l'anathème de tous les salons, la malveillance s'en donna à cœur joie, et fit des merveilles. Cependant, dans une

des belles soirées du faubourg Saint-Germain, l'indignation qu'elle avait créée se trouva noyée tout à coup par un bon mot. C'était une abomination, disait un beau parleur, une horreur, une véritable profanation. Et quel avait pu être le titre d'un Crescentini ? s'écriait-il.

34. François-Joseph Talma (1763-1826), acteur français le plus célèbre de son époque. Sur Talma, voir au tome 4 de cette édition, les 25-28 février 1816. (JMS)

35. Girolamo Crescentini (1762-1846), célèbre sopraniste, un des derniers castrats italiens. (JMS)

Sur quoi la belle Mme G.....³⁶, se levant majestueusement de son siège, lui répliqua du geste et du ton le plus théâtral : *Et sa blessure* donc, monsieur, pour quoi la comptez-vous ? Ce fut alors un tel brouhaha de joie, d'applaudissements, que la pauvre Mme G..... se trouva fort embarrassée de son succès. »

L'Empereur, qui entendait cette anecdote pour la première fois, en a beaucoup ri ; il y est revenu souvent, et l'a parfois racontée à son tour.

À dîner, l'Empereur nous disait qu'il avait travaillé douze heures ; et nous observions que sa journée n'était point encore finie : cependant il avait l'air souffrant et se montrait très fatigué.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Mardi 8 octobre 1816.

Combat d'Ulysse et d'Irus. – Noverraz serait notre roi, etc.

En entrant aujourd'hui chez l'Empereur, je l'ai trouvé à lire les *Journaux des Débats* dernièrement arrivés. À trois heures, il a fait sa toilette. Son premier valet de chambre se trouvait malade ; il a répété plusieurs fois à ce sujet, durant sa toilette, qu'il s'en apercevait bien, que ceux qui le remplaçaient n'avaient ni son habitude ni son adresse.

Le temps était supportable ; nous avons marché vers le fond du bois, où la calèche devait venir nous prendre.

36. Guiseppina Grassini (1773-1850), fameuse chanteuse d'opéra italienne d'une grande beauté, qui fut la maîtresse de Napoléon Premier consul, et qui plus tard fut la maîtresse de Wellington, le vainqueur de Waterloo. (JMS)

Je me trouvais une somme disponible à Londres ; je l'y avais apportée dans ma course de 1814. Les terribles souvenirs de mon émigration, et les chances nouvelles m'avaient inspiré cette prudence : j'en recueillais le fruit. J'étais, par cette circonstance, celui de nous tous à Sainte-Hélène qui se trouvait le plus à son aise ; et ce qui me rendait cette somme un vrai trésor, c'était le bonheur de pouvoir la déposer aux pieds de l'Empereur. Je la lui avais déjà offerte plusieurs fois ; je lui en réitérai encore l'offre en ce moment, en lui retraçant les outrages que le gouvernement venait de renouveler. Mme de Montholon, qui venait après nous, nous a rejoints précisément en cet instant : elle faisait observer à l'Empereur qu'il marchait si vite qu'elle avait craint de le perdre ; mais que mes gesticulations lui avaient servi de point de vue, et qu'elle s'embarrassait fort d'en deviner la cause. « Madame, lui a dit l'Empereur avec une grâce charmante, il s'agitait pour me faire accepter ses générosités ; il s'offrait de nous faire vivre. »

Nous sommes rentrés presque aussitôt, il faisait très humide, et l'Empereur se plaignait de ses dents. Depuis quelque temps il a des fluxions presque continuelles. Après dîner, il a repris l'*Odyssée* ; nous en étions au combat d'Irus contre Ulysse, sur le seuil de son propre palais, tous deux en mendians.

L'Empereur désapprouvait fort cet épisode ; il le trouvait misérable, sale, inconvenant, indigne d'un roi. « Et puis, ajoutait-il, après avoir épuisé tout ce que j'y trouve de mauvais, je devine ce qui m'affecte encore, je me mets à sa place, c'est la crainte d'être rossé par un misérable ; il n'est pas donné à tout prince, à tout général, d'avoir les épaules de ses gardes ou des grenadiers ; n'est pas portefaix qui veut. Le bon Homère remédie à tout cela en faisant ses héros autant de colosses ; mais il n'en est pas ainsi parmi nous. Où en serions-nous, nous autres tous, a-t-il dit en parcourant de l'œil chacun de nous, si

l'on en était encore au bon temps où la force du bras était le véritable sceptre ? Voilà Noverraz (son valet de chambre) qui nous sert, il serait notre roi à tous. Il faut donc convenir, a-t-il continué, que la civilisation fait tout pour l'âme, et la favorise entièrement aux dépens du corps. »

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Mercredi 9 octobre 1816.

Le Polonais aux arrêts par le gouverneur. – Paroles de l'Empereur sur son fils et sur l'Autriche. – Nouvelles vexations. – Nouveaux outrages. – Paroles sur lord Bathurst. – Nouvelles restrictions. – Observations dictées par Napoléon.

Nous marchions pour gagner la calèche ; chemin faisant, on nous a appris que le gouverneur venait de mettre le Polonais aux arrêts. C'est un essai, c'est un avertissement sans doute qu'il veut nous donner. La terreur est le moyen qu'il semble vouloir employer depuis l'arrivée des dernières instructions : il s'y montre habile ; nous verrons jusqu'à quel point il ira.

En entrant chez l'Empereur avant dîner, je l'ai trouvé triste, préoccupé, sombre. La conversation l'a conduit à mentionner l'Autriche ; il s'est étendu sur ses torts envers lui, sur les grandes fautes de sa politique, etc. Il a peint la faiblesse du souverain, qui n'a montré d'énergie, disait-il, que pour se perdre en morale aux yeux des peuples.

Il s'est arrêté sur la vénalité, la dépravation, l'immoralité de ceux qui ont conseillé et accompli. De là il est passé à l'aveuglement de la politique de l'Autriche ; il a peint sa position fautive et dangereuse. « Elle se trouvait, disait-il, dans un péril des plus imminents, se

laissant complaisamment embrasser en front par un colosse, quand elle n'avait pas à reculer d'un pas ; car sur ses derrières et sur son flanc elle n'avait que des abîmes, etc. »

De là, l'Empereur est arrivé naturellement à parler de son fils. « Quelle éducation lui donnera-t-on ? disait-il. De quels principes nourrira-t-on son enfance ? Et, s'il allait avoir la tête faible ! s'il allait tenir des..... ! Si on allait lui inspirer l'horreur de son père ! Cette idée fait frémir ! observait-il douloureusement. Et pourtant quel pourrait être le contrepoison à tout cela ? Il ne saurait y avoir désormais d'intermédiaire sûr, de tradition fidèle entre lui et moi ? Tout au plus un jour mes Mémoires et peut-être aussi votre Journal. Mais encore pour surmonter le pli, les impulsions de l'enfance, pour vaincre les vices de l'entourage, faut-il déjà une certaine capacité, une certaine force de tête, un jugement tranchant, décisif, et tout cela est-il donc si commun !..... » Et il avait l'air profondément affecté. « Mais parlons plutôt d'autre chose », a-t-il prononcé fortement. Et il n'a parlé de rien.

Nous nous sommes mis au travail. Après quelques heures, le grand-maréchal m'a remplacé.

En sortant à son tour de chez l'Empereur, il m'a dit que j'étais demandé de nouveau pour traduire un gros paquet du gouverneur. Mes yeux, qui se perdent tout à fait, m'ont forcé d'aller employer ceux de M. de Montholon.

En voici le contenu : 1° Une partie des nouvelles restrictions qu'on nous impose, dans lesquelles l'Empereur est traité d'une manière qu'on pourrait appeler curieuse dans l'excès de l'indécence et de l'outrage, allant jusqu'à lui prescrire la nature et l'étendue des paroles

qu'on lui permet. Le croira-t-on jamais ?..... Les pièces feront foi. (Voyez plus loin, à la fin du jour.)

2° La forme de la déclaration qu'on présente à notre signature. Le tout respire, du reste, les vexations les plus arbitraires et les plus inutiles, assaisonnées de tout ce que peut dicter la vengeance armée du pouvoir.

3° Enfin, une lettre du gouverneur au grand-maréchal, calquée sur la note présentée par le colonel Reade, dont je fis lecture à l'Empereur et que le colonel ne voulait pas laisser : j'en ai fait mention plus haut. Toutefois, certains points très essentiels étaient ici très habilement supprimés ou modifiés ; l'Empereur a souvent remarqué que c'était là un des talents spéciaux du gouverneur. Je vais consigner ici ce qui m'en était resté. Bien que le résultat d'une simple lecture, et traduite à mesure à l'Empereur, j'oserai néanmoins en garantir l'exactitude.

« Les Français qui désireraient demeurer auprès du général Bonaparte étaient astreints à signer la formule littérale qui leur serait présentée, et par laquelle ils se soumettaient à toutes les restrictions que l'on imposerait au général. Cette obligation devait être regardée comme perpétuelle. Ceux qui s'y refuseraient seraient envoyés au cap de Bonne-Espérance : la suite du général devait être réduite de quatre personnes. Ceux qui demeureraient seraient comme s'ils étaient nés Anglais, assujettis aux lois faites pour garantir la réclusion du général Bonaparte, c'est-à-dire la peine de mort en cas qu'on se prêtât à son évasion. Chacun des Français qui se permettrait des injures, des réflexions, ou une mauvaise conduite envers le gouverneur ou le gouvernement, serait sur-le-champ expédié au cap de Bonne-Espérance, d'où il ne lui serait fourni aucun moyen de retourner en Europe, le tout, dans ce cas, devant être *à ses frais*. »

Pendant le dîner et la plus grande partie du soir, ces pièces ont été le sujet de la conversation. L'article de la lettre du gouverneur transmettant les instructions des ministres, et portant que ceux de nous qui manqueraient d'égards pour le gouvernement ou se montreraient autrement répréhensibles, seraient envoyés au Cap et de là en Europe ; et que, dans ce cas, on y insistait fortement, ce serait à *nos frais*, nous a fort réjouis. Comme nous nous égayions beaucoup sur cette tournure, l'Empereur a dit : « Je conçois que ce genre de menace vous étonne et vous paraisse ridicule ; mais il est des plus simples pour lord Bathurst, et je suis sûr qu'il n'imagine pas de plus terribles punitions au monde. Voilà les mœurs de la boutique. »

L'Empereur a fini la soirée en nous lisant *Adélaïde Du Guesclin*³⁷. Il y a une belle tirade sur les Bourbons ; l'Empereur, après l'avoir lue, a dit : « Ne s'était-on pas avisé, au temps de ma puissance, de la supprimer au théâtre, craignant qu'elle ne me blessât ! Le hasard me le fit savoir, et j'ordonnai de la rétablir. C'était ainsi qu'il en était d'une foule de choses. On a mis souvent bien de la gaucherie à vouloir me servir ou m'être agréable. »

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

* * *

N. B. Nous transcrivons ici les restrictions mentionnées quelques lignes plus haut. Elles sont curieuses de leur nature, et serviront plus que beaucoup de raisonnements à donner une idée juste de notre situation ; mais ce qui achève de donner du prix à cette pièce, c'est que les observations qui accompagnent chaque article sont de Napoléon lui-même.

37. Pièce de Voltaire.

RESTRICTIONS DE SIR H. LOWE,

Communiquées à Longwood le 19 octobre 1816 ; mais qu'il avait déjà mises à exécution par différents ordres secrets, depuis le mois d'août précédent, et qu'il ne communiqua jamais aux officiers anglais de service, honteux sans doute de leur contenu.

Texte des restrictions.

« 1°. Longwood, avec la route par Hut's gate, le long de la montagne jusqu'au poste des Signaux, près d'*Alarm-House*, sera établie comme limite. »

Observation. Le prédécesseur de sir Hudson Lowe avait étendu la ligne des limites sur les sommets des montagnes ; mais s'étant aperçu, une quinzaine de jours après, qu'en déplaçant un peu le poste des soldats, il comprendrait dans les limites la maison et le jardin du secrétaire général Brooke, il se hâta de faire ce changement.

À environ quatre-vingts toises de la route est le jardin de Corbett, où sont huit ou dix chênes qui donnent un peu d'ombrage ; on y trouve une fontaine et quelque fraîcheur³⁸. Par les nouvelles restrictions, en ne permettant plus que la grande route, on a substitué une simple ligne à une surface, et on a exclu des limites la maison du secrétaire, et le jardin Corbett.

« 2°. Des sentinelles marqueront les limites que personne ne pourra traverser pour approcher de la maison de Longwood, ou de son jardin, sans la permission du gouverneur. »

38. Le lieu décrit ici par Napoléon est précisément son tombeau !!! (LC)

Observation. D'après les premiers réglemens auxquels était soumis notre établissement dans cette île, et que le gouvernement anglais a approuvés, voici comment on venait à Longwood. Le gouverneur, l'amiral, le colonel commandant le régiment et le camp, les deux membres du conseil de la compagnie des Indes et le secrétaire général, qui étaient les principales autorités de l'île, pouvaient traverser la ligne des sentinelles sans aucune passe ou permission de qui que ce soit. Les habitants devaient avoir une permission du gouverneur ; les marins, de leur amiral ; les soldats, de leur colonel ; et enfin, les habitants, les marins, les officiers, pouvaient tous venir avec une permission du comte Bertrand, lorsque l'Empereur les faisait demander. Cet arrangement, qui subsista huit mois, n'eut aucun inconvénient : par le règlement actuel, qui est en force depuis le mois d'août, mais qui n'a été communiqué que par cet article, nous sommes gardés au secret, sans que nous ayons aucun commerce avec les habitants : ces derniers, les officiers et les marins répugnent également à l'idée d'avoir à aller demander au gouverneur la permission de se rendre à Longwood, et d'avoir à subir un interrogatoire sur le motif qui les y fait aller. Les étrangers, soit officiers, soit fonctionnaires, venant des Indes, qui touchaient cette île, et qui désiraient voir l'Empereur, se présentaient ordinairement chez le comte Bertrand, qui leur disait le jour et l'heure où ils seraient reçus. Durant leur séjour dans l'île, ils étaient regardés comme citoyens ; et avec des permissions du comte Bertrand, ils pouvaient, lorsque cela leur plaisait, venir visiter Longwood : et encore une fois, cet arrangement subsista huit mois sans qu'il en résultât aucun inconvénient. S'il arrivait quelques étrangers qui attiraient les soupçons du gouverneur, il pouvait aussitôt défendre leur débarquement ou les empêcher de passer le premier poste. Enfin le gouverneur, par le rapport des sentinelles, savait tous les jours le nom des personnes venues à Longwood, mais, lorsque tout cela fut changé dans le mois d'août, le gouverneur essaya de

nous imposer l'obligation de recevoir les étrangers auxquels il voulait être agréable, de les recevoir le jour qu'il lui plairait. C'était le comble de l'outrage !!! L'Empereur fut obligé de déclarer qu'il ne verrait plus personne, et il termina ainsi toutes ces insultes.

« 3°. La route à gauche de Hut's-gate qui retourne par *Woodridge* à Longwood n'ayant jamais été fréquentée par le général Bonaparte depuis l'arrivée du gouverneur, le poste qui l'observait sera en grande partie retiré. Cependant, toutes les fois qu'il voudrait aller à cheval dans cette direction, en prévenant l'officier à temps, il n'éprouvera aucun obstacle. »

Observation. Dans la première observation on a prouvé que les limites avaient été réduites de ce côté ; ici elles sont bien plus réduites encore. C'est une étrange manière de raisonner que de prendre cette décision, sous le prétexte que la vallée n'a pas été fréquentée pendant six mois. Il est vrai que depuis plusieurs mois Napoléon, tourmenté par les vexations du commandant, n'est point sorti. De plus, une partie de la vallée n'est point praticable en temps de pluie ; dans l'autre partie on a formé un camp. Cependant lord Bathurst dit dans son discours au parlement : « Que cette route n'avait été défendue que lorsqu'on s'aperçut qu'il (le général Bonaparte) avait abusé de la confiance qu'on avait en lui pour essayer de corrompre les habitants. » Mais ici il est en contradiction avec sir Hudson Lowe. L'offre que l'on fait de se promener dans cette vallée lorsqu'on le désirait est évidemment illusoire ; les détails ordonnés pour l'exécution la rendent impossible. Cette offre n'a pu être et n'a pas été accomplie. En perdant cette promenade, il est devenu impossible d'aller dans le jardin de miss Mason, où se trouvent quelques grands arbres qui donnent de l'ombre. De sorte qu'il n'y a plus un point, dans les limites où les détenus peuvent se promener, où ils puissent trouver un peu d'ombre et une fontaine ;

dans le reste de l'enceinte on a placé des sentinelles. Sous prétexte de malentendu dans les ordres ou autrement, toute personne peut être arrêtée, et cela est arrivé plusieurs fois aux officiers français.

« 4°. S'il (le général Bonaparte) voulait prolonger sa promenade dans quelque autre direction, un officier de l'état-major du gouverneur (s'il en est informé à temps) sera prêt à l'accompagner. Si le temps manquait, l'officier de service à Longwood le remplacerait.

« L'officier qui le surveille a ordre de ne point l'approcher, à moins qu'il ne soit demandé, et de ne jamais surveiller sa promenade, excepté pour ce que lui commande son service, c'est-à-dire de veiller à tout ce qui pourrait, dans ces promenades, s'écarter des règles établies, et de l'en avertir respectueusement. »

Observation. Ceci est inutile, l'Empereur ne sortira pas tant qu'il verra le désir de le soumettre à une inspection directe et publique. En outre, les officiers de l'état-major ont ordre de faire un rapport de tout ce que les Français peuvent avoir dit en conversation avec eux. Ceci fournit des occasions à la calomnie. Plusieurs officiers ont refusé de jouer ce rôle honteux, et ont déclaré qu'ils n'étaient pas des espions, pour répéter les conversations qu'on pouvait avoir avec eux dans l'intimité d'une promenade.

« 5°. Les règlements déjà en force pour empêcher les communications avec qui que ce soit, sans la permission du gouverneur, doivent être strictement exécutés. En conséquence, il est requis du général Bonaparte qu'il s'abstienne d'entrer dans aucune maison, ou d'engager aucune conversation avec les personnes qu'il pourrait rencontrer (excepté ce que demandent les saluts et les politesses ordinaires qu'il

aurait à rendre), à moins que ce ne soit en présence d'un officier anglais. »

Observation. Jusqu'ici cet excès d'outrage avait été éludé. L'Empereur ne reconnaît, ni dans le gouverneur, ni dans ses agents, le droit de lui rien imposer. Mais quel est l'objet de cet article ? D'insulter le caractère des détenus et de les avilir !!! de chercher à faire naître des querelles avec les sentinelles. L'enceinte est moralement annulée, puisqu'on ne peut parler à personne, ni entrer dans aucune maison. Ceci est si extraordinaire, qu'on est obligé de croire, ce que plusieurs personnes soupçonnaient déjà, que sir Hudson Lowe est quelquefois sujet à des *vertiges*.

« 6°. Les personnes qui, avec le consentement du général Bonaparte, peuvent toujours recevoir des permissions pour le visiter, ne peuvent, malgré ces permissions, communiquer avec aucune autre personne de sa suite, à moins que ce ne soit spécialement exprimé dans ces permissions. »

Observation. Ceci est également inutile ; personne n'a été reçu depuis que le commandant actuel a renversé ce qu'avait établi son prédécesseur ; cependant il résulte de cette restriction que si Napoléon devait recevoir un étranger, comme aucun de ses officiers ne pourrait être présent, ni aucun de ses domestiques faire son service, il serait obligé d'ouvrir lui-même les portes ; et que, comme il n'entend pas l'anglais, si la personne admise ne parlait pas français, il s'ensuivrait que la conversation demeurerait muette, et l'entrevue réduite à une pure exhibition.

« 7°. Au coucher du soleil, l'enceinte du jardin, autour de Longwood, sera regardée comme étant les limites ; à cette heure, des sentinelles

seront placées à l'entour ; mais de manière à ne pas incommoder le général Bonaparte en observant sa personne, s'il voulait continuer sa promenade dans le jardin après cette époque. Les sentinelles seront postées, pendant la nuit, à toucher la maison, comme cela se pratiquait auparavant ; et l'admission sera interdite, jusqu'à ce que les sentinelles soient retirées le lendemain matin, de la maison et du jardin. »

Observation. Pendant les grandes chaleurs, le seul moment où l'on puisse se promener est le coucher du soleil. Pour ne point se rencontrer avec les sentinelles, il faudra rentrer dans la maison, quoiqu'il fasse encore plein jour, et pourtant il aura été impossible de sortir tout le temps qu'il aura fait du soleil, cet endroit étant privé d'ombre, d'eau, de verdure ou de fraîcheur. Selon cette nouvelle restriction, on ne peut sortir le soir ; l'Empereur ne peut prendre aucun exercice à cheval ; il est dans une maison tout à fait insuffisante, mal construite et malsaine ; il y manque même de l'eau ; on ne perd aucune occasion de lui faire éprouver un manque d'égards. Sa constitution, quoique robuste, en est extrêmement attaquée.

« 8°. Toute lettre pour Longwood sera mise par le gouverneur sous une enveloppe cachetée, et envoyée à l'officier de service, pour être délivrée, cachetée, à l'officier de la suite du général Bonaparte, auquel elle est adressée, lequel, par ce moyen, sera assuré que personne, autre que le gouverneur, n'en connaît le contenu.

« De la même manière, toute lettre des personnes de Longwood doit être délivrée à l'officier de service, mise sous une seconde enveloppe cachetée, et adressée au gouverneur, ce qui assurera que personne, autre que lui, n'en connaîtra le contenu.

« Aucune lettre ne doit être écrite ou envoyée, aucune communication, de quelque espèce qu'elle soit, ne doit être faite, excepté en la manière susmentionnée. On ne peut avoir aucune correspondance dans l'île, excepté pour les communications qui sont indispensables à faire au pourvoyeur. Les notes qui les contiendraient doivent être données ouvertes à l'officier de garde, qui sera chargé de les faire parvenir.

« Les restrictions susmentionnées commenceront à s'observer le dix du courant. Sainte-Hélène, 9 octobre 1816. H. Lowe.

Observation. Ceci ne regarde pas l'Empereur, qui n'écrit ni ne reçoit de lettres ; en conséquence on ne demande qu'une explication. Regarderait-on comme un délit ce que ses officiers pourraient écrire dans des lettres confidentielles à leurs connaissances ? ou lorsque ceux qui doivent lire ces lettres se seront convaincus que leur contenu ne renferme rien de contraire à la sûreté de l'État ou à sa politique, oublierait-ils le contenu de ces lettres, de manière à ce qu'elles ne soient jamais le sujet de conversations ou d'abus !!!

S'il n'en était ainsi, toute correspondance doit être considérée comme défendue. La saisie, commise sur la personne du comte de Las Cases, justifie amplement cette observation.

Le but de cet article, comme l'a prouvé l'inquisition exercée dans toute l'île, est que les papiers-nouvelles n'informent pas l'Europe de la conduite criminelle que l'on suit ici. On se donnera bien de la peine pour obtenir ce résultat. Il eût été bien plus simple de se conduire de manière à n'avoir rien à cacher. On alla bien plus loin dans une lettre datée du 1er juillet 1816, adressée au comte Bertrand. On défendit même des communications verbales avec les habitants. C'est le délire

de la passion et de la haine, ou plutôt une preuve manifeste de folie. Ce règlement est un léger exemple de toutes les vexations qui font l'occupation journalière du gouverneur actuel. Que lord Bathurst dise maintenant que sir Hudson Lowe n'a fait aucune restriction ; que la correspondance du ministère a été entièrement à l'avantage des personnes détenues ; que le seul objet a été la sûreté de la détention. En proie à un traitement aussi absurde et aussi ignoble, l'Empereur n'est point sorti depuis plusieurs mois. Tous les gens de l'art peuvent prédire qu'il succombera à ce genre de vie. C'est une manière de l'assassiner aussi certaine et plus barbare que le fer et le poison. (*Quelle horrible prophétie !*)

* * *

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Résumé de juillet, août, septembre, octobre 1816.

De l'ouvrage de M. O'Meara ; procès qui lui est intenté en ce moment par sir Hudson Lowe. – Quelques mots en défense du Mémorial.

Le résumé habituel ne saurait être long désormais ; trois phrases, à la rigueur, pourraient suffire :

Tourments au comble.

Réclusion absolue.

Destruction infaillible.

Le reste de la vie de Napoléon ne sera plus qu'une cruelle et longue agonie.

On a vu que l'arrivée du nouveau gouverneur avait été pour nous le signal d'une sinistre existence. Peu de jours avaient suffi pour dérouler ses dispositions malfaisantes. Bientôt les tourments, les outrages dont il se dit l'intermédiaire, ou qu'il créa lui-même, furent au comble : il frappa de terreur les habitants à notre égard ; il accumula sur nous les vexations les plus ridicules ; il nous défendit d'écrire, sans le lui avoir communiqué, à ceux mêmes auxquels il ne nous interdisait pas de parler librement ; il invita à dîner chez lui le *général Bonaparte* pour le faire voir à une dame de distinction qui s'y trouvait en passant ; il arrêta lui-même un de nos domestiques, etc.

Il produit une dépêche à l'aide de laquelle il veut forcer l'Empereur à descendre, disait Napoléon, dans la fange de ses besoins, pour les discuter vis-à-vis de lui ; il le harcèle pour fournir un argent qu'il n'a pas, et le conduit, à force de réductions sur le strict nécessaire, à briser et vendre son argenterie, dont lui, gouverneur, fixe d'autorité le taux et l'acheteur. Il nous taxe ridiculement à une bouteille de vin par tête, l'Empereur compris !... « Il marchande notre existence ; il m'envie l'air que je respire », disait l'Empereur. Et ce qu'il nous envoie pour notre subsistance se trouve parfois et souvent de telle nature, que nous sommes réduits à en emprunter au camp voisin !!! etc.

Il tend un piège à Napoléon, se faisant une joie de l'espoir de lui transmettre, en personne et avec pompe, une communication qu'il appelle ministérielle, et qui se trouve tellement brutale qu'il refuse d'en laisser copie. Il signifie à l'Empereur les règlements les plus extravagants ; il resserre capricieusement et ironiquement son enceinte habituelle, lui prescrit la trace de ses pas, et va jusqu'à lui vouloir fixer la nature

de ses conversations et l'étendue de ses paroles ; il creuse des fossés autour de nous, nous entoure de palissades, élève des redoutes ; il nous oblige, pour pouvoir demeurer auprès de l'Empereur, à signer individuellement que nous nous soumettons à toutes ces choses ; il se sert de nos propres mains pour le dégrader, en nous forçant de le qualifier simplement *Bonaparte*, sous peine de nous arracher immédiatement d'auprès de lui, et de nous déporter sur-le-champ ! etc.

L'Empereur, poussé à bout par d'aussi ignobles traitements et d'aussi gratuites méchancetés, s'en explique vis-à-vis de sir Hudson Lowe lui-même. Ses paroles ne ménagent plus rien ; il se délivre pour toujours de son odieuse vue, et prononce qu'il ne le reverra jamais. « Le plus mauvais procédé des ministres anglais n'est plus désormais de m'avoir envoyé ici, lui a-t-il dit, mais bien de m'avoir placé en vos mains... Je me plaignais de l'amiral, votre prédécesseur ; mais du moins il avait un cœur !... Vous déshonorez votre nation, et votre nom restera une flétrissure !... Ce gouverneur n'a rien d'anglais, nous répétait-il souvent, ce n'est qu'un mauvais sbire de Sicile... Je me plaignais d'abord qu'on m'eût envoyé un geôlier, mais aujourd'hui je prononce que c'est un bourreau... , etc., etc., etc. »

Je consacre ces mots et je pourrais en consacrer bien d'autres, quelque peu bienséants qu'ils puissent être : 1° parce que je les ai entendus ; 2° parce que Napoléon les a dits à sir Hudson Lowe lui-même, ou les lui a fait transmettre ; 3° enfin, parce qu'ils ont été mérités, tant ce gouverneur, au grand scandale des Anglais mêmes, qui, sur les lieux, en témoignaient leur profond dégoût, a abusé arbitrairement, oppressivement et brutalement d'un pouvoir qu'il avait à exercer au nom d'une nation si éminemment recommandable par tout le globe ; au nom d'un prince si généralement considéré en Europe, enfin au nom d'un ministère au sein duquel se trouvaient encore quelques

gens d'honneur, personnellement connus par leur modération et leurs belles manières.

Les attaques sur Napoléon étaient incessantes ; les tourments, de tous les instants. Il ne se passait pas de jour sans nouvelles blessures ; et alors on put dire que se trouvait réalisé un des supplices de la fable.

Ah ! si jamais, dans cette époque de deuil pour tant de cœurs généreux, le génie de l'Europe, celui de la vérité, celui de l'histoire se sont tournés même involontairement vers Sainte-Hélène sur le grand Napoléon, s'ils l'ont cherché dans cette île, dont ils pensaient qu'on eût dû s'efforcer du moins de faire son Élysée, quelle n'aura pas été leur indignation de l'apercevoir, dans l'auréole de tant d'actes immortels, cloué sur un roc à la façon de Prométhée et sous les griffes de son vautour se délectant aussi à le déchiqeter pièce à pièce ! Oh ! quelle infamie !... quelle honte éternelle !

Dans cette période, la santé de l'Empereur a constamment et grandement décliné ; ce corps, cru si robuste, qui avait résisté à tant de travaux, qu'avaient épargné tant de fatigues, qu'avaient soutenu les victoires et la gloire, courbait désormais sous des infirmités que hâtait la méchanceté des hommes. C'était presque chaque jour quelque incommodité nouvelle, des ressentiments de fièvre, des fluxions violentes, des symptômes de scorbut, des rhumes continuels ; les traits s'altéraient, la marche devenait pesante, les jambes se gonflaient, etc. Nos cœurs se déchiraient de le voir courir visiblement vers une destruction infaillible et prochaine ; tous nos soins n'y pouvaient rien.

Il avait renoncé depuis longtemps au cheval, et finit par renoncer à peu près aussi à la calèche ; même la simple promenade à pied devint rare, et il se trouva réduit, à peu de chose près, à la stricte réclusion de

ses appartements. Il ne s'occupait plus désormais d'un travail suivi et régulier ; il ne nous dictait guère qu'à de longs intervalles et sur des sujets de pure fantaisie du moment. Il passait la plus grande partie du jour seul dans sa chambre, occupé à feuilleter quelques livres, ou plutôt ne faisait rien. C'est à ceux qui ont dignement jugé de toute la puissance de ses facultés, à apprécier la force d'âme qu'il lui fallait pour dévorer paisiblement la charge accablante d'un tel ennui, d'une aussi odieuse existence ; car, vis-à-vis de nous, c'était toujours la même sérénité de visage, la même égalité de caractère, le même piquant, la même liberté d'esprit, parfois même de la gaieté, de la plaisanterie ; mais dans les détails de l'intimité, il était aisé de s'apercevoir qu'il n'y avait plus en lui ni préoccupation de l'avenir, ni méditation du passé, ni souciance du présent ; il obéissait passivement désormais à la nature physique ; et, dans l'entier dégoût de la vie, le terme en était peut-être en secret désiré. Tel était l'état des choses quand je fus enlevé de Longwood ; car ce moment approche ; il n'est pas loin.

Je n'ai point consigné, dans le cours de mon recueil, toutes les minutieuses circonstances de nos querelles avec le gouverneur, non plus que les nombreuses notes officielles échangées entre nous. J'ai omis également les ignobles misères accumulées sur notre existence animale. Mon but n'était point d'écrire l'histoire de Longwood et de ses douleurs, mais seulement de faire ressortir les nuances caractéristiques de Napoléon. Au surplus, si on est curieux, on peut aller chercher tous ces détails dans la relation du docteur O'Meara³⁹. C'eût été petitesse à moi, l'un de ceux sur lesquels ils frappaient, que de trop m'y arrêter ; mais chez le docteur, qui n'en était que le témoin,

39. Le docteur Barry Edward O'Meara (1786-1836), Irlandais de naissance, qui accompagna Napoléon à Sainte-Hélène, en fut expulsé en 1818 par le gouverneur Hudson Lowe, sur l'ordre du ministre Bathurst. Il fit paraître en 1822 son livre *Napoléon en exil (Napoleon in Exile, a Voice from St. Helena)*. (JMS)

qui nous était étranger, qui était, on pourrait même dire, du parti adverse, ce soin, de sa part et dans sa situation, ne peut, ne doit avoir été que le résultat d'une émotion profonde, d'une indignation généreuse qui honore son cœur.

J'apprends en ce moment que l'ex-gouverneur de Sainte-Hélène l'attaque devant les tribunaux, en diffamation et en calomnie ; je suis plein de vénération pour les juges des grands tribunaux d'Angleterre ; parce que je sais comment ils se composent ; toutefois, comment être sûr aujourd'hui d'un résultat ? Car, dans la malheureuse crise politique de nos jours, il apparaît partout comme deux vérités à la fois ; or, la bonne pour chacun est celle qu'on porte dans le cœur ; car, bien qu'on en dise, on ne saurait se mentir à soi-même, et ce sera à tout événement, sans doute, la consolation du docteur O'Meara ; car, je dois déclarer ici que tout ce que je trouve à cet égard dans son ouvrage, et qui a pu être à ma connaissance lorsque j'étais sur les lieux, est de la plus stricte vérité ; d'où je dois naturellement conclure, par analogie, qu'il en est de même sans doute de tout ce que je n'ai pas vu, ce qui se prolonge de dix-huit mois au-delà. Aussi je n'hésite pas à prononcer que je le tiens pour tel dans mon âme et conscience.

Précisément au moment où j'écris, je reçois de sir Hudson Lowe des extraits de lettres qu'il me dit avoir reçues confidentiellement, dans les temps, du docteur O'Meara, lequel, me fit-il observer, s'exprimait très improprement à mon égard, et lui faisait des rapports secrets à mon sujet. Quelle a pu être en cela l'intention de sir Hudson Lowe vis-à-vis de moi ? Aux termes où nous en sommes, ce ne saurait être un intérêt bien tendre. Aurait-il espéré me prouver que M. O'Meara était son espion auprès de nous ? Aurait-il pensé m'indisposer assez pour altérer la nature et la force de mes témoignages en faveur de son adversaire ? Mais, au demeurant, ces lettres sont-elles bien entières ?

Ne sont-elles pas tronquées à la façon de Sainte-Hélène ? et encore, leur sens serait-il plein, réel, en quoi devraient-elles me fâcher ? Quels droits, quels titres avais-je dans ce temps sur O'Meara ? Il est bien vrai que plus tard, à son retour en Europe, le voyant poursuivi, persécuté, puni pour l'humanité dont il avait usé envers Napoléon, je lui en ai exprimé la plus vive reconnaissance, et je lui ai écrit que, si l'injustice venait à le forcer de quitter son pays, il devenait libre, à son gré, de venir prendre place dans ma famille, que je partagerais avec lui. Mais à Sainte-Hélène je le connaissais à peine ; je ne crois pas lui avoir adressé la parole dix fois durant tout mon séjour à Longwood. Je le considérais comme m'étant opposé de nation, d'opinion, d'intérêts : voilà quels étaient mes rapports avec M. O'Meara. Il était donc entièrement libre à mon égard ; il demeurait maître d'écrire alors ce qui lui plaisait, sans que cela pût influencer sur l'opinion qu'il m'a inspirée depuis. Que sir Hudson Lowe prétende insinuer aujourd'hui que le docteur était deux et trois fois espion dans le même temps, savoir : pour le gouvernement, pour Napoléon, et pour lui sir Hudson Lowe, cela détruirait-il la vérité, l'authenticité des faits exposés dans son livre ? Au contraire : et duquel des trois corrupteurs gagnerait-il le salaire en révélant ces hauts faits au public ? Napoléon n'est plus ; le docteur n'a rien à en attendre ; et il s'est fait des deux autres, par sa publication, d'ardents persécuteurs, qui lui ont ravi ses emplois et menacent son repos ; c'est que son véritable crime, à leurs yeux, est le zèle importun d'un ami de la bienséance et des lois, qui, révolté d'inconvenances et ignobles vexations, en a signalé les vrais auteurs pour en disculper le pays : voilà la chose. Je n'ai donc vu dans la communication si tardive des lettres confidentielles que vient de m'adresser sir Hudson Lowe, au moment même de son procès avec le docteur, qu'une espèce de délation intéressée, que chacun qualifiera comme il l'entendra. Je n'en ai pas même accusé réception ; j'ai bien moins songé encore à m'en plaindre.

Mais puisque j'en suis à M. O'Meara et à son ouvrage, qu'il se trouve avoir tenu aussi un journal vers le même temps que moi, dans le même lieu et sur les mêmes sujets, je ferai observer que c'est assurément une circonstance bien heureuse pour l'authenticité des récits que le concours singulier de deux narrateurs qui, de position, de nation, d'opinion différentes, sans rapport entre eux relatent des faits qu'ils ont puisés à la même source. Il devient curieux de les opposer l'un à l'autre. O'Meara est traduit chez nous : qu'on parcoure, qu'on compare



Le docteur Barry O'Meara, médecin de Napoléon à Sainte-Hélène. Il tient son livre *A voice from St. Helena* dans la main.

les deux productions. Si l'on fait la part du génie des deux langues, des préjugés nationaux réciproques, de la différence de position des deux narrateurs, que présente la masse des deux récits ? Une similitude parfaite ; car les légères différences sont même, en quelque sorte, la garantie de chacun, en ce qu'elles sont inévitables ; où a-t-on jamais vu deux hommes écrivant ce dont ils ont été témoins, ne pas différer ? Et que d'innocentes infidélités, d'ailleurs, n'avons-nous pas dû involontairement commettre en essayant de répéter de pures conversations prises au vol ! Toutefois, je ne terminerai pas sans arrêter le lecteur sur une circonstance qui m'a frappé moi-même en lisant O'Meara ; c'est que les conversations de Napoléon portent précisément avec elles le caractère de la position des deux personnes avec lesquelles il s'entretenait : tous les objets importants, chez O'Meara, sont beaucoup plus

développés, plus suivis ; c'est que Napoléon parlait à quelqu'un à qui il croyait devoir apprendre ; chez moi, au contraire, ils sont presque toujours en sommaires ; c'est que l'Empereur s'exprimait alors devant celui qu'il supposait savoir. Au surplus, les récits du docteur ont eu un succès prodigieux en Angleterre ; c'est que le sujet était riche, l'intention louable, le but moral ! en voilà assez pour faire fortune.

Pour moi, de mon côté, j'avance dans mon entreprise ; déjà j'en entrevois le terme, et je dois des actions de grâce pour le bon accueil aussi dont jusqu'ici je me vois accompagné. Je me suis cru un devoir, et me suis voué à le remplir, non à demi, mais en conscience. Ayant à essayer de peindre l'homme des prodiges, non par mes faibles couleurs, mais à l'aide de ses propres paroles, de ses propres gestes, j'ai dû m'attacher surtout à demeurer scrupuleusement vrai, scrupuleusement fidèle, et j'espère qu'après m'avoir lu, on me rendra la justice d'avouer que, pour y parvenir, j'ai fait abnégation de tout système, de toutes opinions, de tous partis, de toutes liaisons ; j'ai heurté des sentiments individuels ; je ne me suis point arrêté devant les plus hauts personnages, ni les plus hautes considérations. D'un autre côté, je ne me suis point dissimulé aucun des graves inconvénients d'une telle marche ni les nombreux chagrins qu'elle pouvait me créer : j'avais à craindre, ainsi qu'il n'arrive que trop souvent à l'impartiale vérité, de déplaire à tous et de déchaîner bien des voix ; l'autorité aussi, interprétant mal mes intentions sur un sujet si voisin encore de nos grands événements, pouvait s'irriter, et j'avais à craindre d'être traduit devant les magistrats ; de là, peut-être, condamnation, amende, confiscation, prison. Il est bien vrai que j'aurais pu alléger mes embarras, et m'y rendre en quelque sorte étranger en donnant ou en vendant mon manuscrit en France ou au-dehors ; mais aurais-je rempli mon but, et en dépit de toute condition de ma part, eût-on manqué de réalités ou de prétextes pour dénaturer ou mutiler ce recueil, dont

tout le mérite repose dans son intégrité ? Aussi, tenant à ce qu'il ne subît aucune altération, et voulant demeurer maître jusqu'au dernier instant de la dernière ligne, à tous les autres inconvénients, j'ai ajouté encore la chance d'une lésion de ma fortune, en le publiant à mes risques et périls. D'Angleterre et d'Allemagne on m'a fait offrir un haut prix des portions que les circonstances devaient me forcer, supposait-on, de ne pas publier en France. J'ai répondu que rien n'avait été réservé. Il n'était pas dans ma nature de laisser publier au-dehors, sous mon nom, ce que je n'aurais pas osé publier au-dedans sous les lois du pays, quelque difficiles, quelque sévères qu'elles pussent me paraître. Du reste, en dépit de toutes inquiétudes, je n'ai jusqu'ici qu'à m'applaudir tout à fait de la marche que j'ai cru devoir suivre. Les témoignages les plus flatteurs me sont arrivés de tous côtés, et la loi est demeurée silencieuse ; peut-être même pourrait-elle me savoir quelque gré, dans nos temps de passion, de n'avoir pas désespéré de son impassibilité sur un sujet aussi délicat, et de l'avoir mise à même d'en fournir une preuve aussi décisive. Pour moi, j'en demeure fier pour elle ; grâces lui soient rendues.

Je n'ai prétendu être ni apologiste, ni panégyriste ; mais j'ai voulu mettre chacun à même de le devenir à son gré, d'après sa propre conviction et ses propres sentiments ; et c'est ce qui m'a fait conserver, dans l'ensemble du recueil, jusqu'aux plus petites minuties, afin que chacun pût demeurer frappé par ce caractère de vérité qui naît de la texture même des choses. Je n'en ai omis que les anecdotes personnelles, ou les épithètes qui, se trouvant étrangères à mon objet, n'eussent été que gratuitement désobligeantes, et malheureusement beaucoup trop encore m'ont échappé. Hors d'état de pouvoir m'occuper avec beaucoup de réflexion, me hâtant avec précipitation, dans la crainte de ne pas atteindre la fin, entraîné par le but principal, je n'ai pu soigner suffisamment tous les accessoires. Aujourd'hui, quand

on me relit les volumes publiés, je suis frappé de retrouver ce que j'aurais voulu, ce que même parfois je crois avoir effacé. Ma situation peut expliquer ces négligences, ainsi qu'un grand nombre d'irrégularités typographiques, et plaider tant soit peu pour elles ; c'est qu'entre le public et moi il n'aura guère existé d'autres intermédiaires qu'un copiste et le prote⁴⁰ : voilà l'inconvénient de ma solitude absolue ; sans conseils, sans avis, sans révisions. Mais, sera-t-on tenté de me dire peut-être, pourquoi n'avoir pas eu recours à tant de personnages dont la bienveillance, les lumières et la connaissance de la matière même eussent pu vous être d'un si grand service ? Voici ma réponse : Où a-t-on vu s'accorder en toutes choses deux témoins d'un même fait ? Il n'eût donc pas été deux de mes articles que chacun n'eût prétendu redresser en quelque chose à sa façon. Or, si j'avais cédé, les véritables paroles, les opinions, les jugements erronés ou non de Napoléon eussent bientôt disparu tout à fait ; et alors qu'eussé-je produit ? Un livre refait à Paris. Si, au contraire, je m'étais obstiné à résister, on connaît les hommes sur ce point, j'eusse fort désobligé, et l'on ne m'eût point pardonné d'avoir demandé des avis pour ne point les suivre.

Mais, pourra-t-on me dire encore, que n'attendiez-vous, à l'exemple de tous les auteurs de mémoires, qui généralement ne leur laissent voir le jour qu'après leur mort, afin d'éviter les inconvénients auxquels vous vous êtes exposé ? Quoi ! Que j'attendisse ? Et le devoir auquel je me croyais tenu, comment se serait-il rempli ? Et mon intention de procurer des jouissances à ceux qui ont aimé ; de forcer à l'estime ceux qui sont demeurés ennemis, que serait-elle devenue ? Quoi ! une foule de tous rangs, de toutes professions, de tous emplois, moi, tout le premier, qui l'avons servi avec orgueil et sincérité, qui l'avons

40. Dans une imprimerie, le prote est celui qui supervise et corrige le travail des ouvriers imprimeurs. (JMS)

aimé avec admiration, qui nous sommes enivrés de bonne foi de la gloire, de la splendeur, de la prospérité dont il rassasiait le pays, nous l'entendrions froidement calomnier chaque jour, nous nous sentirions à chaque instant injuriés dans sa personne ! et je possédais les moyens victorieux de répondre, et j'aurais gardé le silence ! et j'aurais attendu !... Et pour quelques légères considérations, j'aurais privé les contemporains avides ! Non. Et aussi bien le public se montrait-il vivement impatient ; il attendait et demandait des compagnons de Napoléon, qu'ils lui fissent connaître ce qu'ils avaient recueilli de ses paroles ou lu dans sa pensée : or, la tenue de mon journal me rendait le mieux situé ; je me suis trouvé le plus tôt prêt, et je me suis hâté, à la voix de tous, d'accomplir ce devoir. Du reste, quoi qu'il pût m'arriver désormais, j'en tiens déjà la plus douce récompense dans les témoignages, les vœux, la sympathie qui me sont déjà parvenus, dans l'espèce de reconnaissance même dont des cœurs généreux et vraiment hauts sont venus m'entretenir avec transport ; il s'en est trouvé qui ont été même jusqu'à avouer qu'ils se seraient attendus à être mieux traités ; d'autres que tout bonnement ils avaient à se plaindre ; mais, disaient-ils, Napoléon a eu à se plaindre aussi de tant de monde ! il devait être si malheureux sur son roc ! Ne peut-il pas s'être laissé aller à de l'aigreur ? car vous n'affirmez pas que ce qu'il dit est vrai, mais seulement qu'il l'a dit : or, si l'allégation en valait la peine, nous controverserions ; si elle était fausse, nous la démentirions ; et ils concluaient qu'ils noyaient de grand cœur leur mortification personnelle dans la satisfaction, bien autrement générale, que devait causer tout ce que je faisais connaître sur celui dont ils avaient partagé les travaux, et auquel ils devaient leur fortune et leur gloire, etc., etc.

Toutefois, cela ne saurait me consoler tout à fait de la peine que j'aurais pu causer involontairement ; car il n'est pas en moi de désobliger

sciemment et gratuitement qui que ce soit ; aussi me suis-je efforcé d'y porter remède autant que possible dans la réimpression de l'ouvrage.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Lundi 10 octobre 1816.

Nos inquiétudes, nos peines au sujet des nouvelles restrictions. – Anecdotes de Campo-Formio ; MM. de Cobenzl, Gallo, Clarke. – Le comte d'Antraigues.

Nous étions convenus de nous réunir tous ce matin chez le grand-maréchal pour conférer sur ce que le gouverneur venait de nous transmettre, afin d'adopter un parti uniforme. Je me suis trouvé incommode, je n'ai pu m'y rendre. Je lui ai écrit mon opinion ; je lui ai mandé que, dans une situation aussi délicate, j'avais beau faire, je ne pouvais arriver à aucune conclusion positive ; je trouvais toujours $0 = 0$.

En effet, le point était des plus difficiles et des plus graves. Il s'agissait de se soumettre à des restrictions nouvelles, de se placer sous la dépendance du gouverneur, qui en abusait d'une manière indigne, se conduisait vis-à-vis de l'Empereur sous les formes les plus indécentes, et annonçait que tout cela pouvait et devait croître encore ; enfin il ne s'agissait de rien moins que de se trouver exposé à être immédiatement arraché d'auprès de Napoléon, renvoyé au Cap, et de là en Europe.

D'un autre côté, l'Empereur, indigné des vexations dont on nous accablait à cause de lui, ne voulait pas que nous nous y soumissions davantage. Il exigeait que nous le quittassions plutôt tous, que nous

retournassions tous en Europe témoigner que nous l'avions vu ensevelir tout vivant.

Mais était-il en notre pouvoir de supporter une pareille idée ? La mort nous eût paru préférable à nous séparer de celui que nous servions, que nous admirions, que nous aimions, auquel nous nous attachions chaque jour davantage, et par ses qualités personnelles, et par les maux que l'injustice et la haine accumulaient sur sa tête. Voilà quel était le véritable état de la question. Nous étions déchirés, et ne savions à quoi nous résoudre. Je terminais ma lettre en disant que, si j'étais laissé à moi seul, je signerais sans observations tout ce que le gouverneur me présenterait ; que, si l'on prenait un parti collectif, je l'adopterais aveuglément.

Le gouverneur avait trouvé un moyen de nous attaquer en détail : il se disait déterminé à renvoyer chacun de nous suivant sa volonté et son caprice.

L'Empereur n'était pas bien ; le docteur lui a trouvé des principes de scorbut. Il m'a fait venir ; nous avons beaucoup causé sur les objets qui nous occupent dans ce moment. Il a voulu se mettre au travail pour se distraire, et a pris le chapitre de Leoben qui lui est tombé sous la main.

La lecture finie, la conversation a continué sur les conférences qui ont amené le traité de Campo-Formio. Je renvoie à ces chapitres intéressants pour le portrait et le caractère du premier négociateur autrichien, *M. de Cobenzel*⁴¹, que Napoléon surnomma dans le temps *l'ours du Nord*, à cause du grand rôle, disait-il, que sa grosse et lourde

41. Johann Ludwig von Cobenzl (1753-1809), diplomate autrichien qui fut le principal négociateur de l'Autriche pour le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797). (*JMS*)



🔍 **Traité de Campo-Formio, dernière page avec les signatures de Bonaparte et du comte Louis de Cobenzl.**

patte avait joué sur le tapis vert des négociations.

« M. de Cobenzel était en ce moment, disait l'Empereur, l'homme de la monarchie autrichienne, l'âme de ses projets, le directeur de sa diplomatie. Il avait occupé les premières ambassades de l'Europe, et s'était trouvé longtemps auprès de Catherine, dont il avait capté la bienveillance particulière. Fier de son rang et de son importance, il ne doutait pas que la dignité de ses manières et son habitude des cours ne dussent écraser facilement un général sorti des camps révolutionnaires : aussi aborda-t-il le général français,

observait Napoléon, avec une certaine légèreté ; mais il suffit de l'attitude et des premières paroles de celui-ci pour le remettre aussitôt à sa place, dont, au demeurant, il ne chercha jamais plus à sortir. »

Les conférences languirent d'abord beaucoup ; M. de Cobenzel, suivant la coutume du cabinet autrichien, se montra fort habile à traîner les choses en longueur. Cependant le général français résolut d'en finir. La conférence qu'il s'était dit devoir être la dernière fut des plus vives ; il en arriva à mettre le marché à la main ; il fut refusé. Se levant alors dans une espèce de fureur, il s'écria très énergiquement : « Vous voulez la guerre ? eh bien ! vous l'aurez » ; et, saisissant un magnifique

cabaret de porcelaine, que M. de Cobenzel répétait chaque jour avec complaisance lui avoir été donné par la grande Catherine, il le jeta de toutes ses forces sur le plancher où il vola en mille éclats. « Voyez, s'écria-t-il ; eh bien ! telle sera votre monarchie autrichienne avant trois mois, je vous le promets » ; et il s'élança précipitamment hors de la salle. M. de Cobenzel demeura prétrifié, disait l'Empereur ; mais M. de Gallo⁴², son second, et beaucoup plus conciliant, accompagna le général français jusqu'à sa voiture, essayant de le retenir ; « me tirant force coups de chapeau, disait l'Empereur, et dans une attitude si piteuse, qu'en dépit de ma colère ostensible, je ne pouvais m'empêcher d'en rire intérieurement beaucoup ».

M. de Gallo était l'ambassadeur de Naples à Vienne ; il y avait conduit la princesse de Naples, seconde femme de l'empereur François, dont il possédait toute la confiance et qu'il gouvernait ; elle à son tour gouvernait son mari, de sorte que M. de Gallo jouissait d'un fort grand crédit à la cour de Vienne. Aussi quand l'armée d'Italie, marchant sur Vienne, imposa l'armistice de Leoben, l'Impératrice, dans une crise aussi terrible, jeta les yeux sur son confident pour le charger de détourner le péril. Il devait voir le général français comme en passant, et tâcher d'obtenir de lui qu'il voulût bien l'accepter pour négociateur. Napoléon, bien au fait de toutes les circonstances, se promit d'en tirer un grand parti ; aussi, en recevant M. de Gallo, il lui demanda qui il était. Le courtisan favori, déconcerté d'être obligé de décliner son nom, lui répondit qu'il était le marquis de Gallo, chargé de la part de l'empereur d'Autriche de lui faire quelques ouvertures. « Mais, dit Napoléon, votre nom n'est point allemand ? – Il est vrai, répondit M. de Gallo, je suis ambassadeur de Naples. – Et depuis quand, répliqua sèchement le général français, ai-je à traiter avec

42. Marzio Mastrilli (1753-1833) marquis de Gallo. (*JMS*)

Naples ? Nous sommes en paix. L'empereur d'Autriche n'a-t-il donc plus chez lui aucun des négociateurs de la Vieille Roche ? toute la vieille aristocratie de Vienne est-elle éteinte ? » M. de Gallo, épouvanté que de pareilles observations arrivassent officiellement au cabinet de Vienne, ne fut dès cet instant occupé qu'à complaire en tout au jeune général.

Napoléon, radouci, lui demanda des nouvelles de Vienne, parla des armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse ; il en tira tout ce qu'il voulut, et, quand il fallut se séparer, M. de Gallo lui demanda, en attitude de suppliant, s'il pouvait espérer d'être accepté pour négociateur, et s'il devait aller chercher des pleins pouvoirs à Vienne. Napoléon n'avait garde de le refuser ; il venait de prendre un avantage qu'il ne perdit jamais. M. de Gallo, devenu plus tard, par la suite des événements que tout le monde connaît, ambassadeur de Naples auprès du Premier consul, et même celui de Joseph auprès de l'empereur Napoléon, lui parlait quelquefois de cette scène, lui avouant naïvement que, de sa vie, personne ne l'avait autant effrayé.

Clarke⁴³ était le second négociateur français, comme M. de Gallo était celui de l'Autriche.

« Clarke, disait l'Empereur, avait été envoyé en Italie par le Directoire, qui commençait à me croire dangereux : il l'avait chargé d'une mission apparente et publique ; mais il avait l'ordre secret de m'observer, de s'assurer même si, au besoin, il y aurait possibilité de me faire arrêter ; et, comme il y aurait eu peu de sûreté à s'arrêter aux officiers de mon armée à cet égard, les premières informations se prirent auprès

43. Henri Clarke (1765-1818) duc de Feltre, général de la Révolution. Il fut plus tard ministre de la Guerre de Napoléon. (*JMS*)

du directoire cisalpin, qui répondit qu'on devait s'éviter toute peine sur ce point, et n'y plus songer.

« Dès que je fus informé des véritables instructions de Clarke, j'abordai franchement le sujet avec lui : il m'importait peu qu'on rendît des comptes, disais-je. Il ne tarda pas à s'en convaincre. Sa mission en



Le maréchal Henri Clarke, duc de Feltre,
par Fabre (détail).

Autriche repoussée par cette puissance, je lui offris de le faire travailler, et il me resta depuis, je n'ai cessé d'en prendre soin, suivant ma coutume, bien qu'au fond nous n'eussions peut-être pas une grande sympathie ; et je l'aurais indubitablement repris lors de mon retour, si je l'eusse retrouvé dans les rangs avec les autres : on sait que je me défaisais difficilement de ceux avec qui j'avais commencé ; quand on s'était une fois embarqué avec moi, je ne savais pas ce que c'était que de jeter quelqu'un à la mer ; il me fallait y être forcé. Son premier talent était d'être grand travailleur. »

Après brumaire, Clarke se trouva naturellement près du Premier consul, comme aide de camp ou autrement. Il y avait alors moins d'étiquette au palais, les attributions étaient moins distinctes, on y vivait beaucoup plus en famille. L'entourage du consul formait une table commune ; Clarke y eut quelques querelles ; il était très susceptible, fort pointilleux. Quelque chose en ayant rejailli jusque sur le Premier consul même, celui-ci le nomma à l'ambassade de Florence, auprès de la reine d'Étrurie. Le poste était charmant en

lui-même, mais c'était une disgrâce. Clarke sollicita longtemps et de toute manière pour être rappelé. Cet heureux moment arriva, mais son épreuve n'était pas finie. Le Premier consul lui parlait peu, le faisait courir aux Tuileries, à Saint-Cloud, au camp de Boulogne, ne s'expliquait point, ne lui accordait rien. Clarke, au désespoir, confiait à quelqu'un qu'il ne lui restait plus qu'à aller se jeter dans la Seine, ne pouvant supporter plus longtemps l'apparence du mépris et le dénue-ment de sa situation. Il en était là quand tout à coup il lui arriva, et au même instant, de se trouver nommé secrétaire du cabinet topo-graphique, conseiller d'État, et autre chose encore, lui composant un traitement peut-être de soixante à quatre-vingt mille francs. C'était là le faire de Napoléon ; il est connu que son premier bienfait en amè-nait presque toujours immédiatement beaucoup d'autres. Dans ce cas, il ne donnait pas, il accablait ; mais encore fallait-il savoir profiter de cet instant ; il pouvait être sans bornes ou s'évanouir sans retour.

J'avais beaucoup connu le général Clarke à titre d'ancien camarade de l'École militaire. Dans le temps, il m'a raconté que quelques jours avant la bataille d'Iéna, l'Empereur, sous la dictée duquel il venait d'écrire une foule d'ordres et d'instructions, s'était mis à causer fami-lièrement, tout en marchant dans sa chambre, et qu'il avait dit : « Dans trois ou quatre jours nous donnerons une bataille que je gagnerai : elle me portera au moins à l'Elbe, et peut-être à l'Oder. Là, je donne-rai une seconde bataille, que je gagnerai de même. Alors... alors..., dit-il d'un air méditatif, et la main sur le front... Mais c'est assez, ne faisons point de romans... Clarke, dans un mois vous serez gou-verneur de Berlin, et l'histoire vous citera comme ayant été, dans la même année, et dans deux guerres différentes, gouverneur de Vienne et de Berlin, c'est-à-dire des monarchies d'Autriche et de Prusse. Et, à propos de cela, ajouta-t-il en riant, que vous a donné François, pour avoir gouverné sa capitale ? – Sire, rien du tout. – C'est bien fort !

Eh bien ! c'est donc à moi à payer sa dette. » Et il lui donna une assez forte somme pour acheter, autant que je puis me le rappeler, un hôtel à Paris, ou une maison de campagne dans les environs.

Du reste, il est à remarquer que les événements dépassèrent même les combinaisons de Napoléon : il ne donna qu'une bataille ; le dix-septième jour il était dans Berlin, et il se trouva porté jusqu'à la Vistule.

« Clarke, disait Napoléon, avait la manie des parchemins ; il passait une partie de son temps, à Florence, à rechercher ma généalogie ; il s'occupait aussi beaucoup de la sienne, et était venu à bout de se persuader, je crois, qu'il était le parent de tout le faubourg Saint-Germain. Nul doute qu'il ne se croie aujourd'hui beaucoup plus relevé d'être le ministre d'un roi légitime que d'avoir été celui d'un empereur parvenu. Il jouit dans ce moment, dit-on, d'une grande faveur ; je lui en souhaite la durée ; elle a commencé peu de jours avant mon arrivée à Paris, au moment où la cause du roi était désespérée ; il aura trouvé beau d'accepter un ministère quand tout paraissait perdu. Je n'ai rien à dire contre, cela peut avoir son bon côté ; mais il faut avoir des convenances, et il en a manqué. Toutefois je lui pardonne facilement ce qui me concerne... Plus d'une fois, en 1813 et en 1814, on essaya de m'inspirer des doutes sur sa fidélité ; je ne m'y arrêtai jamais : je l'ai toujours cru probe et honnête. » Et les intimes du duc de Feltre peuvent attester que Napoléon n'était que juste dans l'opinion qu'il avait prise des sentiments de son ministre.

Le duc de Feltre, en rendant compte à l'Empereur de l'arrivée de M. le comte d'Artois en Suisse, lui conseillait de faire la paix. L'Empereur lui répondit, sous la date du 22 février 1814, « ... Quant au conseil que vous me donnez de faire la paix, c'est trop ridicule ; c'est en s'abandonnant à de telles idées qu'on gâte l'esprit public.

C'est du reste me supposer bien fou ou bien bête, que de croire que, si je pouvais faire la paix, je ne la ferais pas.

« C'est à cette opinion, que je peux faire la paix depuis quatre mois, mais que je ne le veux pas, que sont dus tous les malheurs de la France. Je croyais mériter qu'on m'épargnât au moins la démonstration de pareils sentiments. »

L'Empereur, revenant à l'époque de Campo-Formio, s'est arrêté sur le comte d'Antraigues⁴⁴, son arrestation, les papiers qu'on lui saisit, les grandes découvertes qu'ils fournirent, l'indulgence avec laquelle il le traita, la déloyauté dont il en fut payé, etc.

Le comte d'Entraigues, homme de beaucoup d'esprit, intrigant et doué d'avantages extérieurs, avait acquis une certaine importance au commencement de notre Révolution ; membre du côté droit de la Constituante, il émigra lors de sa dissolution, et se trouvait dans Venise sous un titre diplomatique russe, au moment où nous menaçions cette ville ; il y était l'âme et l'agent de toutes les machinations qui se tramaient contre la France. Quand il jugea le péril de cette république, il voulut s'évader, mais il tomba dans un de nos postes, et fut pris avec tous ses papiers. Le général en chef nomma une commission spéciale pour en faire le dépouillement, et l'on demeura fort étonné des mystères qu'ils découvrirent : on y trouva entre autres toutes les preuves de la trahison de Pichegru, qui avait sacrifié ses soldats pour faciliter les opérations de l'ennemi : le plus grand crime qu'un homme puisse commettre sur la terre, s'écriait avec indignation Napoléon, celui de faire égorger froidement les hommes dont la vie est confiée à votre discrétion et à votre honneur.

44. Louis Alexandre de Launay (1753-1812), comte d'Antraigues, aventurier, diplomate, agent secret. (JMS)

Le comte d'Antraigues, une fois ses secrets découverts, s'exprima avec tant de franchise et d'adresse, que Napoléon, croyant l'avoir gagné, ou plutôt se laissant gagner lui-même, le traita avec la dernière indulgence, le défendit contre le Directoire, qui insistait pour le faire fusiller, et le laissa libre sur parole dans Milan. Quelles ne furent pas sa surprise et son indignation d'apprendre un matin que M. d'Antraigues venait de s'évader en Suisse, et publiait un libelle infâme contre lui,



Mlle Saint-Huberti dans *Iphigénie en Aulide*, opéra de Gluck créé en 1774.

lui reprochant les mauvais traitements qu'il en avait reçus, se plaignant d'en avoir été mis aux fers. Cette imposture causa un tel scandale, que plusieurs diplomates étrangers, qui avaient été témoins du contraire, le témoignèrent spontanément dans une déclaration publique.

Le comte d'Antraigues, aussi tard que 1814, je crois, est mort en Angleterre d'une manière affreuse : assassiné par son valet de chambre, à la vue de sa femme, la célèbre chanteuse Saint-Huberty⁴⁵.

45. Voici ce qu'on lit dans une publication récente : « Le comte d'Antraigues fut assassiné le 22 juillet 1812, au village de Barnes, près Londres, par son valet de chambre, nommé Lorenzo, qui lui-même fut trouvé mort près de son maître. Il avait blessé gravement aussi Mme d'Antraigues. Ce double assassinat fut commis au moment où ses maîtres allaient monter en voiture. Le cocher, seul témoin, fit une déposition qui ne parut pas claire. Le jury anglais constata le crime sans pouvoir punir le coupable, qui passa pour s'être suicidé lui-même. Mais on prétendit que le procès fut fait avec négligence, et l'on crut que Lorenzo avait été tué par l'ordre de ceux qui l'employaient. On supposa que le comte d'Antraigues était dépositaire des secrets les plus importants (ce qui n'est pas douteux), et que de hauts personnages qui redoutaient son indiscrétion le firent assassiner. Le gouvernement anglais s'empara de tous ses

Pichegru se trouvait précisément alors à la tête du Corps législatif, et à peu près en guerre ouverte avec le Directoire. On juge de quel prix furent pour celui-ci des pièces aussi graves et aussi authentiques contre ses adversaires. Cette découverte influa beaucoup sur le parti que prit Napoléon dans les affaires de fructidor ; ce fut une des principales causes qui déterminèrent sa fameuse proclamation, laquelle amena le triomphe du Directoire.

Desaix, qui servait sous Moreau dans l'armée du Rhin, ayant profité de l'armistice pour venir faire connaissance avec le général en chef de l'armée d'Italie, qui lui inspirait la plus vive admiration, se trouvait auprès de Napoléon à peu près vers le temps de cette grande circonstance. Napoléon lui ayant fait confidence de la trahison de Pichegru, Desaix répondit : « Mais nous le savions sur le Rhin il y a plus de trois mois. Un fourgon enlevé au général Klinglin nous a livré toute la correspondance de Pichegru avec les ennemis de la République. – Mais Moreau n'en a-t-il donc donné aucune connaissance au Directoire ? – Non. – Eh bien ! c'est un crime, s'écria Napoléon : quand il s'agit de la perte de la patrie, le silence est une complicité. » On sait que plus tard, quand Pichegru eut succombé, Moreau en donna connaissance au Directoire, en l'accompagnant d'une réprobation injurieuse, ce qui était un nouveau tort, disait Napoléon. « En ne parlant pas plus tôt, il avait trahi la patrie ; en parlant aussi tard, il accablait un malheureux. »

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

papers ; et ce qui fit croire qu'il avait d'autant plus d'intérêt à les saisir, c'est qu'il ne les a point rendus au fils du comte, et qu'il en a soigneusement dérobé la connaissance. » (LC)

Vendredi 11, samedi 12 octobre 1816.

Un rêve de l'Empereur.

Aujourd'hui l'on a reçu six mille francs de l'argenterie brisée. C'est ce que l'Empereur a estimé indispensable pour suppléer à nos besoins journaliers de chaque mois, et il a ordonné de répéter cette opération en conséquence.

L'Empereur a continué d'être fort souffrant et très affaîssé : il n'a paru au milieu de nous qu'à l'heure de son dîner. Il a été fort peu causant, n'a point travaillé. J'ai été une grande partie du jour avec lui dans sa chambre. Il est revenu souvent sur notre situation vis-à-vis du gouverneur. Il m'a dit sur ce sujet des choses bien remarquables.....

Après dîner, l'Empereur est revenu sur un rêve qu'il avait eu, disait-il, dans la nuit. Une dame avec laquelle il avait eu peu de relations (Mme Clarke, duchesse de Feltre), lui était apparue, lui avait dit qu'elle était morte et avait ajouté beaucoup de particularités suivies et raisonnables.

« Elles avaient été si claires, si positives, disait l'Empereur, que j'en ai été frappé ; si bien que, si je venais à apprendre que cette dame est morte en effet, mes idées naturelles en seraient renversées : je serais obligé de me rendre et de faire, a-t-il dit en riant et regardant l'un de nous, comme ceux qui croient aux rêves et aux revenants. »

L'Empereur avait peu mangé, il était abattu et visiblement très souffrant ; il s'est retiré presque aussitôt, et sa démarche nous affectait beaucoup. Nous n'avons pu nous empêcher de remarquer combien il changeait.

Dimanche 13 octobre 1816.

Besoins de l'Empereur. – Ses reprises sur le prince Eugène.

Sur les dix heures l'Empereur est rentré chez moi. Il a entrouvert la porte de ma chambre à coucher, se récriant sur ma paresse. Il m'a surpris les pieds dans l'eau. J'étais souffrant. J'ai couru bientôt le rejoindre sous la tente, où il a voulu déjeuner. Il m'a dit avoir ordonné des notes relatives aux nouvelles restrictions, afin de ne pas laisser passer condamnation sur nous sans créer du moins une espèce de responsabilité pour ceux qui exécutent. De là il est passé à calculer les lots d'argenterie qui restent à vendre, et le temps que cela peut nous faire vivre ; et comme je répétais mes offres, en lui disant qu'il était pourtant bien dur qu'il se privât de son argenterie, il a répondu : « Mon cher, dans quelque position que je me trouve, jamais ces objets de luxe ne sont rien pour moi, et quant aux autres, au public, la simplicité sera toujours mon plus bel ornement. » Et de là il est passé à dire qu'il avait d'ailleurs la ressource du prince Eugène, qu'il avait même envie de lui faire écrire une note pour lui demander le crédit nécessaire à sa subsistance, quand l'argenterie serait épuisée, et le charger dès cet instant de lui faire parvenir à Sainte-Hélène des livres essentiels qu'on avait négligé de lui envoyer de Londres, et quelque peu de vin soigné, dont il avait besoin comme remède. « Quoique pour le vin, a-t-il continué, ceux qui ne nous aiment pas en Europe, ne manqueraient pas de dire que nous ne songeons ici qu'à boire et à manger. » Et il a répété à ce sujet qu'il n'éprouvait nul embarras de s'adresser à son fils Eugène, qui lui devait tout, qui tenait de lui son état et toutes ses richesses, que ce serait lui faire injure que de douter

un instant de son empressement, ayant d'ailleurs à exercer sur lui des reprises pour dix à douze millions peut-être.

À déjeuner, il a fait venir le Polonais qui doit bientôt nous quitter. Plus tard il a voulu se mettre au travail, mais il se sentait fort assoupi, et s'est endormi à plusieurs reprises. Il a gagné sa chambre pour se livrer tout à fait au sommeil, me donnant rendez-vous à une heure de là pour travailler à l'anglais ; mais il a continué à être dans le même état d'assoupissement, qu'il n'a interrompu que par un bain très prolongé, suivant sa coutume ; et, comme il les prend très chauds, on a lieu de s'étonner qu'ils ne lui soient pas très nuisibles.

Il a peu dîné, se plaignait de vieillir beaucoup, de dormir mal et irrégulièrement. Il a causé assez longtemps sur les ballons, a ri de toutes les biographies qui s'obstinaient à le faire escalader, l'épée à la



Don Quichotte dans sa bibliothèque, par Gustave Doré.

main, le ballon de l'École militaire, et a cité comme un véritable prodige la singularité du ballon lancé le jour de son sacre, qui alla tomber en peu d'heures dans les environs de Rome, et porter aux habitants de cette grande ville des nouvelles de leur souverain et de la cérémonie qu'il venait d'accomplir.

Il a essayé de nous lire du Don Quichotte⁴⁶, mais s'est arrêté au bout d'une demi-heure : il ne peut désormais lire guère plus longtemps.

46. *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*, par Miguel de Cervantès, paru en espagnol en 1605. (JMS)

Sa santé s'altère visiblement. Il me répète souvent que nous sommes bien vieux, qu'il l'est encore bien plus que moi ; et ces mots pour lui disent beaucoup.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Lundi 14 octobre 1816.

Déclaration exigée envoyée au gouverneur. – Beaucoup de livres modernes, pures spéculations. – Fausseté des portraits créés par l'esprit de parti, etc. – Général Maison.

Aujourd'hui, le grand-maréchal a envoyé au gouverneur les nouvelles déclarations qu'on avait exigées de nous ; nous les avons rédigées uniformément et de la teneur suivante :

« Je soussigné, déclare par la présente que mon désir est de rester dans l'île de Sainte-Hélène, et de partager les restrictions imposées à l'empereur Napoléon personnellement. » J'ai été vers une heure trouver l'Empereur dans sa chambre, je lui ai rendu compte de quelques commissions très particulières

Il travaillait sur un livre d'administration de la France ; il le trouvait très mal fait, et s'écriait que, depuis qu'il fouillait dans ces livres modernes, il ne trouvait que des livres de spéculation faits à l'entreprise et commandés par les libraires. Le monde était menacé, disait-il, d'un débordement de mauvaise librairie, et il ne voyait pas trop de remède à ce fléau.

Il a fait sa toilette et de là est passé au salon, où il a lu quelques gazettes anglaises et quelques lignes du *Télémaque*⁴⁷. Il avait peu de goût au travail, il se montrait fatigué et ennuyé. Il l'a interrompu, et la conversation est devenue très particulière sur des sujets qui le touchaient de près, et qu'il a terminés en répétant plusieurs fois : *Triste race humaine !...*

Plus tard, dans un autre moment de conversation, l'Empereur, passant en revue un grand nombre de personnes connues sur lesquelles il donnait son opinion, s'est arrêté sur une qu'il a peinte comme une des plus immorales et des plus abjectes. Or, elle se trouvait précisément de ma connaissance, et je me suis récrié sur ce qu'elle était tout l'opposé de cela ; et comme je la défendais avec chaleur, l'Empereur m'a interrompu disant : « Je vous crois, mais on me l'avait peinte de la sorte. Et bien qu'en général je me fusse fait la loi d'écouter avec défiance, cependant vous voyez qu'il s'en grave toujours quelque chose dans l'esprit. Peut-il y avoir de ma faute ? Quand je n'avais nul motif particulier de vérification, quel redressement me demeurait ? Et voilà, a-t-il continué, le résultat inévitable des commotions civiles : il est toujours deux réputations, selon les deux couleurs. Que d'absurdités, que de contes ridicules se sont attachés aux personnages qui ont figuré dans notre Révolution⁴⁸ ! Vos salons sont-ils pleins d'autre chose ? Moi, n'en suis-je pas un assez bel exemple ? Et après moi, qui, au fait, aurait droit de se plaindre ? Cependant je le proteste, soit par

47. Dans la mythologie grecque, Télémaque est le fils d'Ulysse et de Pénélope. *Les Aventures de Télémaque* est un roman de Fénelon (1651-1715) publié en 1699. (JMS)

48. Je profite de l'occasion pour redresser ici une erreur précisément de cette nature. J'ai dit précédemment que M. Monge monta à la tribune des Jacobins et déclara, etc., etc., etc. Or, les amis, les intimes, les parents de ce savant estimable et si distingué, sont venus m'affirmer qu'il était notoire à tous ceux qui le connaissaient qu'il n'avait jamais paru aux Jacobins, qu'il n'avait jamais pris la parole dans aucune assemblée publique, etc. Je me fais un vrai plaisir de le consigner ici, parce que rien ne me rend plus heureux que de servir à manifester une vérité. (LC)

nature, soit par réflexion, jamais rien de tout cela n'influença mon humeur ou n'altéra aucune de mes déterminations. »

Et puis, passant en revue un grand nombre de généraux, il s'est arrêté sur le général Maison⁴⁹, disant : « Ses manœuvres autour de Lille, dans la crise de 1814, avaient attiré mon attention et l'avaient gravé dans mon esprit. Il n'était pas avec nous en 1815 : qu'est-il devenu ? Qu'a-t-il fait à cette époque ? » m'a-t-il demandé. Mais je n'ai pu répondre, je ne le connaissais pas, etc., etc.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Mardi 15 octobre 1816.

Difficultés du gouverneur sur nos déclarations ; sentiment de l'Empereur. –
Entretiens du gouverneur avec chacun de nous ; observations de l'Empereur. –
Notre esclavage consommé.

Depuis quelque temps il m'est impossible de dormir, j'ai passé la nuit entière sans clore l'œil. Sur les huit heures, comme j'essayais de sommeiller, le grand-maréchal est entré dans ma chambre pour me dire que le gouverneur avait renvoyé nos déclarations et venait, le jour même, nous faire signer précisément celle qu'il avait envoyée pour modèle, qui ne différait de la nôtre que par la qualification d'empereur donnée par nous à Napoléon, tandis qu'on voulait nous le faire appeler simplement *Bonaparte*.

De là, le grand-maréchal s'est rendu chez l'Empereur, qui m'a fait demander presque aussitôt. En entrant dans sa chambre, je l'ai vu

49. Nicolas-Joseph Maison (1771-1840), général de la Révolution et de l'Empire. Rallié à Louis XVIII, il devint maréchal de France. (*JMS*)

marchant à grands pas et s'exprimant avec beaucoup de chaleur. Nous étions tous réunis.

« Les outrages, disait-il, dont on abreuve journellement ceux qui se sont voués à ma personne, ces outrages qu'on semble vouloir multiplier bien davantage encore, forment un spectacle que je ne dois ni ne peux supporter plus longtemps. Messieurs, il faut me quitter, vous éloigner ; je ne saurais vous voir vous soumettre aux restrictions qu'on veut vous imposer et qu'on accroîtra demain. Je veux demeurer seul. Allez en Europe, vous y ferez connaître les odieuses menées dont on use envers moi ; vous direz m'avoir vu descendre vivant dans le tombeau. Je ne veux pas qu'aucun de vous signe cette déclaration telle qu'on vous l'impose, je vous le défends. Il ne sera pas dit qu'on se sera servi des mains qui sont à moi, des mains dont je dispose pour me dégrader. Si l'on vous renvoie pour le refus d'une pure et sotte formalité, c'est qu'on vous renverrait demain pour un motif aussi léger, c'est qu'on est résolu de vous éloigner en détail. Eh bien ! je préfère vous éloigner en masse ; peut-être puis-je, dans ce sacrifice, entrevoir quelque résultat. » Et il nous a congédiés. Nous sommes sortis consternés.

Peu d'instant après, l'Empereur m'a fait rappeler. Il se promenait dans la longueur de ses deux petites pièces. Sa voix était devenue douce, même caressante. Jamais je ne lui avais vu plus d'abandon. Je m'en sentais ému. « Eh bien ! mon cher, m'a-t-il dit, je vais donc me faire ermite. – Eh ! sire, ai-je répondu avec quelque attendrissement, ne l'êtes-vous pas déjà ? Car de quelle utilité, de quelle ressource sommes-nous pour vous ? Nous n'avons ici que des vœux ; mais s'ils sont peu pour votre consolation, ils sont tout pour notre bonheur. Notre situation, en ce moment, est la plus affreuse qui se puisse concevoir, parce que, dans la question qui s'agite, et pour la

première fois peut-être, nous ne nous trouvons plus du même côté que Votre Majesté : elle nous parle raison, et nous n'obéissons qu'au sentiment. Il n'y a rien à répondre à votre raisonnement de tout à l'heure ; votre détermination vous ressemble tout à fait, elle n'étonnera personne ; mais l'exécution est au-dessus de nos forces. L'idée de vous laisser seul ici, de vous savoir seul dans la nature, dépasse en douleur toutes les bornes de notre imagination. – Voilà pourtant ma destinée, a répondu tranquillement l'Empereur, et je dois m'attendre à tout ; mais mon âme est de force à répondre à tout... Ils me feront mourir ici, c'est certain. – Sire, l'acte que vous nous commandez ne saurait entrer dans l'esprit d'aucun de nous. Aussi, pour moi, je parlerai jusqu'au bout, comme a fait Votre Majesté ; je me défendrai sur ce point jusqu'à extinction ; mais j'agirai différemment. »

L'Empereur s'est assis, m'a fait asseoir auprès de lui : il se sentait fatigué, disait-il, et a demandé à déjeuner ; il me l'a fait partager. Depuis longtemps je ne dînais presque plus avec lui ; il m'en avait dit la raison, et me l'avoir dit était une plus grande faveur encore. Au moment du café, il ne se trouvait pas de tasse pour moi, Marchand allait sortir pour en chercher. « Prenez sur ma cheminée, a dit l'Empereur, il boira dans ma belle tasse d'or⁵⁰. »

Comme le déjeuner finissait, est entré le grand-maréchal, disant que le gouverneur venait d'arriver, et le faisait demander dans sa nouvelle maison (de lui Bertrand), à cinquante pas de notre établissement,

50. C'était la tasse de son nécessaire, placée sur la cheminée comme ornement.

J'ai le bonheur d'en posséder aujourd'hui la soucoupe : M. Marchand, ce digne serviteur que Napoléon a déclaré lui être si cher, est venu, à son retour de Sainte-Hélène, m'en faire don avec une galanterie charmante qui a vivement touché ma reconnaissance et ma sensibilité. « La belle tasse dans laquelle vous avez bu quelquefois, m'a-t-il dit, appartenait au nécessaire de l'Empereur, et a dû y être rétablie ; mais la soucoupe, qui n'en faisait pas partie, s'est trouvée dans mon lot, et je vous l'apporte, pensant qu'elle vous fera grand plaisir ; j'en ai beaucoup moi-même à venir vous la donner. » (LC)

laquelle est sur le point d'être finie. L'Empereur lui a dit de s'y rendre, et comme le grand-maréchal, dans son geste et ses paroles, semblait demander s'il persistait toujours dans l'ordre qu'il nous avait donné ce matin, s'il n'y aurait pas moyen de le fléchir. « Je ne suis point un enfant, a repris vivement l'Empereur ; quand j'ai coulé à fond une question, elle ne me reste plus sous deux faces dans la tête. J'ai ordonné des batailles qui ont décidé du sort des empires, l'ordre n'en partait jamais que de ma volonté réfléchie et arrêtée. Or, ici, tout ce dont il s'agit ne regarde que ma personne. Allez. »

Le grand-maréchal est revenu bientôt après rendre compte de sa conversation, qu'il avait terminée par son refus. Le gouverneur, disait-il, faisait demander les trois autres de nous à la fois. Il nous a semblé plus convenable pour nous de ne nous y présenter que successivement.

Je me suis mis en route : je l'ai aperçu entouré de plusieurs des siens à l'extrémité gauche du jardin, au débouché de la maison du grand-maréchal. Il est rentré en m'apercevant, et je l'ai rejoint dans le milieu de la cour.

Il s'était annoncé comme fort irrité contre moi ; j'arrivais cuirassé ; mais il m'a conduit avec des politesses marquées dans l'intérieur, faisant demeurer au-dehors les officiers de sa suite ; et m'ayant dit qu'il attendait, pour entrer en matière, l'arrivée de MM. de Montholon et Gourgaud, je lui ai demandé s'il aurait la moindre objection à la traiter immédiatement avec moi : il n'en avait aucune, a-t-il répondu ; et faisant entrer alors ses officiers, il m'a dit, en leur présence, que je connaissais sans doute, par le grand-maréchal, ce qu'il avait à me proposer au sujet de ma déclaration. Je lui ai répondu que oui, et que le grand-maréchal, étant par son rang, aussi bien que par la vénération

et l'estime que je lui portais, mon modèle et mon guide, il devait attendre de moi la même réponse ; que du reste, je ne comprenais pas comment on attachait à une chose purement de forme, une importance qui devait avoir des résultats aussi douloureux pour nous, et nullement profitables pour ceux qui l'exigeaient. « Il n'est pas en mon pouvoir, a observé le gouverneur, de faire l'altération que vous désirez. Il m'est ordonné de vous présenter à signer la déclaration écrite de ma main ; or, je ne pourrais écrire, moi Anglais, la qualification à laquelle vous tenez. – J'ignorais cette circonstance, ai-je répondu, et je ne puis avoir de réponse contre une pareille raison. Vous Anglais, vous devez écrire ainsi ; mais, moi Français, je dois signer dans mon langage, c'est-à-dire avec la traduction du vôtre ; ainsi, permettez-moi d'ajouter à ma signature la phrase qu'il vous plaira de me dicter, dans laquelle je puisse m'exprimer dans mon langage. Vous voyez, ai-je ajouté, si je mets de la franchise dans mes intentions, et si je cherche à créer des embarras. » La proposition a semblé attirer toute son attention. « Tout ceci, ai-je continué, est une dispute sur de simples mots, qui, dans des circonstances aussi grandes que les nôtres, peut sembler bien petite : mais, monsieur, qui de nous a créé ces difficultés ? Qui de nous en souffre ? Votre refus nous mettrait dans une position affreuse ! Vous me voyez dans un vrai désespoir ! M'éloigner de l'Empereur serait pis que la mort ; mais pourtant il le faudrait plutôt que de le dégrader de mes propres mains. L'Empereur a réuni sur sa tête tout ce qui, de la part des hommes et du ciel, confère un caractère auguste ; vouloir le nier serait nier la lumière du soleil. »

Le gouverneur a observé que lui, Anglais, ne l'avait pas reconnu. C'était encore là une raison, disais-je, à laquelle je n'avais rien à objecter ; que les qualifications qu'il employait pouvaient me déplaire, mais que je n'avais point à les combattre, et que, par la même raison,

il devait n'avoir rien à objecter à mon opinion et à mes expressions, à moi Français, dont il demandait la signature.

Ici, sir Hudson Lowe s'est aigri en revenant sur des circonstances passées qui lui étaient personnelles, et il s'est échappé jusqu'à dire qu'il ne connaissait, après tout, de vrai titre au respect que les qualités morales. « À ce prix, monsieur le gouverneur, ai-je répondu avec vivacité, et me tournant vers ses officiers, l'Empereur pourrait facilement se dévêtir de tous ses titres, et ne ferait que gagner dans tout l'univers à être traité d'après cette échelle. » Le gouverneur a gardé le silence, puis il a repris que constamment nous traitions notre général d'Empereur. « Et comment pourrions-nous le traiter autrement, je vous prie ? – Mais je veux dire que vous continuez à le regarder comme souverain. – Monsieur le Gouverneur, vous parlez de souveraineté ? C'est de notre part bien plus encore, c'est du culte ! l'Empereur à nos yeux et dans nos sentiments n'est plus de cette terre ; nous le voyons dans les nuées, dans le firmament !... et quand vous nous laissez des choix en opposition avec lui, c'est le choix des martyrs auxquels on disait : Renoncez à votre culte ou mourez. Eh bien ! nous ici, nous n'aurions qu'à mourir. » Ces paroles ont produit une impression visible sur les officiers présents, et même sur le gouverneur. Contre son ordinaire, sa figure se montrait paisible et sa voix est devenue douce.

« Notre situation, ici, ai-je continué, est si affreuse, qu'elle devient au-dessus des forces de la vie, vous le savez ; eh bien ! ce n'est encore rien auprès du supplice que vous nous réservez. Ce que je vous ai demandé est facile et nous accorde tous ; vous me voyez devant vous le solliciter, et, de ma part, c'est assurément beaucoup, car je ne suis point dans l'habitude de vous importuner. Accordez-le, vous aurez fait quelque chose pour nous, je vous en aurai de la reconnaissance ; et puis songez encore qu'il est une responsabilité, une opinion

publique en Europe, et que vous pourriez la heurter sans aucun avantage. Les sentiments qui m'animent ne sauraient vous être étrangers ; ils doivent sans doute aller au cœur de tous ceux qui m'écoutent. »



Apothéose de Napoléon, par Horace Vernet.

Ici le gouverneur a paru remué, les officiers l'étaient. Il a gardé quelques moments de silence, m'a salué, et nous nous sommes séparés.

MM. de Montholon et Gourgaud ont eu leur tour, et nous nous sommes retrouvés tous les quatre auprès de l'Empereur, à sa toilette, sans que nous puissions l'informer positivement s'il avait été rien décidé à notre égard. L'Empereur a ensuite voulu prendre l'air, en dépit d'un vent très fort, et nous avons marché tous jusqu'au fond du bois. Il passait en revue toutes les combinaisons du gouverneur, avec cette rapidité, cette fécondité qui lui est propre, et concluait

toujours par dire que, si nous concédions aujourd'hui une signature pour échapper au départ, demain il se trouverait une autre cause d'expulsion, et qu'il aimait mieux que cela fût plutôt avec éclat que sans bruit. Puis, donnant tout à coup à la chose une tournure de plaisanterie, il disait que le gouverneur, après tout, ne voudrait peut-être pas réduire le nombre de ses sujets à un seul, et quel sujet encore, ajoutait-il, un vrai porc-épic, sur lequel il ne saurait comment poser la main.

Durant notre promenade, deux étrangers se sont montrés assez près de nous. L'Empereur leur a fait demander qui ils étaient. Ils appartenaient au bâtiment qui devait appareiller le lendemain pour l'Europe. L'Empereur leur a demandé quelle autorité ils verraient en arrivant à Londres. « Lord Bathurst », ont-ils répondu.

« Dites-lui qu'il me traite bien odieusement par ses instructions, et qu'il a ici un agent qui les exécute bien fidèlement ; s'il voulait se défaire de moi, il aurait dû m'expédier d'un coup, et non pas me faire mourir à petit feu. Rien ne saurait être plus barbare ; il n'y a rien d'anglais dans tout cela ; je l'attribue à quelques personnalités. J'estime assez le prince régent, la masse des ministres, la nation anglaise, pour ne pas les en rendre responsables. Quoi qu'il en soit, le corps seul est au pouvoir des méchants, l'âme règne partout ; du fond des cachots même, elle peut s'élever jusqu'au ciel. »

Au retour, l'Empereur a pris un bain ; il m'a fait appeler ; il était fatigué, harassé des événements du jour. Il s'y est endormi, et je le veillais ! je méditais sur nos chagrins nouveaux ; ils étaient bien grands !...

À dîner il a peu mangé. Quelqu'un de nous racontait, et l'Empereur faisait répéter, ce qui lui arrive souvent : le narrateur ayant repris d'un

ton plus haut, l'Empereur a dit : « Décidément je suis sourd, je le vois bien, car je n'entends pas, et je suis tenté de me fâcher, si l'on veut parler plus haut. » Il a fini par nous lire du *Don Quichotte*, s'est arrêté à quelques plaisanteries et, posant le livre, a dit qu'il fallait assurément avoir du courage pour rire en cet instant de pareilles babioles. Il a rêvé profondément quelque temps, s'est levé et nous a quittés en disant : « *Adieu, mes chers amis.* »

Cependant, on m'avait remis pendant le dîner une lettre du grand-maréchal ; je l'avais tenue secrète, n'en augurant rien de bon. Je l'ai ouverte dès que nous nous sommes trouvés à nous-mêmes. C'était une lettre du gouverneur, annonçant que, sur nos refus, il allait donner des ordres pour nous transporter au Cap. Nous n'avons écouté que nos sentiments ; nous séparer de l'Empereur était au-dessus de nos forces, au-dessus de son désir, de ses ordres mêmes, à ce qu'il nous semblait. Nous nous sommes hâtés, d'un sentiment unanime, de signer nos déclarations telles qu'on nous les avait demandées, et avons été les remettre chez l'officier anglais de service à Longwood, avec une lettre pour le grand-maréchal, dans laquelle nous lui marquions ce que nous venions de faire, sans sa participation. Le cœur seul nous avait conduits : et, si l'Empereur devait s'en fâcher, notre cœur seul encore devait nous consoler.

Ainsi se trouva consommé notre véritable esclavage, notre entière dépendance aux volontés, aux caprices de sir Hudson Lowe, moins encore par la signature que nous venions de lui donner, que parce qu'il tenait notre secret, et qu'il savait désormais comment nous faire arriver à tout ce qu'il lui plairait.

Mercredi 16 octobre 1816.

Anecdotes sur Sieyès ; nuances. – L'Empereur souvent déguisé dans les fêtes populaires. – Visites au faubourg Saint-Antoine, après Moscou et l'île d'Elbe. – Mœurs sous le Directoire. – Note officielle remarquable.

L'Empereur m'a fait venir vers midi. Il finissait de prendre une tasse de café et achevait une lecture. Il m'a dit de m'asseoir et s'est mis à causer. Dans le cours de la conversation, un mot m'a fait comprendre qu'il savait déjà notre détermination de la veille ; mais il a gardé un silence entier sur la chose même, et il n'en a plus été question aujourd'hui ni plus tard. Après son déjeuner, l'Empereur s'est mis à se promener dans deux pièces. La conversation a conduit à des anecdotes des temps antérieurs. Sieyès en faisait les frais. L'Empereur racontait, qu'aumônier des princes d'Orléans et leur disant un jour la messe, quelque chose d'imprévu les fit sortir successivement durant l'office. L'abbé se retournant et n'apercevant plus que les valets, ferma le livre et sortit aussi, disant qu'il n'était pas payé pour dire la messe à la canaille.

Je disais à l'Empereur : « C'est de la bouche même de Votre Majesté que j'ai appris le nom de l'abbé Sieyès, et que je suis venu à connaître sa figure. Quelques jours après ma présentation à la cour, dans une de vos audiences, après m'avoir dépassé, Votre Majesté s'arrêta à mon voisin, en l'interpellant par son nom ; tout encore aux préjugés de l'émigration, je me crus pestiféré ; c'était pour moi une hyène, un griffon, tout ce qu'on voudra, tant il était mal noté, et poursuivi parmi nous. – Nul doute, mon cher, a repris l'Empereur, que ce ne fût *la mort sans phrase* qui agissait, mais on assure qu'il l'a désavoué. »

Alors je lui ai répété une anecdote qui avait couru dans le temps, au faubourg Saint-Germain, sur laquelle on a dû voir plus haut que

l'Empereur ne s'était pas prononcé ; on lui faisait répondre à Sieyès, qui avait employé le mot de tyran en parlant de Louis XVI : « Monsieur l'abbé, s'il eût été tyran, je ne serais pas ici et vous diriez encore la messe. – J'aurais pu le penser, a dit cette fois l'Empereur, mais je n'aurais jamais eu la bêtise de le dire ; c'est un des contes bleus de vos salons. Je ne faisais pas de pareilles gaucheries. J'avais pour but d'éteindre le feu, et j'aurais eu garde de jeter des combustibles sur le brasier.



⊕ Emmanuel-Joseph Sieyès, par David.

Le torrent alors n'était que trop prononcé contre certains chefs de la Révolution. J'étais obligé de les soutenir, et je le faisais, loin de les lâcher. Aussi, quelqu'un ayant déterré, on ne sait où, un buste de Sieyès en abbé, on l'étala dans une exposition publique du gouvernement ; ce fut aussitôt un cancan universel. Sieyès, furieux, se mettait en route pour me porter plainte, mais la mercuriale était déjà donnée et le buste retiré.

« Mon grand principe était de prévenir toute réaction, d'ensevelir entièrement le passé. Jamais on ne m'a vu revenir sur aucune opinion ni proscrire aucun acte. Je m'étais environné de votants : j'en avais aux ministères, au Conseil d'État, partout. Je n'approuvais pas la doctrine ; mais je n'avais rien à faire avec l'acte ; étais-je leur juge ? et qui m'en eût donné le droit ? Puis les uns avaient agi par conviction, d'autres par faiblesse et terreur ; tous par le délire, la fureur, la

tempête du moment. Le pauvre Louis XVI se trouva sous la fatalité des tragiques grecs, etc. »

Je disais encore à l'Empereur qu'il avait couru aussi dans le faubourg Saint-Germain, que Sieyès avait été pris en flagrant délit, conspirant contre lui lors de l'affaire de M. Clément de Ris, enlevé et mis en charte privée⁵¹ par les chouans ; et que lui, Napoléon, lui avait fait grâce au prix de son éloignement et de son abnégation politique : « Nouvelle fable de vos oisifs. Il n'y a pas le plus léger fondement à cette histoire, a repris l'Empereur ; Sieyès m'a toujours été attaché, je n'ai jamais eu à m'en plaindre. Il a pu être fâché de me trouver dans le chemin de ses idées métaphysiques, mais il en revenait à sentir la nécessité que quelqu'un gouvernât et me préférerait à un autre. Sieyès, après tout, était probe, honnête et surtout fort habile ; la Révolution lui doit beaucoup. » Et il s'est mis à raconter qu'à une des premières fêtes du Consulat, considérant les illuminations avec Sieyès, il lui avait demandé ce qu'il pensait des affaires. Sieyès se montra plus froid, fut même décourageant. – « Mais cependant j'ai trouvé ce matin tout le peuple dans des dispositions excellentes. – Rarement, répondait à cela Sieyès, le peuple se montre à découvert vis-à-vis de celui qui, possédant le pouvoir, apparaît à ses regards. Moi je dois vous dire qu'il n'est pas content. – Vous ne croyez donc pas que ce gouvernement tienne ? – Non. – Vous ne croyez donc pas ceci fini ? – Non. – Et quand le regarderez-vous comme fini ? – Quand je verrai dans votre antichambre les anciens ducs, les anciens marquis », dit Sieyès. Et l'Empereur ajoutait : « Sieyès ne se doutait pas que ce serait si tôt. Il ne lisait pas fort au loin, il avait la vue courte. Je pensais bien

51. Charte privée : lieu d'emprisonnement autre que la prison publique, où l'on pouvait détenir une personne sans décision de justice. Dominique Clément de Ris, sénateur, fut enlevé et détenu dans un souterrain pendant 19 jours, pour certains par un parti de chouans, pour d'autre par la police, sur ordre de Fouché. (JMS)

intérieurement comme lui, que tout ne pouvait pas être fini avec la République, mais je sentais que l'Empire n'était pas loin. Aussi, deux ou trois ans plus tard, n'ayant pas perdu le souvenir de l'anecdote, dans une de mes plus grandes audiences, je dis à Sieyès : Eh bien ! vous voici pêle-mêle avec les anciens ducs et les anciens marquis, regardez-vous le tout comme fini ? – Oh ! oui, dit Sieyès, s'inclinant profondément, vous avez accompli des prodiges que rien n'égale, et qu'il était au-dessus de mes forces de prévoir. »



Effet de la lanterne magique, gravure de 1787.

L'Empereur, dans son consulat et même sous l'Empire, le jour des fêtes publiques, allait parfois très tard se mêler dans la foule, voir les illuminations et entendre les propos du peuple. Cela lui est arrivé même avec Marie-Louise. L'un et l'autre ont été bras à bras, le soir, sur les boulevards, et se sont donné le plaisir, disait l'Empereur, moyennant leur petite rétribution, de contempler dans les lanternes

magiques Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice des Français, toute leur cour, etc.

Dans un de ces demi-déguisements, sous le Consulat, Napoléon, dans une des embrasures de l'hôtel de la Marine, considérait une illumination publique. Il était à côté d'une dame anciennement considérable, à ce qu'il paraît, qui nommait à sa fille, vraiment charmante, les personnes remarquables qui défilaient dans les appartements. À l'une d'elles elle ajouta : « Fais-moi rappeler, ma fille, que nous devons l'aller voir ; elle nous a rendu service. – Mais, ma mère, répondit la jolie personne, je ne croyais pas qu'avec ces gens-là on fût tenu à reconnaissance ; je croyais qu'ils étaient déjà assez heureux d'obliger des personnes comme nous. » La Bruyère assurément, disait l'Empereur, eût fait son profit de telles paroles.

L'Empereur, déguisé, parcourait souvent la capitale ; il sortait surtout de très grand matin, seul, à pied dans les rues ; se mêlait aux ouvriers, dont il cherchait à connaître la situation et l'esprit.

Plus d'une fois je l'ai entendu au Conseil d'État recommander au préfet de police d'en faire autant ; c'était ce qu'il appelait *la police du cadî*⁵² celle qui s'exerce en personne et qu'il estimait de beaucoup la meilleure.

Napoléon, de retour de la désastreuse campagne de Moscou et de Leipzig, pour maintenir la confiance, affecta de se placer souvent et presque seul au milieu de la multitude. Il parcourait, lui trois ou quatrième, les marchés, les faubourgs et toutes les parties populeuses

52. Juge dans les pays musulmans. (JMS)

de la capitale, où il causait familièrement, et partout il fut bien reçu, bien traité.

Un jour, à la Halle, après quelques mots échangés, une femme se hasarda à lui dire qu'il fallait faire la paix. « La bonne, continuez de vendre vos herbes, reprit l'Empereur, et laissez-moi faire ce qui me regarde : chacun son métier. » Et tous les assistants de rire et d'applaudir à son opinion.

Un autre jour, au faubourg Saint-Antoine, entouré d'une immense multitude, parmi laquelle il se montrait très bon homme, un des assistants osa l'interpeller. « Est-il vrai, comme on dit, que les affaires vont si mal ? – Mais, répondit l'Empereur, je ne peux pas dire qu'elles aillent trop bien. – Mais comment cela finira-t-il donc ? – Ma foi, Dieu le sait. – Mais comment ? Est-ce que les ennemis pourraient entrer en France ? – Cela pourrait bien être, et venir même jusqu'ici, si l'on ne m'aide pas : je n'ai pas un million de bras ; je ne puis pas faire tout à moi tout seul. – Mais nous vous soutiendrons, dirent un grand nombre de voix. – Alors je saurai bien battre encore l'ennemi, et conserver toute notre gloire. – Mais que faut-il donc que nous fassions ? – Vous enrôler et vous battre. – Nous le ferions bien, dit un autre ; mais nous voudrions y mettre quelques conditions ! – Eh bien ! lesquelles, dites ? – Nous voudrions ne pas passer la frontière. – Vous ne la passerez pas. – Nous voudrions, dit un troisième, être de la garde. – Eh bien ! va pour la garde. » Et les acclamations de retentir. Des registres furent ouverts sur-le-champ, et plus de deux mille individus s'enrôlèrent dans la journée. En les quittant. Napoléon regagnait lentement les Tuileries, pressé par cette multitude en désordre qui faisait retentir l'air de ses cris ; lorsqu'il vint à déboucher sur le Carrousel, le tout fut pris pour une insurrection, si bien que l'on s'empessa de fermer les grilles.



Les grilles du Carrousel (détail d'une eau-forte représentant Napoléon passant ses troupes en revue en 1810).

À son retour de l'île d'Elbe, l'Empereur fit une pareille visite au faubourg Saint-Antoine, et y fut reçu avec un enthousiasme sans égal ; il fut reconduit de même. Traversant le faubourg Saint-Germain, la rage de la multitude s'exhalait contre ces beaux hôtels et en montrait les fenêtres d'une main furieuse. L'Empereur disait s'être trouvé bien rarement dans une situation aussi délicate. « Que de maux, disait-il, n'eussent pas pu produire une seule pierre lancée du milieu de cette multitude, ou une seule parole imprudente, ou même une expression seulement équivoque de mon visage ; le faubourg malveillant pouvait disparaître dans son entier, et je crois bien que ce ne fut qu'au calme de ma personne, au respect que me portait cette multitude, que fut due sa conservation. »

À l'heure de sa toilette, l'Empereur se faisait couper les cheveux par Santini ; j'étais à son côté, un tant soit peu en arrière, une grosse touffe est tombée à mes pieds. L'Empereur, me voyant me baisser, a demandé ce que c'était. J'ai répondu que j'avais laissé tomber quelque chose que je ramassais. Il m'a pincé l'oreille en souriant. Il venait de deviner.

Plus tard, parlant de la dépravation et de l'immoralité des mœurs du temps, lorsqu'il commandait l'armée de l'intérieur de Paris, Napoléon racontait qu'un ordonnateur en chef vint lui demander quelques signatures et le prier d'appuyer certaines nominations et certaines fournitures, ce qu'il n'hésita pas à promettre, parce que cela lui semblait juste. L'ordonnateur, en se retirant, laissa très adroitement sur la cheminée deux petits rouleaux de cent louis. On ne connaissait encore que les assignats, c'était donc une somme énorme. Très heureusement le général fut le premier à s'en apercevoir, et avant que le visiteur fût loin on le rappela. Il essaya de nier d'abord, puis il ajouta de bonne foi qu'il fallait que chacun vécût, que le gouvernement ne donnait point d'appointements, que cette manière était aujourd'hui l'usage général, et qu'après tout il priait qu'on ne se fâchât pas, qu'il était rare qu'on eût à solliciter de pareils pardons.

L'Empereur, au moment de la promenade, se trouvait fort assoupi, et voulant se vaincre, il n'en est pas moins sorti, et en dépit d'un vent très violent. Au bout de quelques pas, il a renoncé à sa promenade, et nous avons gagné l'appartement de Mme de Montholon. À peine assis sur le canapé, l'Empereur s'est assoupi de nouveau. Il est sorti encore pour vaincre cette disposition et a gagné le salon. Il se plaignait d'une forte chaleur intérieure ; il a demandé un verre d'eau panée, et l'assoupissement continuait toujours, il a pris le parti d'y céder et s'est retiré dans sa chambre.

Vers sept heures, l'Empereur m'a fait appeler et m'a dit de garder au nombre des pièces officielles la note suivante qu'il m'a remise. Elle était envoyée de sa part, le matin, au gouverneur.....

NOTE. « Il me revient que, dans la conversation qui a eu lieu entre le général Lowe et plusieurs de ces messieurs (allusion aux conversations du mardi 15), il s'est dit des choses sur ma position qui ne sont pas conformes à mes pensées. J'ai abdiqué dans les mains des représentants de la nation et au profit de mon fils. Je me suis porté avec confiance en Angleterre pour y vivre là, ou en Amérique, dans la plus profonde retraite, et sous le nom d'un colonel tué à mes côtés, *résolu de rester étranger à toute affaire politique de quelque nature qu'elle puisse être.*

« Arrivé à bord du *Northumberland*, on me dit que j'étais prisonnier de guerre, qu'on me transportait au-delà de la Ligne, et que je m'appelais le général Bonaparte. Je dus porter ostensiblement mon titre d'Empereur Napoléon, en opposition au titre de général Bonaparte qu'on voulait m'imposer.

« Il y a sept ou huit mois, le comte de Montholon proposa de pourvoir à de petites difficultés qui naissent à chaque instant, en adoptant un nom ordinaire. L'amiral crut devoir en écrire à Londres, cela en est resté là.

« On me donne aujourd'hui un nom qui a cet avantage, qu'il ne pré-juge pas le passé, mais qui n'est pas dans les formes de la société. *Je suis toujours disposé à prendre un nom qui entre dans l'usage ordinaire,* et réitère que, quand l'on jugera à propos de faire cesser ce cruel séjour, *je suis dans la volonté de rester étranger à la politique, quelque*

chose qui se passe dans le monde. Voilà ma pensée. Toute autre chose qui aurait été dite sur cette matière ne la serait pas. »

L'Empereur a fort peu mangé à dîner. Son état avait quelque chose d'extraordinaire. Avant, durant et après le dîner, il se sentait vaincu par l'assoupissement qui durait depuis le matin, et sa crainte, a-t-il dit en nous quittant, était de ne pas dormir, tant ce qu'il éprouvait était contraire à sa nature. D'ordinaire il dort profondément quand il en a besoin, au lieu qu'ici ce n'avait été tout le jour qu'un *sommeillage*, disait-il.

Aujourd'hui une frégate est partie pour l'Europe.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Jeudi 17 octobre 1816.

Louis XVI. – Marie-Antoinette. – Mme Campan. – Léonard. –
Princesse de Lamballe.

Vers midi, l'Empereur m'a fait demander ; il venait de déjeuner. Il ne se trouvait pas mieux. Il a essayé de causer quelque temps, puis a lu en anglais quelques pages du *Vicaire de Wakefield*⁵³. L'assoupissement durait encore. Après de vains efforts pour combattre le sommeil, il m'a dit qu'il allait s'y abandonner et se jeter sur son lit : il était d'autant plus étonné de ce besoin, qu'il disait avoir bien dormi dans la nuit.

53. Roman de Oliver Goldsmith (publié en 1766), écrivain pré-romantique irlandais. (JMS)

L'Empereur n'a paru que pour le dîner, toujours combattant son assoupissement. Après le dîner il a essayé de lire quelque chose de *Don Quichotte*, mais il l'a interrompu presque aussitôt et s'est retiré. Comme il était de fort bonne heure, il m'a fait demander, après s'être mis au lit, et m'a retenu près d'une heure, causant sur divers objets.



Le dernier supplice de Madame Élisabeth.

La conversation a conduit à Louis XVI, à la reine, à Madame Élisabeth⁵⁴, à leur martyre, etc. L'Empereur me demandait ce que j'avais connu du roi et de la reine, ce qu'ils m'avaient dit lors de ma présentation, etc. Les formes, les circonstances étaient les mêmes, disais-je, que celles qui avaient été adoptées pour lui sous l'Empire. Quant au caractère, je disais qu'en général on avait été d'accord que la reine

54. Élisabeth de France (1764-1794), petite-fille de Louis XV et sœur de Louis XVI. elle fut guillotinée le 10 mai 1794. (JMS).

avait trompé l'attente publique, qu'elle avait fait croire, dès les premiers instants de l'orage, à de grands talents, à beaucoup d'énergie, et qu'elle n'avait ensuite montré rien de tout cela. Quant au roi, je me contentais de rendre à l'Empereur l'opinion de M. Bertrand de Molleville, que j'avais beaucoup connu, et qui avait été son ministre de la Marine au plus fort de la crise. Il lui reconnaissait une instruction peu commune, un jugement très sain, des intentions excellentes, mais tout finissait là, et il ne manquait jamais de se noyer ensuite dans la multiplicité des conseils qu'il sollicitait, aussi bien que dans l'irrésolution et les vices de leur exécution.



 Jeanne Campan, femme de chambre de Marie-Antoinette, par Julie Hugo.

L'Empereur a répondu à son tour par le portrait de la reine, fourni par Mme Campan⁵⁵, qui, disait-il, ayant été sa confidente et lui ayant porté beaucoup de zèle, d'affection et de fidélité, avait beaucoup de choses à dire, et méritait d'être considérée comme une bonne autorité. Mme Campan, ajoutait-il, l'avait souvent entretenu des plus petits détails de la vie privée de la reine, et il en a raconté une foule de choses, toutes venues de cette source.

55. Jeanne Campan (1752-1822) fut première femme de chambre de la reine Marie-Antoinette. De cette période, elle laissa des Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette, parues en 1822. Pour l'Institution nationale de Saint-Germain qu'elle fonda en 1797, et ses pensionnaires célèbres, voir le tome 6 de cette édition, au 22 mai 1816. (JMS)

La reine, selon Mme Campan, était une femme charmante, mais sans nulle capacité ; bien plus calculée pour les plaisirs que pour la haute politique ; d'un très bon cœur ; nullement prodigue, plutôt avare, et pas du tout à la hauteur de la crise qui la dévora ; au surplus, d'intelligence suivie avec les machinations du dehors, et ne doutant nullement de sa délivrance par l'étranger, et pour le moment même où elle succomba sous l'effroyable 10 août, catastrophe amenée précisément par les intrigues et les espérances mêmes de la cour, que l'impéritie du roi et les inconsidérations de tout ce qui l'entourait rendaient connues de tout le monde.

« Dans l'affreuse nuit du 5 au 6 octobre, à Versailles, disait l'Empereur, une personne très distinguée dans les affections de la reine, et que j'ai fort maltraitée plus tard à Radstadt, accourut auprès de cette princesse, soit qu'elle eût été mandée, soit qu'elle fût venue partager ses périls. Et c'est dans d'aussi cruels moments, du reste, observait l'Empereur, que les conseils et les consolations sont nécessaires de la part de ceux qui nous sont dévoués. Lorsque la catastrophe arriva, que le palais fut forcé, la reine se sauva dans les appartements du roi, mais son confident courut les plus grands dangers et n'échappa qu'en sautant par une fenêtre. »

Je disais à l'Empereur que la reine avait beaucoup perdu dans l'esprit de l'émigration, par les malheurs de Varennes ; on lui reprochait de n'avoir pas voulu laisser le roi partir seul et, une fois du voyage, de n'avoir pas su le diriger avec habileté ni énergie. On ne saurait se figurer en effet le décousu et les fautes de ce voyage. Un de ses détails qui ne semblera pas le moins bizarre ni le moins grotesque, c'est que Léonard, le fameux coiffeur de la reine, qui en faisait partie, trouva moyen de passer dans son cabriolet au milieu de la bagarre, et qu'il nous arriva à Coblenz avec le bâton de maréchal, dit-on, que le roi

avait emporté des Tuileries pour le remettre à M. de Bouillé, au moment de la rencontre.



Arrestation de Louis Capet à Varennes, le 22 juin 1791. Gravé par Berthault.

« Du reste, terminait l'Empereur, c'était une maxime établie dans la maison d'Autriche, que de garder un silence profond sur la reine de France. Au nom de Marie-Antoinette ils baissent les yeux et changent significativement la conversation comme pour échapper à un sujet désagréable et embarrassant. C'est, continuait l'Empereur, une règle adoptée par toute la famille, et recommandée à ses agents du dehors. Ainsi, nul doute que les soins des princes français pour la remettre dernièrement en scène à Paris ne déplaisent beaucoup à Vienne. »

L'Empereur passait ensuite à la princesse de Lamballe⁵⁶, dont il n'avait aucune idée. Je pouvais aisément le satisfaire ; je l'avais beaucoup connue. Une parente de mon nom étant sa dame d'honneur lorsque j'arrivai à Aix-la-Chapelle, au commencement de mon émigration, je fus reçu auprès d'elle comme de sa maison, et traité avec une grande bonté.

La princesse de Lamballe, disais-je, réunissait auprès d'elle, dans cette ville, beaucoup de débris de Versailles, de vieux courtisans et d'anciennes personnes à la mode. Il y venait aussi beaucoup d'illustres étrangers : j'y vis souvent le roi de Suède, Gustave III, sous le nom de comte de Haga ; le prince Ferdinand de Prusse, avec ses enfants, dont l'aîné, le prince Louis, a été tué quelques instants avant la bataille d'Iéna ; la duchesse de Cumberland, veuve d'un frère du roi d'Angleterre, etc., etc.

Lorsque Louis XVI, acceptant solennellement la Constitution, recomposa sa maison, la princesse reçut une lettre officielle de la reine, pour l'engager à reprendre auprès d'elle ses fonctions de surintendante. La princesse prit l'avis de ses vieux conseillers, qui tous pensèrent que la reine n'étant point libre et le danger pouvant être grand à Paris, il ne fallait pas s'y rendre, et regarder la lettre de la reine comme non avenue. La princesse ayant demandé ailleurs ce qu'on en pensait, on eut le malheur de répondre : « Madame, vous avez partagé les prospérités de la reine, il serait bien beau de lui montrer de la fidélité, surtout aujourd'hui que vous avez cessé d'être sa favorite. » La princesse avait le cœur élevé, les affections tendres, la tête volontiers romanesque ; elle déclara le lendemain qu'elle partait pour Paris. Cette malheureuse princesse retourna donc dans la capitale avec

56. Marie Thérèse Louise de Savoie Carignan (1749-1792), princesse de Lamballe. Elle fut assassinée le 3 septembre 1792, dans la cour de la prison de la Force où elle venait d'être interrogée. (*JMS*)



Mort de la princesse de Lamballe, par Faivre.

pleine connaissance du péril : elle est tombée illustre victime de sa générosité et de ses beaux sentiments. Mes parents m'avaient offert à elle ; un moment je dus la suivre ; mon âge et le peu d'instants que j'avais paru à Paris eussent pu me laisser auprès d'elle à peu près inconnu, et j'aurais peut-être pu être utile ; mais au moment du départ la princesse y vit des inconvénients et me commanda d'y renoncer. Toutefois je demeurai son nouvelliste : je lui mandais tous les deux jours, de la meilleure foi du monde, les histoires et les contes ridicules de tout genre dont on flattait nos illusions, et que nous ne manquions pas d'adopter avec la foi la plus robuste. Je les lui mandais encore que nous étions déjà en campagne, je les lui mandais encore qu'elle n'était déjà plus !... À la douleur extrême que je ressentis de son effroyable destinée, dut se joindre quelque temps la crainte secrète

d'y avoir contribué peut-être par mes bulletins ; et le hasard fait, ajoutais-je à l'Empereur, que je me trouve avoir ici quelques lignes qu'elle traçait peu de jours avant la hideuse catastrophe dont elle nous a laissé l'horrible souvenir ; elles sont datées *du haut de mon donjon*. C'était ainsi qu'elle appelait précisément le pavillon de Flore, qu'elle occupait en cet instant aux Tuileries.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Vendredi 18 octobre 1816.

On nous enlève quatre des nôtres. – Premières années de l'Empereur.

Je n'ai vu l'Empereur qu'à cinq heures ; il m'a fait appeler dans le salon. Il continuait à n'être pas bien ; cependant il avait travaillé avec le grand-maréchal tout le matin. Il a fait appeler successivement tout le monde ; il était ennuyé, pesant et cependant agité : il cherchait de toute manière à se distraire. Il a essayé successivement les échecs, le domino et les échecs encore ; enfin il est rentré dans sa chambre, n'y pouvant plus tenir. Il est certain que le temps et les circonstances concourent sans doute à nous créer une espèce de tourment nouveau et difficile à supporter. La saison est aigre et prend sur les nerfs. Les mesures accumulées contre nous sont pires encore. Chaque parole du gouverneur porte autour de nous la désolation et la douleur. Aujourd'hui il a signifié l'éloignement de quatre individus de l'établissement, et des larmes amères et générales ont coulé parmi tous les gens, les uns par la douleur de s'éloigner, les autres par le chagrin de voir enlever leurs compagnons, et la crainte de partager bientôt à leur

tour le même sort. C'était le redoutable Scylla⁵⁷ enlevant du vaisseau d'Ulysse quatre des siens pour les dévorer.

Le gouverneur m'a fait dire aussi qu'il m'enlèverait mon domestique, habitant de l'île dont j'étais fort content. Il a craint sans doute qu'il ne se fût trop attaché. Il se propose de m'en donner un lui-même, ce dont je le remercie, et n'aurai garde de profiter.

L'Empereur a peu mangé à dîner ; mais, après le dessert, il s'est mis à causer ; il a pris le sujet de ses premières années ; il s'est animé. C'est toujours pour lui un objet plein d'attraits, une source toujours nouvelle d'un vif intérêt ; il répétait une partie de ce que j'ai déjà dit ailleurs ; il se reportait à cet heureux âge, disait-il, où tout est gaieté, désir, jouissance ; à ces heureuses époques de l'espérance, de l'ambition naissante, où le monde tout entier s'ouvre devant vous, où tous les romans sont permis. Il parlait du temps de son régiment, des plaisirs de la société, des bals, des fêtes. En parlant de la somptuosité de l'une d'elles, qu'il élevait fort haut : « Après tout, disait-il, je ne saurais trop guère la classer : car il est à croire que mes idées de somptuosité d'alors sont un peu différentes de celles d'aujourd'hui, etc. »

Il nous disait, en recherchant certains détails, qu'il lui serait difficile d'assigner sa vie année par année. Nous lui disions que, s'il pouvait seulement s'en rappeler quatre ou cinq, nous nous chargerions de toutes les autres. De là, il est revenu sur son début militaire à Toulon, les causes qui l'y avaient fait envoyer, les circonstances qui avaient fait ressortir ses moyens, l'ascendant subit que lui avaient donné ses premiers succès, l'ambition qu'ils avaient fait naître ; et tout cela, disait-il, n'allait pas encore fort haut. « J'étais loin de me regarder

57. Dans la mythologie grecque, nymphe changée en monstre par la magicienne Circé. (*JMS*)

encore comme un homme supérieur. » Et il a répété que ce n'était qu'après Lodi que lui étaient venues les premières idées de la haute ambition, laquelle s'était tout à fait déclarée sur le sol de l'Égypte, après la victoire des Pyramides et la possession du Caire, etc. « Alors vraiment je crus pouvoir m'abandonner, disait-il, aux plus brillants rêves, etc. »

L'Empereur était devenu fort gai, très causant : il était minuit quand il s'est retiré. C'était une espèce de résurrection.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Samedi 19 octobre 1816.

Romans de Mme de Genlis.

Les quatre proscrits : le Polonais, Santini, Archambault et Rousseau, l'argentier, nous ont quittés vers le milieu du jour. Une heure après ils étaient sous voile pour le Cap, dans un petit bâtiment, avec un vent très fort.

L'Empereur m'a fait appeler sur les trois heures dans le salon. Il s'est fait apporter les romans de Mme de Genlis. Il en a parcouru tout haut quelques-uns. Il les a bientôt laissés ; ils ne lui disaient rien, remarquait-il. Il n'en était pas ainsi de moi, quelques pages ont touché des cordes délicates : c'étaient certains détails de la bonne société de la capitale, les noms des rues, des monuments, des conversations familières, des portraits connus, des ressouvenirs directs ; ces images n'étaient point sans effet sur moi. Les réalités existaient, j'existais moi-même, et pourtant les lieux, les temps, et déjà l'éternité sans doute nous séparaient. Je pouvais juger en ce moment que les jouissances,

les plaisirs ne m'étaient rien ; mais les personnes, les localités mêmes se représentaient avec des attraits qui me laissaient une douce et profonde mélancolie.

À l'arrivée du grand-maréchal pour le travail, l'Empereur lui a dicté jusqu'à dîner.

Le soir, l'Empereur a demandé les *Mille et Une Nuits*, qu'il a bientôt laissées.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Dimanche 20 octobre 1816.

Estimation de la bibliothèque. — La famille du grand-maréchal se rapproche de nous.

J'ai passé la journée à l'estimation des livres qu'on nous a envoyés de Londres, et pour lesquels on a réclamé à l'Empereur une somme énorme. Notre estimation n'a pu en atteindre la moitié.

Je n'élève assurément aucun doute sur le déboursé fait par le gouvernement de la somme qu'il réclame à l'Empereur ; mais ayant quelques données sur les marchés de cette nature, je n'hésite pas à prononcer que le libraire en a reçu tout au plus un tiers, peut-être moins encore.

Du reste, l'inexactitude, l'incurie et des irrégularités manifestes ont présidé à cet envoi, et le caractérisent particulièrement.

1° On n'a point envoyé les livres qui avaient été demandés, et nous en avons reçu grand nombre qui n'étaient pas sur notre liste de demande.

2° Les éditions sont mauvaises, et la plupart des ouvrages évidemment de rebut. Plusieurs sont incomplets et défectueux. C'est un libraire dont on a facilité les intérêts, et nullement quelqu'un qu'on a cherché à satisfaire. À côté de ces ouvrages de rebut, on en trouve d'un luxe très recherché et fort inutile, tels que Gentil-Bernard, etc. C'est que le libraire favorisé les aura eus dans sa boutique, qu'il a voulu les faire passer, et a ainsi écoulé ce qui lui a plu.

3° On ne saurait alléguer, pour excuser le prix et les éditions, que c'est là tout ce qu'on a pu se procurer à Londres, et c'est pourtant ce qu'on a osé faire. La lenteur mise à exécuter cette commission a laissé cent fois le temps de se pourvoir à Paris, où l'on eût trouvé tout ce qui avait été demandé, d'où l'on n'eût fait venir que ce qui avait été demandé, et où on l'eût obtenu bon et aux vrais prix.

4° Les droits énormes d'importation en Angleterre ne sauraient non plus nous être portés raisonnablement en compte, puisque ces livres, achetés pour Sainte-Hélène, ont dû être sujets à un *draw-back* (retour), ou même n'auraient pas dû entrer du tout en Angleterre. Quel est donc le simple particulier qui, d'après tous ces motifs, n'aurait à élever de très justes griefs, sur lesquels les tribunaux ne manqueraient pas de prononcer favorablement ? Mais tout cela est encore trop bon pour Sainte-Hélène et l'illustre captif sur son roc ; lui et les siens demeurent en dehors de toutes lois.

L'Empereur n'a paru dans le salon qu'un instant avant le dîner ; il n'avait vu encore personne de la journée, nous a-t-il dit. Il avait cherché et trouvé de la distraction dans un travail continu.

Après le dîner, il est revenu aux *Mille et Une Nuits*.

Aujourd'hui le grand-maréchal et sa famille ont quitté Hut's gate, leur première demeure, qui était à près d'une lieue de nous. Ils sont venus s'établir enfin à leur nouvelle maison, ce qui nous met désormais presque sous le même toit. C'était un événement pour eux et pour nous.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Lundi 21 octobre 1816.

Expédition de Saint Louis en Égypte. – Nos femmes auteurs ; Mme de Staël. –
Les écrivains ennemis de Napoléon ne mordront que sur du granit.

J'ai été voir Mme Bertrand après déjeuner ; elle était tellement tenue au secret à Hut's gate, qu'elle ne perdra rien à être enfermée dans notre enceinte ; mais nous, nous y gagnerons beaucoup. Pour mon compte, j'ai cru retrouver quelque chose de la famille.

Notre enceinte se rétrécit chaque jour. Les sentinelles s'accroissent, tout nous rappelle à chaque instant notre horrible prison.

L'Empereur me disait, durant sa toilette, qu'il voulait absolument reprendre son travail régulier qu'avaient interrompu les derniers tourments de cet horrible gouverneur. Je l'y engageais de toutes mes forces, et pour lui et pour nous, et pour la France, et pour l'histoire.

Le temps était trop mauvais pour que l'Empereur eût pu prendre l'air. Il a gagné sa bibliothèque, fouillé dans les *Croisades* de Michaud et dans les *Mémoires* de Joinville. De là il est passé au salon, et a causé encore quelque temps, particulièrement sur le domestique qu'on veut m'enlever et sur celui qu'on veut me donner, etc.

Le gouverneur ne veut donner de l'argenterie de l'Empereur que plus d'un cinquième de moins qu'on ne l'estime à Paris, et pourtant il ne veut permettre ni concours ici, ni transport à Londres....

Les malheureuses gens qu'on a embarquées pour le Cap n'auront que la nourriture de matelot. Du reste, j'ai appris à cette occasion qu'il en avait été de même à bord du *Northumberland*, où les gens de l'Empereur n'avaient eu d'autres douceurs, au-dessus des gens de l'équipage, que ce qu'ils avaient pu se procurer à leurs dépens.

Après dîner, l'Empereur a lu, dans Joinville, l'expédition de Saint Louis en Égypte ; il l'analysait, en faisant ressortir les fautes, comparait les mouvements, le plan d'alors avec celui qu'il avait adopté lui-même, et concluait que, s'il avait agi de même que Saint Louis, il eût eu infailliblement le même sort.

S'étant retiré de bonne heure et m'ayant fait appeler près de lui, la conversation a repris sur ses courses en Égypte et en Syrie. La *Mathilde* de Mme Cotin⁵⁸, qui en avait fait le théâtre de son roman, s'est trouvée mentionnée, et cela a conduit l'Empereur à passer en revue nos femmes auteurs. Il a parlé de Mme Roland et de ses *Mémoires*, de Mme de Genlis, de Mme Cottin, dont il venait de lire *Claire d'Albe*, et de Mme de Staël. Il s'est fort arrêté sur cette dernière, et a répété en partie ce qu'on a déjà vu. Parlant de son exil, il disait : « Sa demeure à Coppet était devenue un véritable arsenal contre moi ; on venait s'y faire armer chevalier ; elle s'occupait à me susciter des ennemis, et me combattait elle-même. C'était tout à la fois Armide et Clorinde. » Ensuite se résumant, ainsi que cela lui était ordinaire, il a conclu : « Et puis, en somme, il est vrai de dire que personne ne saurait nier,

58. Sophie Cottin (1770-1807) fit paraître *Claire d'Albe* en 1798, et *Mathilde ou Mémoires tirées de l'histoire des croisades* en 1805. (JMS)

qu'après tout, Mme de Staël est une femme d'un très grand talent, fort distinguée, de beaucoup d'esprit ; elle restera.

« Plus d'une fois autour de moi, et dans l'espoir de me ramener, on a essayé de me faire entendre qu'elle était un adversaire redoutable, et pourrait devenir une alliée utile. Il est sûr que, si elle m'eût adopté, au lieu de me dénigrer, ainsi qu'elle l'a fait, j'y eusse pu gagner sans doute ; car sa position et son talent la faisaient régir les coterie ; et l'on connaît toute leur influence à Paris. » Puis il a ajouté encore : « Et malgré tout le mal qu'elle a dit de moi, sans compter tout celui qu'elle dira encore,



🔍 Germaine de Staël.

je suis loin assurément de la croire, de la tenir pour une méchante femme : tout bonnement c'est que nous nous sommes fait la petite guerre, et voilà tout. »

De là, passant à la foule d'écrivains déclamant contre lui, il a dit : « Je suis destiné à être leur pâture ; mais je redoute peu d'être leur victime : ils mordront sur du granit. Ma mémoire se compose toute de faits, et de simples paroles ne sauraient les détruire. Pour me combattre avec succès, il faudrait se présenter avec le poids et l'autorité de faits à soi. Si le grand Frédéric, ou tout autre de sa trempe, se mettait à écrire contre moi, ce serait autre chose : il serait temps alors de commencer à m'émouvoir peut-être ; mais, quant à tous les autres, quelque esprit qu'ils y mettent, ils ne tireront jamais qu'à poudre. Je survivrai... et quand ils voudront être beaux ils me vanteront... »

Mardi 22, mercredi 23 octobre 1816.

Soins des blessés aux armées ; le baron Larrey ; circonstance caractéristique.

Le temps a été très mauvais. L'Empereur, qui souffrait des dents, et dont une joue était fort enflée, n'a pu sortir ces deux jours. J'en ai passé la plus grande partie auprès de sa personne, dans sa chambre ou dans le salon, dont il avait fait un lieu de promenade, en laissant ouvertes les portes de communication.

Dans les divers objets de sa conversation, une fois il m'a dit certaines choses qui lui étaient revenues, et qui me réjouissaient fort. Rien ne prouvait assurément l'affreux de notre situation, comme le prix que j'attachais à cela. Mais tout se proportionne au cercle dans lequel on se trouve renfermé.



Le baron Dominique Larrey, chirurgien en chef de la Grande Armée, par Girodet.

Dans un autre moment, l'Empereur regrettait d'être aussi paresseux sur l'anglais. Je lui disais qu'il en possédait à présent tout ce qui lui était nécessaire. Il lisait tous les ouvrages : il ne lui restait plus qu'à régulariser ; mais la règle et le compas étaient-ils bien faits pour lui ?

À la suite d'une foule d'objets, l'Empereur s'est arrêté sur le chirurgien baron Larrey, dont il a fait le plus grand éloge, disant qu'il avait laissé dans son esprit l'idée du véritable homme de

bien ; qu'à la science il joignait au dernier degré toute la vertu d'une philanthropie effective : tous les blessés étaient de sa famille ; il n'était plus pour lui aucune considération dès qu'il s'agissait de ses hôpitaux. « Dans nos premières campagnes républicaines, tant calomniées, disait l'Empereur, le département de la chirurgie éprouva la plus heureuse des révolutions, laquelle s'est répandue depuis dans toutes les armées de l'Europe ; or, c'est en grande partie à Larrey, que l'humanité est endettée de ce bienfait. Aujourd'hui, les chirurgiens partagent les périls des soldats ; c'est au milieu du feu même qu'ils venaient prodiguer leurs soins. Larrey a toute mon estime et ma reconnaissance, etc. »

N. B. Il paraît que cette impression si favorable éprouvée par Napoléon s'est évidemment retracée à son esprit dans ses derniers instants, car il a consacré à M. Larrey⁵⁹ un souvenir de sa main avec cette apostille si glorieuse : *L'homme le plus vertueux que j'aie rencontré*. À la lecture de ces lignes, j'ai bien pensé que quelque circonstance toute particulière avait déterminé un aussi magnifique témoignage, et voici ce que j'ai recueilli.

Après les batailles de Lutzen, Wurchen et Bautzen, Napoléon, victorieux, fit appeler le chirurgien Larrey pour connaître, suivant sa coutume, l'état et le nombre des blessés. Or, ils se trouvaient dans cet instant en proportion extraordinairement supérieure à d'autres temps et à d'autres actions. L'Empereur en fut surpris et cherchait à en expliquer la cause. M. Larrey la trouvait, indépendamment des circonstances locales, dans la masse des soldats, qui, voyant le feu pour la première fois, se trouvaient plus gauches dans leurs mouvements et moins adroits contre le péril. L'Empereur, peu satisfait et fort préoccupé de cette circonstance, questionna ailleurs ; et comme il se trouvait en ce moment bien des personnes fort lasses de la guerre, qui

59. Dominique-Jean Larrey (1766-1842), chirurgien en chef de la Grande Armée, fait baron de l'Empire en 1809. (*JMS*)

eussent désiré la paix à tout prix, et n'eussent été nullement fâchées d'y voir l'Empereur amené par force : soit calcul, soit conviction, il lui fut répondu que l'immensité des blessés ne devait point étonner ; que la grande partie l'était à la main, et que la blessure était de leur propre fait, et pour n'avoir plus à se battre. Ce fut un coup de foudre pour l'Empereur ; il répéta ses informations, et reçut le même résultat ; il en était au désespoir. « S'il en était ainsi, s'écriait-il, malgré nos succès, notre position serait sans remède ; elle livrerait la France pieds et poings liés aux barbares. » Et cherchant dans son esprit comment arrêter une telle contagion, il fit mettre à l'écart tous les blessés d'une certaine nature ; nomma une commission de chirurgiens présidée par Larrey, pour constater leurs blessures, résolu de sévir d'une manière exemplaire contre ceux qui auraient eu la lâcheté de se mutiler eux-mêmes. M. Larrey, toujours opposé à l'idée de la mutilation volontaire, qui, selon lui, compromettrait l'honneur de l'armée et celui de la nation, se présenta devant l'Empereur pour renouveler ses observations. Napoléon, irrité de son obstination, qu'on avait eu soin de faire ressortir encore, lui dit d'un front sévère : « Monsieur, vous me ferez vos observations officiellement, allez remplir votre devoir. »

Le baron Larrey se mit aussitôt au travail, mais avec solennité ; et poursuivant les plus petits détails, il avançait lentement, tandis que divers motifs rendaient bien des gens impatients ; on savait que l'Empereur l'était beaucoup. On ne manqua pas même d'aller jusqu'à faire observer à M. Larrey que sa position était des plus délicates, périlleuse même : il demeura sourd et imperturbable. Enfin, au bout de quelques jours, il se rendit auprès de l'Empereur, insistant pour remettre lui-même son travail en personne. « Eh bien, monsieur, lui dit l'Empereur, persistez-vous toujours dans votre opinion ? – Je fais plus, sire, je viens la prouver à Votre Majesté : cette brave jeunesse était indignement calomniée ; je viens de passer beaucoup de temps

à l'examen le plus rigoureux, et je n'ai pas trouvé un coupable ; il n'y a pas un de ces blessés qui n'ait son procès-verbal individuel ; des ballots me suivent. Votre Majesté peut en ordonner l'examen. » Cependant, l'Empereur le considérait avec des regards sombres. « C'est bien, Monsieur, lui dit-il, en saisissant son rapport avec une espèce de contraction ; je vais m'en occuper. » Et il se mit à marcher à grands pas dans son appartement, d'un air agité et combattu ; puis revenant bientôt à M. Larrey avec un visage tout à fait dégagé, il lui prend affectueusement la main, et lui dit d'une voix émue : « Adieu, monsieur Larrey, un souverain est bien heureux d'avoir affaire à un homme tel que vous ! On vous portera mes ordres. » Et M. Larrey reçut le soir même, de la part de Napoléon, son portrait enrichi de diamants, six mille francs en or et une pension sur l'État, de trois mille francs, *sans exclusion*, est-il dit au décret, de toute autre récompense méritée par ses grades, son ancienneté et ses services futurs.

Un pareil trait est précieux pour l'histoire, en ce qu'il fait connaître un homme de bien, qui n'hésite pas à défendre la vérité contre un monarque prévenu, irrité ; et en ce qu'il fait ressortir toute la grande âme de celui-ci, dans le bonheur, la reconnaissance qu'il témoigne de se voir détrompé.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Jeudi 24 octobre 1816.

L'Empereur accepte mes quatre mille louis.

L'Empereur n'est pas sorti ; il n'a demandé aucun de nous ; il n'est pas venu dîner, ce qui nous a fait craindre qu'il fût malade. Après dix heures, comme je n'étais point encore couché, il m'a fait appeler. Il

venait de se mettre au lit. Il m'a dit n'avoir pas quitté son canapé de la journée ; il n'avait mangé qu'un peu de soupe ; il ne souffrait que de ses dents. Je lui disais que nous avions craint que ce ne fût davantage ; qu'au chagrin de ne pas le voir se mêlait toujours l'inquiétude.

Plus tard il a traité notre situation pécuniaire. Il avait tenu son conseil le matin, disait-il plaisamment ; on avait pesé l'argenterie, calculé ce qu'on devait en vendre. Cela devait nous faire aller encore quelque temps. Je lui ai renouvelé l'offre des quatre mille louis que j'ai dans les fonds d'Angleterre. Il a daigné les accepter. « Ma situation est singulière, disait-il ; je n'ai nul doute que, si la communication était permise, et que chacun des miens, ou même bien des étrangers pussent soupçonner que j'eusse des besoins, je serais bientôt riche ici en toutes choses ; mais dois-je être à charge à mes amis, en les exposant aux abus qu'en pourrait faire le ministère anglais ? J'ai demandé quelques livres, il me les a fait parvenir avec toute l'incurie et la négligence d'un commissionnaire infidèle. Il me réclame aujourd'hui quinze cents ou deux mille livres sterling, c'est-à-dire, près de cinquante mille francs pour des drogueries que j'eusse pu me procurer moi-même à moins de douze mille, sans doute. N'en serait-il pas de même de toute autre chose ? En acceptant ce que vous m'offrez, cette ressource ne doit être employée qu'au strict nécessaire ; car, après tout, il faut vivre, et réellement nous ne vivons pas avec ce qu'on nous fournit. Cent louis par mois seraient le léger supplément qui pourrait rigoureusement y satisfaire. C'est là la somme et la régularité surtout que vous devez demander et suivre. »

Fin du tome XII.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) ↑

Cet ouvrage est composé par

Leo'n Co

pour

herodote.net